

Rome de Cinq à Sept

« M. Mitterrand ? Il n'est venu que pour le carnaval de Venise ! » Ainsi M. Andreotti, ministre chrétien-démocrate des affaires étrangères, s'est-il efforcé, en une de ces boutades qu'il affectionne de ramener la portée du déplacement du président français en Italie à ce dont il devait s'agir à l'origine : un voyage privé, doublé d'une visite de courtoisie.

Réaction quelque peu irrévérencieuse, mais significative. Certes, tout le monde se réjouit, à Rome, d'avoir entendu le président français confirmer qu'aux yeux de Paris l'Italie avait toute sa place et devait jouer pleinement son rôle au sein du groupe des Sept. Mais certains partisans de M. Craxi, en particulier dans la famille démocrate-chrétienne, s'efforcent de réduire l'effort du Louvre, s'attendant à ce que le président français confirme qu'aux yeux de Paris l'Italie avait toute sa place et devait jouer pleinement son rôle au sein du groupe des Sept. Mais certains partisans de M. Craxi, en particulier dans la famille démocrate-chrétienne, s'efforcent de réduire l'effort du Louvre, s'attendant à ce que le président français confirme qu'aux yeux de Paris l'Italie avait toute sa place et devait jouer pleinement son rôle au sein du groupe des Sept.

En mettant en garde contre un « exhibitionnisme musclé » qui, s'ils savent le profit que M. Craxi peut en tirer auprès de l'opinion risquerait de compromettre les relations de l'Italie avec ses partenaires, même s'il est compréhensible que Rome ait conçu quelque humeur d'être rétrogradé par les Cinq au deuxième rang du club dont dépend l'ordre monétaire international.

Il faut dire que l'affaire survient à un moment d'extrême tension entre les partis de la coalition au pouvoir, en particulier les socialistes et les démocrates chrétiens. En juillet 1986, M. Craxi s'était engagé à dissoudre son cabinet à la fin mars et à céder la présidence du conseil à un membre de la démocratie chrétienne (vraisemblablement M. Andreotti). Fort des éloges que lui valent la longévité et l'efficacité de son exercice du pouvoir, il ne semble plus tellement disposé depuis quelques semaines à passer la main, de telle sorte que la démocratie chrétienne exige désormais de lui une clarification.

Mais l'incident aura aussi été révélateur par l'écho qu'il a trouvé dans la péninsule d'un certain orgueil collectif renoué - d'aucuns parlent même déjà de néonationalisme - même si l'on est encore loin, dans ce registre, de certains comportements français. L'Italie, qui avait tant souffert de la démesure musolinienne, avait spontanément adopté, depuis la fin de la guerre, un profil bas.

La stabilité politique de ces trois dernières années et le spectaculaire progrès de son économie ont, parmi d'autres facteurs, conduit ce pays à se débarrasser de certains complexes et à affirmer bien davantage sa personnalité internationale. C'est le cas en particulier sur la scène européenne, où M. Mitterrand a d'ailleurs manifesté à plusieurs reprises l'intention de rééquilibrer vers Rome la stratégie de la France. Gâtée à ce que ces tentatives de recentrage, notamment du fait du poids spécifique de l'union privilégiée avec l'Allemagne, trouvent vite leurs limites.

Il est un autre argument que la presse italienne ne se fait faute de mettre en avant. A l'intérieur du groupe des Sept, cinq pays - États-Unis, Japon, RFA, France et Grande-Bretagne - sont sans doute tentés de se considérer comme les piliers principaux du dispositif : ils détiennent un siège permanent au conseil d'administration du FMI et leurs monnaies servent de base aux droits de tirages spéciaux de ce dernier.

Mais il devient de plus en plus évident que seuls les trois premiers d'entre eux peuvent prétendre, économiquement et monétairement, au statut de « Super-Grands ». Il n'est toutefois pas démontré que ce soit pour l'Italie une consolation suffisante.

(Lire nos informations page 6.)

Après dix-neuf mois de moratoire L'Union soviétique a repris ses essais nucléaires souterrains

L'URSS a fait exploser, jeudi 26 février, peu après 6 heures, heure française, une charge atomique souterraine sur son site d'essais de Semipalatinsk, en Asie centrale.

Moscou met fin ainsi au moratoire unilatéral sur les essais nucléaires soviétiques que M. Gorbatchev avait annoncé en août 1985, mais qu'il avait remis en cause après la reprise des essais américains. Sans toucher, bien entendu, au traité de 1963 qui interdit les essais nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace et sous l'eau.

Glasnost (transparence) oblige, l'essai a été annoncé quelques minutes plus tard par l'agence Tass, qui a même précisé la puissance de l'explosion (moins de 20 kilotonnes). Auparavant, les expériences soviétiques étaient toujours annoncées par les stations d'écoute étrangères, généralement américaines. Néanmoins, Moscou n'est pas allé jusqu'à autoriser les savants américains présents à titre « privé » depuis l'été dernier sur trois stations d'écoute au Kazakhstan à enregistrer l'explosion. Ceux-ci avaient été invités il y a tout juste une semaine, le 19 février, à quitter les lieux (le Monde du 24 février).

La fin du moratoire soviétique était attendue depuis que les Américains avaient procédé à de nouveaux essais dans le Nevada cette année (le dernier en date a eu lieu le 11 février), et alors que la dernière prolongation officielle du moratoire soviétique ne dépassait pas le 1^{er} janvier. Ce moratoire aura donc duré dix-neuf mois jour pour jour. Quelques temps après une dernière explosion enregistrée le 23 juillet 1985, M. Gorbatchev, alors tout nou-

MICHEL TATU.
(Lire la suite page 6.)

La révision des prévisions d'inflation Les syndicats veulent relancer leurs revendications

Les syndicats ont vivement réagi, le mercredi 25 février, à la révision par le gouvernement des objectifs de prix pour 1987 et cherchent à relancer les revendications salariales. Avant même l'annonce officielle de l'indice de janvier, FO a insisté sur la nécessité d'incorporer des clauses de sauvegarde dans les accords salariaux. Le Parti socialiste dénonce de son côté « les échecs économiques d'une libération brutale de prix » tandis que le CNPF dit prudemment qu'on ne juge pas une politique « sur un seul mois et sur un seul indice ».

Pour un gouvernement qui, après ses déboires de décembre, espérait concentrer son activité sur l'économique et le social, l'année a mal commencé. Prix, chômage, grands contrats, commerce extérieur, activité économique se montrent récalcitrants aux espoirs d'amélioration de M. Balladur.

On ne saurait en outre se consoler de voir qu'après la France c'est l'Europe entière qui révisé en baisse ses prévisions pour 1987. Il y a à peine quatre mois, le Vieux Continent était supposé faire mieux que les États-Unis et le Japon. Avec une croissance estimée désormais par Bruxelles à 2,3 % pour les Douze (et à 1,8 % pour la France) - et encore les experts européens jugent-ils leurs prévisions optimistes compte tenu de l'environnement international, - l'Europe garde la queue du peloton des nations industrialisées. Pour un pays comme la France qui dépend fortement de l'activité de ses principaux partenaires, cela ne peut qu'accroître la morosité.

(Lire nos informations page 23.)

Offensive au Sahara

Le Maroc assure avoir repoussé une « attaque massive » du Polisario.
PAGE 5

Vivre à Managua

Les habitants de la capitale du Nicaragua se heurtent à d'innombrables difficultés.
PAGE 4

Les militaires en Chine

L'armée retrouve un rôle-clé dans la vie politique.
PAGE 6

Logement social

Il y a à Paris pénurie de locaux et pléthore de distributeurs.
PAGE 22

Les Marionnettes de Salzbourg

Au Théâtre du Ranelagh, le triomphe du réalisme fantastique.
PAGE 17

Le sommaire complet se trouve page 28

Controverse entre la partie civile et la DST Qui est Georges Ibrahim Abdallah ?

En présentant Georges Ibrahim Abdallah comme « un petit chef à la recherche d'une crédule », M. Nart, contrôleur général de la DST, a fait sensation au procès de celui qui était jusqu'alors considéré comme le chef des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL). De son côté, M. Georges Kiejman, partie civile pour les États-Unis, a contre-attaqué en produisant ce qu'il considère comme « l'acte de naissance » des FARL. M. Kiejman paraît décidé à faire la démonstration que ce texte est bien de la main de Georges Ibrahim Abdallah.

Georges Ibrahim Abdallah en éprouvera-t-il satisfaction ou déplaisir ? Chacun pensait avoir une raison. Certes, il n'a pas exoneré Georges Ibrahim Abdallah des charges qui pèsent sur lui, mais il a bien signifié autant aux juges qu'à l'opinion que le « gros poisson », dont Jacqueline Esber parla à M. Sydney Peyrolles pendant la détention de ce dernier par les FARL, n'était à ses yeux qu'un « goujon ».

Du même coup, cela ne revenait-il pas à faire entendre que l'on ne doit pas traiter le goujon comme le requin ? N'était-ce pas un message codé qui se trouvait adressé à la cour d'assises, comme pour lui donner à entendre que la DST, en raison de sa tâche spécifique, comprendrait sinon soupçonnerait qu'il soit retenu.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.
(Lire la suite page 9.)

Carnets inédits Emile Zola reporter

Les Carnets d'enquêtes d'Emile Zola qui paraîtront le 6 mars chez Pion dans la collection Terre Humaine comptent près de sept cents pages de textes, pour la plupart inédits. Il s'agit des reportages, des investigations minutieuses qu'effectuait l'écrivain pour réunir la documentation nécessaire à ses romans. Henri Mitterrand a mis à jour ces dossiers, véritable portrait de la France des années 1880, qui donnaient à la Bibliothèque nationale. En avant-garde, voici trois extraits de ce Zola inattendu et inconnu.

Le 15 avril 1889. Zola voyage sur la plate-forme d'une locomotive, aux côtés du mécanicien et du chauffeur, entre Paris et Mantes. La Bête humaine paraîtra en mars 1890.

A Mantes, qu'ai-je vu ? Le dépôt ressemble à celui du Havre. Les fosses à piquer le feu : le motif de ce qu'on a un tisonnier pour piquer le feu et le faire tomber en dessous. La machine pilote, la machine de secours, toujours sous pression, dans son petit hangar.

L'étuve pour sécher le sable : on met le sable dans une caisse de briques, chauffée par-dessous, et on le jette ensuite sur une criblieuse. La machine à vapeur pour monter l'eau dans les réservoirs.

Les petites chambres à deux lits : un pour le mécanicien, un pour le chauffeur. Les draps apportés par eux. Une cuvette et un pot en étain.

(Lire la suite page 14.)

La « transparence » selon M. de Broglie

Inquiétude des publicitaires sur l'affrontement de cinq chaînes généralistes ; préoccupations de la presse indépendante devant l'extension formidabile du groupe de M. Herault ; rumeurs diverses dans la majorité où M. Léotard envisage déjà la création d'une septième chaîne musicale ; et manifestations en perspective devant le siège de la déléguée TVG... Les décisions de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) sont une fois de plus contrastées.

Dans un entretien accordé au Monde, M. Gabriel de Broglie répond aux critiques et explique la méthode et les préoccupations des trois « sages ». C'est « en toute transparence », dit-il, qu'a été menée l'instruction des dossiers des différents candidats à la reprise de la cinquième et de la sixième chaînes. Et le pluralisme, promet-il, sera respecté.

(Lire page 18.)

DOMINIQUE FERNANDEZ La Gloire du paria



Le SIDA fait son entrée dans la littérature. On ne l'oublie pas. Jacqueline Piatier/Le Monde

Volontairement provocant, le nouveau roman de Dominique Fernandez va choquer... une littérature froide, nerveuse, qui va à l'essentiel sans frémir, comme par crainte de révéler de plus larges blessures. Jérôme Garcin L'Événement du Jeudi

ROMAN GRASSET

Le Monde DES LIVRES

Etre ou ne pas être Fernando Pessoa

La correspondance du Portugais Fernando Pessoa nous plonge dans un labyrinthe prodigieux où l'écrivain nous guide dans la traque de sa propre énigme, dans l'exploration d'une œuvre plus vivante que sa vie et à laquelle il sacrifie jusqu'à son identité.

Traves, la fureur de s'effacer

La vie du langage par Denis Slakta

Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech : « l'Ami lointain », « le Voyage d'automne », de Claude Roy

La chronique de Nicole Zand Pages 11 à 16

سكزا من الاصل

سكنا من الامم

Débats

LES GLISSEMENTS DU POUVOIR

Où est le pouvoir ? Il risque de glisser de plus en plus vers l'argent, estime Jacques Raphaël-Leygues, puisque des chaînes de télévision, disposant de considérables moyens d'information, vont passer entre les mains de groupes puissants, aux ramifications internationales. Une autre dérive du pouvoir est critiquée par Bernard Destremau : le gouvernement empiète de plus en plus sur les attributions du Parlement.

Pauvre député !

L'exécutif a mis à sa botte le législatif. A vouloir tout accaparer on risque de prendre aussi les mauvais coups.

par BERNARD DESTREMAU (*)

LORSQUE, avec quelques députés « giscardiens » j'ai pénétré pour la première fois dans l'hémicycle du Palais-Bourbon, en 1967, on m'a bien vite affranchi : « Ne t'imagines pas que tu pourras attacher ton nom à une loi. Ne t'imagines pas non plus que si nous nous mettons à plusieurs nous aurons plus de chances de faire passer une loi. » Désormais c'est le gouvernement, l'exécutif, qui se réserve de légiférer. Deux ans plus tard, d'ailleurs, en 1969, M. Giscard d'Estaing, alors ministre des finances, me déclarait que le Parlement n'était plus fait pour proposer des lois.

En 1967, les parlementaires ne réagissaient pas contre les abus de pouvoir du gouvernement. Il y avait moins de dix ans que la V^e République avait remplacé la IV^e. Les critiques et les sarcasmes dont celle-ci avait été l'objet ne s'étaient pas éteints. Personne n'osait s'élever contre les habitudes gouvernementales. Aucun contre-poids n'avait été placé pour équilibrer les dispositions autoritaires de la Constitution et surtout celles du règlement de l'Assemblée. Les parlementaires voulaient-ils modifier un texte, apporter leur grain de sel, présenter une proposition de loi ? On les renvoyait dans leur circonscription et pour faire bonne mesure on les aidait politiquement et matériellement dans leur rôle de député à condition qu'il reste local. Surtout qu'ils n'interviennent pas sur les grands sujets pour contrarier le gouvernement. On citait en toutes occasions, à leur encontre, les horreurs — c'était en partie vrai — du régime d'Assemblée.

Soyons rassurés. Avec la Constitution actuelle, nous ne risquons plus de le voir resurgir. On oppose au représentant du peuple la priorité de l'ordre du jour du gouvernement, dont celui-ci peut abuser sans limites, ainsi que l'interdiction d'introduire un amendement d'origine parlementaire, si le gouvernement en a exigé la « réserve ». Pauvre député ! Il n'a qu'à monter aux ordres.

Ainsi le gouvernement a-t-il été amené à tout faire par lui-même. Ainsi le député qui présente un texte, même situé dans la ligne gouvernementale, se voit-il accosté par un membre du cabinet du ministre concerné qui lui dit : « Attendez un peu, Monsieur le député, le ministre a préparé un texte plus complet et plus

précis que le vôtre. » Et le brave parlementaire s'en retourne tout mari dans sa circonscription, renvoyé à ses « permanences », ses cérémonies patriotiques et ses enterrements.

Si Montesquieu revenait sur terre, il constaterait que le principe de la séparation des pouvoirs reste proclamé dans la forme mais que, dans les faits, les pouvoirs se sont confondus ou entremêlés. Il verrait que la politique a pénétré dans l'administration et que, en revanche, des fonctionnaires d'exécution se sont emparés de la conduite politique du pays. L'exécutif a mis à sa botte le législatif et, qui plus est, il grogne devant les manifestations d'indépendance du judiciaire.

A vouloir tout accaparer, on risque de prendre aussi les mauvais coups. Le gouvernement actuel en fait l'expérience.

Une chambre d'enregistrement

Pourquoi l'exécutif ne laisse-t-il pas s'avancer les députés ? Pourquoi ne les laisse-t-il pas prendre les coups ? Cette tendance ministérielle de cette tendance ministérielle, encouragée par les « conseillers techniques » de cabinet, n'a fait que s'accroître depuis vingt ans. En 1985, 5 % seulement des lois étaient d'origine parlementaire, 8 % des amendements seulement. Chiffres dérisoires qui montrent que l'Assemblée nationale n'est plus qu'une chambre d'enregistrement et cela au moment où le niveau de valeur des députés s'est sensiblement amélioré. Que peuvent-ils faire ? A quoi servent-ils ?

Le gouvernement serait plus avisé en se servant à bon escient des parlementaires. Pourquoi ne pas avoir demandé à un député de présenter une proposition de loi sur les problèmes de l'Université au lieu de lancer imprudemment le projet Devaquet ? Pourquoi ne pas avoir chargé une commission de députés de recevoir les représentants de la SNCF et de la RATP, au lieu de laisser des ministres jouer les fiars-à-bras ? Pourquoi ne pas avoir fait reprendre la loi sur l'aménagement du temps de travail par des membres du Parlement ?

(*) Ancien ministre, ancien député républicain indépendant.

De surcroît, si le gouvernement se mettait moins en fièche, à l'affrontement « présidence contre premier ministre » se serait substitué un éventuel conflit « présidence-Assemblée ». Gageons que M. Mitterrand serait plus embarrassé que lorsqu'il se heurte à M. Chirac.

La démocratie parlementaire vit-elle ses dernières heures ? Et après elle y a-t-il autre chose que la démocratie directe, rampe de lancement de la dictature ou de la révolution ?

Les hommes politiques de cette époque ont été critiqués. Le 6 février 1934, on avait crié dans la rue : « A bas les voleurs ! ». En réalité les députés de ce temps étaient en majorité honnêtes, les

Certes, les grands nantis modernes sont beaucoup moins médiocres et étroits que n'étaient les capitalistes de 1930. Ils connaissent le monde entier et ont des informations sur tout ; les hommes politiques doivent nécessairement les connaître et les consulter. Le problème ne se limite pas à telle ou telle majorité actuelle. Il dépasse les limites de la politique. C'est un problème moral et national que l'on ressent ou que l'on ne ressent pas.

Il ne s'agit pas de faire, à l'égard des grandes entreprises, une polémique mesquine alors que justement ces entreprises participent très souvent victorieusement à la modernisation de notre pays et sont nécessaires. Il s'agit simplement de rendre difficile la réalisation de leurs tentations quand leurs intérêts personnels ne sont pas compatibles avec les intérêts de la France et d'empêcher qu'ils soient libres de faire un choix si ce choix a des conséquences immédiates et pernicieuses sur tel ou tel secteur important de la politique française.

(*) Ancien ambassadeur, ancien vice-président de l'Assemblée nationale.

Qu'on se souvienne de Rouvier, président du conseil en 1906, homme d'entreprise dynamique dont les affaires étaient momentanément un peu confuses et qui prit sur lui d'un coup de corder à un chantage de l'Allemagne, ce qui donna au Kaiser dans les années qui virent une autorité accrue dont on sait les conséquences.

Actuellement le danger est même plus immédiat que sous Rouvier en 1906. Les grands hommes d'affaires ont des entreprises où sont mêlés le Japon, l'Arabie saoudite, les pays d'Afrique, etc. Et notre chaîne d'information dépendant d'eux peut du jour au lendemain nous chanter les louanges de ce ne sait qui.

Il est étonnant que de telles évidences soient si rarement énoncées.

Les deux cents familles de 1930 n'existent plus. Il y a deux cents entreprises, ce qui est fort bien. Mais donner un pouvoir politique à quelqu'un qui peut dépenser chaque mois pour son confort dix fois plus d'argent que le vice-président du Conseil d'Etat, le chef d'état-major général de la marine ou le président de la Cour des Comptes, n'est pas sain. Les hommes qui ont des intérêts trop étendus ne peuvent être uniquement des Français et dans leurs embrouillaminiés de offices et de coups de téléphone, les intérêts de notre pays ne peuvent pas ne pas être parfois lésés.

Enfin, c'est ainsi.

Bon appétit !

Vous allez remplir les cases de vos partis avant les élections présidentielles et législatives comme croyait le faire Laval en 1935. Mais maintenant une élection d'arrondissement nécessite beaucoup de millions et Laval est sorti de croire que les élections se faisaient uniquement avec de l'argent. Laval et ses nantis « érudits » ont donc donné le Front populaire, et puis, la guerre et la défaite sont venues.

Ce monde mondain et milliardaire, beaucoup plus international qu'autrefois, qui se savait isolé de la masse en 1935 et qui a été terrifié par le Front populaire en 1936, se croit, après cinquante ans, puissant et invincible et fait des moufflets dans tous les sens avec de jeunes ministres qui se disputent d'être.

Il ne me tarde pas de connaître l'issue de tout cela.

Bon appétit !

Il n'est pas sain de donner, grâce à la télévision un pouvoir politique à des hommes d'affaires ayant des intérêts à travers le monde

par JACQUES RAPHAËL-LEYGUES (*)

campagnes électorales coûtent peu, et ils craignent que l'on dise : « Ils ont des hommes d'affaires dans leur entourage ». Le drame Stavisky mettait en jeu deux députés inconnus et un personnage douteux de petite envergure.

Il y avait bien sûr des hommes sympathiques parmi ces milliardaires, des mécènes qui offraient des hôpitaux, des musées et qui faisaient honneur à la France.

Mais personne n'aurait eu l'idée de confier, si les circonstances et les techniques avaient pu s'y prêter, une partie de l'information de la France à un grand entrepreneur français, même plein de talents et fort sympathique, dont les affaires, bien sûr, nécessitent qu'un jour ou l'autre il ait une position favorable à telle ou telle communauté ennemie de la France ou à d'autres de ses clients.

Des évidences oubliées

Certes, les grands nantis modernes sont beaucoup moins médiocres et étroits que n'étaient les capitalistes de 1930. Ils connaissent le monde entier et ont des informations sur tout ; les hommes politiques doivent nécessairement les connaître et les consulter. Le problème ne se limite pas à telle ou telle majorité actuelle. Il dépasse les limites de la politique. C'est un problème moral et national que l'on ressent ou que l'on ne ressent pas.

Il ne s'agit pas de faire, à l'égard des grandes entreprises, une polémique mesquine alors que justement ces entreprises participent très souvent victorieusement à la modernisation de notre pays et sont nécessaires. Il s'agit simplement de rendre difficile la réalisation de leurs tentations quand leurs intérêts personnels ne sont pas compatibles avec les intérêts de la France et d'empêcher qu'ils soient libres de faire un choix si ce choix a des conséquences immédiates et pernicieuses sur tel ou tel secteur important de la politique française.

(*) Ancien ambassadeur, ancien vice-président de l'Assemblée nationale.

Qu'on se souvienne de Rouvier, président du conseil en 1906, homme d'entreprise dynamique dont les affaires étaient momentanément un peu confuses et qui prit sur lui d'un coup de corder à un chantage de l'Allemagne, ce qui donna au Kaiser dans les années qui virent une autorité accrue dont on sait les conséquences.

Actuellement le danger est même plus immédiat que sous Rouvier en 1906. Les grands hommes d'affaires ont des entreprises où sont mêlés le Japon, l'Arabie saoudite, les pays d'Afrique, etc. Et notre chaîne d'information dépendant d'eux peut du jour au lendemain nous chanter les louanges de ce ne sait qui.

Il est étonnant que de telles évidences soient si rarement énoncées.

Les deux cents familles de 1930 n'existent plus. Il y a deux cents entreprises, ce qui est fort bien. Mais donner un pouvoir politique à quelqu'un qui peut dépenser chaque mois pour son confort dix fois plus d'argent que le vice-président du Conseil d'Etat, le chef d'état-major général de la marine ou le président de la Cour des Comptes, n'est pas sain. Les hommes qui ont des intérêts trop étendus ne peuvent être uniquement des Français et dans leurs embrouillaminiés de offices et de coups de téléphone, les intérêts de notre pays ne peuvent pas ne pas être parfois lésés.

Enfin, c'est ainsi.

Bon appétit !

Vous allez remplir les cases de vos partis avant les élections présidentielles et législatives comme croyait le faire Laval en 1935. Mais maintenant une élection d'arrondissement nécessite beaucoup de millions et Laval est sorti de croire que les élections se faisaient uniquement avec de l'argent. Laval et ses nantis « érudits » ont donc donné le Front populaire, et puis, la guerre et la défaite sont venues.

Ce monde mondain et milliardaire, beaucoup plus international qu'autrefois, qui se savait isolé de la masse en 1935 et qui a été terrifié par le Front populaire en 1936, se croit, après cinquante ans, puissant et invincible et fait des moufflets dans tous les sens avec de jeunes ministres qui se disputent d'être.

Il ne me tarde pas de connaître l'issue de tout cela.

«RÉSISTANCES», de Bernard Langlois

Le sens d'un engagement

BERNARD LANGLOIS ne s'est pas livré, selon sa propre expression, à un « médiocre règlement de compte », après son départ d'Antenne 2, en écrivant l'histoire de « Résistances », le magazine des droits de l'homme qu'il a créé et animé de janvier 1983 à juin 1986. Le journaliste, l'homme, a assez de grandeur pour n'avoir pas cédé à cette tentation... S'il évoque, fermement mais serinement, les deux « affaires » (1) qui lui ont valu les foudres de... « messieurs les censeurs », pour reprendre l'expression de Maurice Clavel, on plonge rapidement dans le cœur du sujet.

Il est passionnant et instructif de se retrouver derrière les caméras, souvent clandestines, des équipes d'Antenne 2, de Prague à Managua, en passant par la Pologne et l'Éthiopie, le Salvador ou le Pays basque espagnol ; quelques cent mètres de reportages en trois ans et demi, toujours et du côté des prisonniers d'opinion de tous les goulags, derrière tous les rideaux, de fer ou de bambou, et sans oublier de « balayer devant notre porte ».

Dans ce livre, écrit d'une plume ouverte, corrobore, toujours incisive, armée de formules volontiers provocatrices — la stase de la Liberté, « vieille pute qui vaillait, brandissant sa lanterne racoleuse sur Wall Street et l'Empire State Building » — Bernard Langlois nous entraîne moins dans les coulisses de l'émission — il ne cachait rien aux téléspectateurs — que sur les chemins, plus accablés, du reportage authentiquement politique. Il ne crée pas, en janvier 1983, « une boutique de plus au grand bazar de la charité » ; et il refuse « cette synthèse de fausses funérailles où l'on

donne alternativement la parole à la victime puis au bourreau ». Ancien militant de la jeunesse étudiante chrétienne (JEC), puis du PSU, aujourd'hui proche de Michel Rocard, Bernard Langlois a toujours hautement revendiqué le fait — le droit — d'être un journaliste engagé. « Engagé ne veut pas dire partisan, subjectivité ne veut pas dire malhonnêteté intellectuelle. » Son public lui était du reste reconnaissant de « ne pas tricher ». Et dans Résistances (le livre, cette fois), il répond, avec une force et une liberté de ton plus grandes, ses positions, notamment sur le tiers-monde.

La raison d'être de « Résistances », dit encore Bernard Langlois, est de « s'opposer à la raison d'Etat ». Engagé, oui ; journaliste, oui ; sur les événements comme sur les hommes, Bernard Langlois porte un regard journalistique vrai, en cultivant en toute circonstance ce fameux « devoir d'inspecter » qui n'est pas si répandu dans la presse française.

MICHEL CASTANG.

* Editions La Découverte, 1, place Paul-Painlevé, 75005 Paris, 372 pages, 95 F.

(1) Four avoir mis en périlleux l'engagement de Rocard Goussier et la mort accidentelle de Grace de Monaco et les avoir relatés l'un par rapport à l'autre, Bernard Langlois était, en septembre 1982, félicité, par Pierre Desgouttes, de la présentation du journal de 13 heures d'Antenne 2. Seconde « affaire » : pour avoir, dans un éditorial de « Résistances » consacré à la politique étrangère de la France, assuré que « les sympathiques firmes de nos jeunes ministres libéraux ne suffisent plus à masquer les tresses plus viles des exécutants à poigne qui occupent désormais la place Beauvau ». Bernard Langlois se voyait, en juin 1985, retirer, par Jean Dronet, la présentation de l'émission.

COURRIER DES LECTEURS

Un réel désarroi

Au cours de sa conférence de presse du 29 janvier, M. Chirac interrogé par M. A. Rollat, l'a menacé de dire des « choses désagréables » sur son compte. Jamais en reste, et avec la même élégance, le ministre de l'Intérieur s'en est pris aux journalistes du Monde, « professionnels de la manipulation » pour « mener des opérations de désinformation ».

A l'évidence, cette recherche amère d'un coupable et l'image affligeante que donne le pouvoir de l'honneur de la presse, pour mieux se consoler de ses misères, témoignent d'un réel désarroi. L'expé-

rience libérale n'est plus grand-chose aujourd'hui. Pas plus une doctrine qu'une morale : c'est la fuite à la télévision, « incapable d'assurer une information objective » et qui n'a pas su « s'élever », comme le disait si joliment le porte-parole du RPR.

Pourtant, le gouvernement n'est pas dépourvu d'appuis dans les différents médias. C'est un euphémisme que de le dire. Et, pour conforter ces soutiens, la loi est récemment venue absoudre un homme de presse qui se faisait gloire de son mépris de la loi.

JEAN GORCE, (Brive).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS
75277 PARIS CEDEX 09
TÉLEX MONDIPAR 639272 F
TÉLÉPHONE : (1) 45-23-06-81
TÉL : (1) 42-47-97-27

Édité par la S.A.R.L. Le Monde
Gérant : André Fontaine,
Directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beauvillier (1944-1969)
Jacques Fauret (1969-1982)
André Lemaire (1982-1985)

Dirige de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du Monde »,
Société anonyme
des lecteurs du Monde,
Le Monde-Entreprises,
M.M. André Fontaine, gérant,
et Hubert Beauvillier, fondateurs.

Administrateur général :
Bernard Woutet.

Rédacteur en chef :
Daniel Vertout.

Correspondant en chef :
Claude Salas.

Le Monde
PUBLICITE

5, rue de Montesson, 75007 PARIS.
TÉL : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
TÉLEX MONDIPUB 206 136 F

Le Monde (ISSN 765-810) is published daily, except Sundays for \$ 400 per year by Le Monde c/o Speedpress, 45-46 23th Street, L.I.C., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. Postmaster: send address changes to Le Monde c/o Speedpress U.S.A., P.M.C., 45-46 23th Street, L.I.C., N.Y. 11104.

ABONNEMENTS
BP 507 69
75422 PARIS CEDEX 09
TÉL : (1) 42-47-98-72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE
354 F 672 F 954 F 1 200 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS
PAR VOIE NORMALE
667 F 1 337 F 1 992 F 2 830 F

ÉTRANGER (par mandat)

— BELGIQUE-LUXEMBOURG
PAYS-BAS
299 F 762 F 1 089 F 1 380 F

— SUISSE, TUNISIE
584 F 972 F 1 404 F 1 900 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : un abonné aux lettres à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez noter l'obligation d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Compteur 30-15 - Tapes LERONDE

Éditions de la Presse
S.A. de la Presse
PARIS-IXE
1985

Reproduction interdite de tous articles
sans accord avec l'Administration.

Commission paritaire des journaux
et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Jacqueline Sènès est un écrivain doué de vie. Une grande histoire de famille dominée par un beau personnage de femme.

Pierrette Rossot
Éditrice

Un roman sensuel et poétique, aux beaux accents d'épopée.

Antoine Pellin
Le Point

TERRE VIOLENTE

Hachette

M. Pères déf...
conférence

صكنا من الاجل

Amériques

NICARAGUA : pénuries, marché noir, difficultés de transport

Le casse-tête de la vie quotidienne à Managua

MANAGUA
de notre envoyé spécial

Chaque jour, il devient un peu plus difficile de vivre dans la capitale du Nicaragua. Les habitants de Managua ont appris au cours des deux dernières années à se passer d'eau deux jours par semaine. On vient de leur annoncer, au moment où la chaleur torride de la saison sèche rend l'eau encore plus indispensable, qu'ils devront peut-être bientôt supporter un troisième jour sec pour ne pas compromettre définitivement l'approvisionnement en eau de la capitale.

Le niveau de la lagune d'Asosca, seule source d'eau potable de Managua, baisse dangereusement depuis quelques années, et le seuil critique serait sur le point d'être atteint. Si cela devait arriver, ce serait une véritable catastrophe. Une de plus pour cette ville qui ne s'est jamais relevée de ses ruines après avoir été presque totalement détruite par un tremblement de terre en 1972.

L'approvisionnement en eau n'est pas le seul problème auquel sont confrontés les quelque neuf cent mille habitants de la capitale. Depuis quatorze ans, le centre-ville n'est plus qu'un immense terrain vague, piqué de quelques rares bâtiments qui ont résisté à la terrible secousse de la nuit du 22 décembre (plus de vingt mille morts). La population s'est installée à la périphérie, ce qui a accru considérablement les distances entre les différents quartiers et, donc, entre le domicile et le lieu de travail. Le transport est devenu un véritable calvaire pour l'immense majorité de la population, qui passe plusieurs heures par jour à bord d'autobus et de taxis en ruine, quand ils ont la chance d'en trouver.

La rareté des devises et l'embarco commercial décrété par les Etats-Unis en mai 1985 ont encore aggravé, faute de pièces de rechange, l'état du parc automobile. Il est devenu très courant de voir, devant les maisons, des voitures posées sur des plots dans l'attente de jours meilleurs.

Malgré toutes ces difficultés, la capitale continue d'attirer les populations rurales qui fuient les zones de guerre. En 1940, Managua n'avait que 62 000 habitants. Elle rassemble aujourd'hui un tiers de la population totale du pays

(2700 000 habitants). Une étude réalisée à la fin de l'année dernière par l'université centro-américaine de Managua (UCA) montre pourtant que les ruraux ne vont pas directement vers la capitale. Ils tentent d'abord leur chance dans les petites villes, d'où ils émigrent de nouveau, cette fois vers Managua, s'ils n'ont pas réussi à améliorer leur sort.

Là, ils s'installent dans les barrios nuevos (nouveaux quartiers), où la municipalité essaie tant bien que mal de fournir les services de base

Après avoir longtemps hésité, les sandinistes ont entrepris l'an dernier de « nettoyer » le Marché oriental, qui était devenu un haut lieu de contestation de la politique économique du régime. Les commerçants refusant de se plier aux directives gouvernementales en matière de prix. Quelques mois plus tard, tout est à recommencer. Les détaillants sans permis sont revenus en rang serré — ils seraient déjà plus de 3 500 — et les prix ont atteint des niveaux spectaculaires, contribuant

vivre à Managua, la corruption se développe à tous les niveaux sous différents formes. Le *Nuevo Diario*, encore lui, dénonce le système de distribution de la brasserie la Victoria, qui appartient à l'Etat. Selon son directeur, partisan convaincu du régime, le Front sandiniste appuie les campagnes menées par le journal, car elles se font « dans un esprit positif afin d'aider le gouvernement à résoudre les problèmes ». « Nous savons », dit M. Chamorro, « que les chauffeurs exigent une « commission » de 1 000 cordobas par caisse de bière livrée. Ils partagent les recettes avec les superviseurs et le directeur de la société. Les restaurateurs qui refusent de payer n'ont tout simplement pas de bière. »

A la suite de ces dénonciations, les journalistes ont reçu des menaces de la part des chauffeurs et du directeur lui-même qui ont tenté de les faire se déplacer jusqu'à Nuevo Diario. Le gouvernement a annoncé l'ouverture d'une enquête et il est probable qu'elle sera suivie de licenciements, comme ce fut le cas l'an dernier, pour les mêmes raisons, à l'usine Coca-Cola.

« Astuce, ingéniosité et chance »

Tout le monde reconnaît cependant que cela ne résoudra rien dans la mesure où le niveau très bas des salaires favorise la corruption. De la même manière que les prix imposés aux producteurs agricoles encourage les derniers à contourner les contrôles et les réseaux de distribution officiels, pour contourner le marché noir au prix fort. Augmenter les salaires et les prix ne ferait qu'alimenter l'inflation. Les possibilités de sortir de ce cercle vicieux sont d'autant plus limitées que le Nicaragua consacre 50% de sa production alimentaire et industrielle à l'entretien de son armée.

Le commandant Bayardo Arce, un des neuf dirigeants du Front sandinista, n'a rien fait pour rassurer la population en déclarant dernièrement que, dans les priorités économiques du gouvernement en 1987, l'approvisionnement du marché national venait en troisième place, après la production pour la défense du pays et pour l'exportation. Pour surcroît, les habitants doivent donc, selon l'étude menée par les sociologues de l'UCA, plus que jamais compter sur trois facteurs : « Astuce, ingéniosité et chance. »

Malgré tout, les auteurs restent convaincus que « le mécontentement populaire sur le plan économique ne se traduit pas en termes politiques contre le régime sandiniste ». Il y a pourtant quelques privilégiés au milieu de cette misère généralisée : les étrangers et une toute petite minorité de Nicaraguayens qui ont des dollars américains. Four eux, le Nicaragua est sans doute devenu un des pays les moins chers au monde, grâce à la chute vertigineuse de la monnaie nationale, le cordoba.

De 70 cordobas pour 1 dollar américain, le taux de change officiel est passé en un peu plus de deux ans à 2 300 cordobas. Sur le marché noir, qui s'est généralisé, le dollar s'échange maintenant à 3 600 cordobas et plus. Une véritable aubaine. Il est désormais presque impossible de dépenser plus de 5 ou 6 dollars (30 à 35 F) par personne dans les meilleurs restaurants de Managua. Et, au taux de change du marché noir, le litre d'essence vaut à peine un centième de dollar, environ 6 centimes ! Mais pour l'immense majorité des Nicaraguayens, qui se débattaient avec des salaires mensuels de 30 000 cordobas (à peine 8 dollars américains au marché noir) et se lèvent au milieu de la nuit pour avoir de l'eau, la chute de la monnaie nationale ne fait que rendre la vie encore plus misérable.

BERTRAND DE LA GRANGE.

En dépit des problèmes — et ils sont immenses, — la capitale continue d'attirer les populations rurales qui fuient les zones de guerre

(eau, électricité) et de mettre de l'ordre pour éviter la prolifération des « implantations spontanées ». Mais le Nicaragua subit depuis cinq ans une guerre menée par les « contras », appuyés par les Etats-Unis. Une guerre militaire et économique qui asphyxie peu à peu le pays et rend la vie chaque jour un peu plus pénible.

A la différence des autres villes, comme Jinotega, Matagalpa ou Estelí, qui sont très proches des zones de combat, Managua n'a pas du tout été touchée par la guerre jusqu'à présent. C'est elle, en revanche, qui en souffre le plus sur le plan économique, en particulier en matière d'approvisionnement.

Faire son marché : un emploi à plein temps

Faire son marché à Managua n'a rien de romantique. Faute de transports en commun adéquats, c'est devenu un emploi à plein temps et un véritable parcours du combattant. Pourtant, on trouve à peu près de tout en abondance. Mais à quel prix ? Les « supermarchés du peuple », propriété de l'Etat, sont censés fournir divers produits de base (riz, haricots noirs, sucre, huile, etc.), mais les rayons sont désespérément vides. Restent les marchés, en particulier le Mercado Roberto Huembes, le plus moderne de Managua, et surtout le célèbre Mercado Oriental, haut lieu de tous les trafics et de la délinquance en tout genre depuis l'époque de la dictature Somoza.

MEXIQUE : la pollution dans la capitale

« Nous crèverons tous comme des mouches... »

Mexico. — « Nous crèverons tous comme des mouches » : ce titre sur cinq colonnes à la une d'un quotidien de Mexico reflète la psychose qui s'est emparée de la population de la plus grande ville du monde, obsédée par l'imminence d'une catastrophe écologique. Avec 18 millions d'habitants, et un million de plus chaque année, la ville est la plus polluée du globe. Respirer à Mexico, c'est fumer quarante cigarettes par jour, estiment les spécialistes.

11 000 tonnes de poussières toxiques sont rejetées chaque jour de manière incontrôlée au-dessus de la ville : oxyde de carbone, dioxyde de soufre, plomb, fer, cadmium, bactéries et microbes divers... un véritable cocktail d'apocalypse. Certains jours d'hiver, une épaisse nappes rousse enveloppe cette gigantesque cité, qui « prend alors les couleurs de la mort », selon la formule d'un écologiste. Cette par des voitures dont les plus élevés culminent à 5 000 mètres, la ville souffre au fond de sa cuvette et les faibles vents ne parviennent pas à disperser les polluants.

Les principaux coupables

Un autre phénomène bloqué et concentré les gaz toxiques sur la ville : l'inversion thermique, c'est le véritable danger qui menace la population de la capitale les jours d'hiver. Un couvercle d'air chaud recouvre la vallée de Mexico et les masses d'air froides, plus froides, ne parviennent plus à s'échapper. Les composés polluants s'accumulent alors pendant des heures noyant la cité dans une brume empoisonnée. Il faut attendre tard dans la journée pour que la cuvette se réchauffe et produise de nouveau un courant d'air descendant. Pour Jorge Gonzalez Torres, président de l'Alliance écologique, une inversion thermique devient fatale pour les nouveaux-nés et les vieillards lorsqu'elle dure vingt-quatre heures.

Selon une étude confidentielle réalisée par les services scientifiques d'une ambassade européenne, les niveaux de pollution atteints actuellement « constituent une cause indirecte majeure de décès ». Les pouvoirs publics nient toutefois l'existence d'un lien entre la pollution et la mortalité à Mexico. Selon cette étude, la pollution peut avoir toutes sortes de conséquences sur la santé : maladies broncho-pulmonaires et gastro-intestinales, conjonctivites, diminution de l'appétit, nausées, vomissements, céphalées, tachycardie, maladies rénales, du fœtus, du système nerveux, réactions

allergiques diverses et mal contrôlées, cancers.

Principaux coupables : le plomb et le dioxyde de soufre contenus dans les gaz d'échappement ainsi que les contaminants biologiques (microbes, bactéries, particules organiques). Les trois quarts des gaz polluants sont produits par les véhicules — trois millions circulent chaque jour à Mexico — et les industries situées dans un cercle de 90 kilomètres de diamètre autour de la capitale.

En raison de l'altitude de la ville — 2 300 mètres, — l'air contient 30 % d'oxygène de moins qu'au niveau de la mer et la pollution par les divers oxydes de carbone est deux fois plus intense.

L'étude précise que le plomb, contenu à l'origine dans l'essence, « se trouve maintenant omniprésent dans le vie quotidienne à Mexico : lait maternel, fruits, légumes, lait de vache, etc. ». Des valeurs de 80 microgrammes de plomb par décilitre de sang ont été détectées chez des enfants « qui appartiennent à une réserve véritablement catastrophique » quand on sait que le maximum admissible chez les enfants se situe entre 10 et 15 microgrammes. 70 % des enfants analysés dépassent le seuil de 40 microgrammes pour la partie nord de la ville, et des séquences définitives sont à prévoir pour ces enfants, poursuit l'étude.

Sous la pression des pouvoirs publics, la compagnie mexicaine des pétroles (Pemex) a mis sur le marché, il y a six mois, de l'essence avec un taux réduit de tétraéthyle de plomb. Mais les écologistes accusent maintenant Pemex d'avoir remplacé le plomb par des additifs qui provoquent une forte augmentation de l'acide dans la ville. Ce gaz qui, à haute altitude, filtre les rayons solaires dangereux, entraîne au niveau terrestre un nuage de gorgée, irritation des yeux, irritation des poumons chez les nouveaux-nés...

Et un autre polluant demeure : les matières fécales rejetées à l'air libre qui, sous l'effet des vents, entraînent une dissémination générale des micro-organismes. Il y a dix ans, les experts admettaient que deux millions de personnes rejettent de cette manière plus de 250 tonnes de matières fécales quotidiennement. Les chiffres ont maintenant triplé.

Pour les spécialistes de la santé, le problème fondamental de Mexico n'est plus désormais de savoir si la vie sera plus ou moins agréable dans quelques années, il s'agit de savoir si la vie sera tout simplement encore possible. — (AFP).

AIR FRANCE

VU?

LONDRES 650F

ALLER-RETOUR

TARIF J MOINS UN

Pour bénéficier de ce tarif, trois simples conditions :
- le billet aller-retour doit être acheté au plus tard la veille du départ.
- réservation du départ à la veille du départ.
- réservation du retour 15 jours avant le retour.
Ce tarif est valable jusqu'au 1er avril 1987 pour tout séjour de 14 jours au plus.

Pour tous renseignements complémentaires, adressez-vous à Air France ou à votre Agent de voyage.

MUSIQUE CLASSIQUE DE L'INDE

Cours de Table et enseignement de l'Hindi

Tél. : (1) 43-40-25-86 (après 22 h)

Le Monde
succ. minist.

LES INFOS

Les derniers flashs. L'actualité en direct.

3615 TAPEZ LEMONDE

OFFICIERS MINISTERIELS VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique OSP
84, rue la Boétie, 45-63-12-86

Vente au Palais de Justice de Versailles le mercredi 11 mars 1987 à 9 h 30
APPARTEMENT 4 PIÈCES ppales AV. TERRASSE EMPLACEMENT STATIONNEMENT
à SARTROUVILLE (78)
2, rue de la Croix-Mallard
Mise à prix : 58 000 F
S'adr. et vis. : M^e Pierre GRAS, avocat, 5, R. de Provence, 78000 Versailles, Tél. : 39-50-16-71.

Vente au Palais de Justice de Créteil, le JEUDI 12 MARS 1987 à 9 h 30
PAVILLON à VILLENEUVE-ST-GEORGES

5, rue HENRI-DUNANT
Clévis sur sous-sol avec salle de bain. Ronde-cloisonnée : entrée, cuisine, séjour, deux chambres, WC. Grand garage. Sur terrain de 3 ares.
MISE A PRIX : 228 000 F
S'adresser à M^e Geneviève BENS-BILLARD, avocat au barreau du Val-de-Marne, 169, avenue Aristide-Briand, 94230 Clichy-s/M. Tél. 46-63-16-91

Vente au Palais de Justice de Bobigny, le MARDI 10 MARS 1987, à 13 h 30 - EN-UN LOT
UN APPARTEMENT de 3-p. p. à BAGNOLET (93)

dans un immeuble immobilier 77 à 83 et 91 à 111, rue Pierre-Curie
1 à 21, rue de Manilla et 148 à 156, rue Sud-Carnot
au 1^{er} étage du bâtiment D2 - LINE CAYE au sous-sol.
S'adr. M^e POLYMERSENET, avocat à Aubervilliers
M. à P. : 195 000 F
S'adr. SCP d'avocats Alain J. GASTINEAU, Bernard MALANGAU et Martine BOTTLELLÉ-COUSSEAU, 29, rue des Pyramides, Paris (1^{er}).
Tél. 42-60-46-79. Tous avocats p. Trib. g. inst. Bobigny ; a. lieux pour visiter.

Cabinet de la SCP d'avocats CHEVALIER, CHEVALIER-ANDRÉ et BARADEZ, 108, pl. des Minimes à EVRY. Tél. 64-97-11-11, et cabinet de la SCP d'avocats NORMAND, CHAIGNE, NORMAND-BORDARD et PAILLARD, 37, r. Galliéni à 75016 PARIS. Tél. 47-20-38-81.

VENTE SUR BAISSE IMMOBILIERE au Palais de Justice d'EVRY (Seine-et-Marne) le MARDI 17 MARS 1987 à 14 heures
D'UNE MAISON INDIVIDUELLE de 4 p. prime avec GARAGE en sous-sol et JARDIN entouré à **IGNY (ESSONNE)**
5, RUE DES CHATAIGNIERS
MISE A PRIX : 200 000 F
Consignation oblig. pour cadastrer. Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau d'Evry (l'avocat du possesseur ne peut intervenir que pour cadastre).

Afrique

TCHAD : les tentatives de « réconciliation nationale »

Le résistant retour de M. Goukouni Oueddei

Le colonel libyen Messaoud Abdelaziz est rentré à Tripoli. Au Club des pins, un ensemble de villes résidentielles situés à une vingtaine de kilomètres du centre d'Alger, M. Goukouni Oueddei reste assis face à ses responsabilités. Il vient cependant, selon plusieurs témoignages, de tirer un trait définitif : « Goukouni » ne retournera pas en Libye. C'est la reconnaissance, le sens du message que le colonel Messaoud, qui avait été chargé par le colonel Kadafi de « chaperonner » M. Goukouni Oueddei, est allé porter au chef de la Jamahiriya, Gheddafi.

L'attitude de M. Goukouni Oueddei, téméraire d'un courage certain, pour plusieurs raisons : celui qui n'a pas honte de qualifier de « frère ennemi » de M. Habré - un verbe, les deux hommes l'ont utilisé l'un contre l'autre - sait qu'il ne pourra plus reprendre un jour ses troupes, et tout ce qu'il lui reste à faire, de « pouvoir », dirigé par son propre chef, est de tenter de régler le conflit. Parce qu'il est, lui aussi, atteint par le « syndrome » schizophrénique. « Vingt ans, ça suffit ! », dit M. Goukouni Oueddei à ses propres adjoints. MM. Adoum Yacoub et Adoum Tadj, qui sur le terrain ont conduit un accord militaire avec M. Habré, n'ont plus aujourd'hui le respect nécessaire pour continuer à se battre contre le Tchad, c'est-à-dire contre eux-mêmes.

Un goût d'insécurité

Pour beaucoup de ceux qui ont conclu une alliance contre nature avec la Libye et qui ont fait le choix de se « rallier » (quel autre mot ?), le retour à N'Djamena d'un général-prince d'Alger, un homme de combat, et pour quel résultat ? Certes, selon la propagande du gouvernement tchadien, M. Goukouni Oueddei revient à N'Djamena, il sera accueilli « avec tous les honneurs ». Passé un moment d'euphorie, cependant, l'effet médiatique s'effacera, qui peut le croire ? L'exemple du général Djogo, du colonel Kamougué, du colonel Kotiga, de MM. Mballendana, Lamana, Soudouki Khair, Djibrine Grizky, Tokisor et autres « satellites », qui ont reçu une reconnaissance gouvernementale, une villa, une

voiture et, pour certains, de quoi s'alimenter régulièrement en caisses de champagne, c'est-à-dire le pouvoir, avec, en sus, des surveillances policières attentives, suffit à relativiser ce que d'espions nous ont communiqué sur la « réconciliation nationale ».

Chacun sait, en effet, que cette question se résout avec acuité le jour où le prix sera reversé au Tchad. Mais, pour tous, quelle autre solution au moment où, sur le terrain militaire, M. Habré gagne point après point et où la France lui donne, pour une fois sans bazar, les moyens de la reconquête ?

M. Goukouni Oueddei, ses proches le disent, est las. Il n'aspire, parce que c'est un homme usé par les combats et les renoncements politiques, qu'à rentrer en France, au bord du Chili. Certes, une telle affirmation n'est pas à prendre pour argent comptant. Mais, au-delà, il lui faut pouvoir rentrer à tête baissée.

« Goukouni » fait courir un risque à ses proches en se retirant pas à Tripoli. Outre une partie de sa famille, la Libye héberge environ mille cinq cents Tchadiens qui se réclament de lui et qui sont, pour beaucoup, les familles des combattants des FAP qui ont rejoint les Forces armées nationales tchadiennes (FANT), sans compter au moins une douzaine de cadres de son mouvement qui jadis à Tripoli d'une résidence extrêmement surveillée.

Si l'on quitte Alger, pour Libreville (où se déroulent des négociations pour son retour) ou N'Djamena, il n'est pas certain d'échapper à la surveillance internationale, qu'il n'y a plus d'opposition tchadienne, que la présence libyenne au nord du Tchad - qui a répondu longtemps à une demande expresse de l'opposition tchadienne - est totalement illégitime, et que le Tchad est victime, stricto sensu, de l'agression d'une grande puissance.

Déjà, sur le plan diplomatique, les choses ont considérablement évolué. On peut d'ores et déjà prévoir que la récente démission de l'occupant libyenne par M. Houphouët-Boigny, suivie immédiatement après par celle du président camerounais, M. Paul Biya, va entraîner les plus puissants des chefs d'Etat africains à suivre le mouvement, entraînant en cela à accentuer l'isolement diplomatique de la Libye.

L'Egypte, le Sénégal, maintenant le Nigeria, le Bénin, le Congo, pour ne citer que quelques pays, ne craignent plus aujourd'hui de prendre leurs distances, les deux premiers l'ayant fait depuis longtemps. Certes, pour un tel mouvement soit durable, pour que l'on n'assiste pas à de nouvelles volte-face, il est indispensable que, sur le plan militaire, le président Hissène Habré conserve l'avantage.

Le cas de l'Algérie

Reste, bien sûr, le cas de l'Algérie, dont on sait bien que, comme les autres, elle redoute l'expansion libyenne (au Sahara notamment), mais qui, aujourd'hui, parce que la Libye est, malgré tout, un « pays frère » et qu'elle accueille M. Goukouni Oueddei, se trouve placée au centre de l'impasse tchadienne. M. Goukouni Oueddei constitue une carte politique qu'Alger peut espérer monnayer pour son profit. Si l'on écarte un instant l'hypothèse selon laquelle Alger et Tripoli se sont mis d'accord sur le « cas Goukouni », le gouvernement algérien, qui a toujours eu une attitude diplomatique, à l'égard sans bien de la Libye, que de la France et du Tchad.

A l'évidence, il ne déplairait pas à la diplomatie algérienne d'apparaître comme l'instrument du retour de M. Goukouni Oueddei à N'Djamena, c'est-à-dire de la réconciliation tchadienne. En échange de quoi ?

M. Goukouni Oueddei, « ministre d'Etat, chargé de la défense nationale », comme nous le disait, sans rire, à N'Djamena, il y a huit jours, M. Moumine Tadj, le ministre de l'Information ? Ce serait là un étrange retournement de destin puisque, en 1979, M. Habré était ministre de la défense du GUNT, alors présidé par M. Goukouni Oueddei. Mais, après tout, pourquoi pas ? Le chef tchadien sait que, comme tous les chefs d'Etat africains, M. Hissène Habré a fait sien le vieux proverbe selon lequel « On en met pas deux crocodiles nés dans le même marigot », ce qui signifie que, à l'avenir, il ne partagera plus que les apparences du pouvoir. Pourtant, à Alger, M. Goukouni Oueddei a réaffirmé son accord avec les chefs militaires des FAP, et ceux-ci disent le reconnaître toujours comme leur porte-parole, au moins sur le plan politique.

C'est sur ce plan-là que le retour à N'Djamena de l'ancien président du GUNT prend toute sa signification : il reste à M. Goukouni Oueddei à négocier, moins pour lui que pour son clan, une conception plus ouverte de la direction de l'Etat tchadien, une liberté d'expression pour les gens de sa sensibilité, sans que pour autant on en revienne au piège des tendances, dont l'histoire du Tchad a montré qu'elles conduisent inexorablement à une logique d'affrontements fratricides.

LAURENT ZECCHIN

Le conflit du Sahara occidental

Le Maroc affirme qu'il a repoussé une « attaque massive » du Polisario

Pour la première fois depuis deux ans, un communiqué de l'état-major général des forces armées royales, publié à Rabat le mercredi 25 février, annonce que de véritables combats ont eu lieu au Sahara occidental. L'armée marocaine, indique le communiqué, a repoussé une « attaque massive » lancée à l'aube de mercredi par le Front Polisario entre les localités de Farsia et de Mahbba, près de la frontière algérienne.

Selon les Marocains, le Polisario a mis en œuvre une centaine de véhicules et d'engins blindés pour cette offensive qui visait à « cultiver les défenses du mur et à prendre pied à l'intérieur de l'enclente de défense ».

Les missiles SAM-6

« Les radars des forces royales ont détecté pendant l'attaque des batteries antiaériennes de missiles SAM-6. (...) L'ennemi a été repoussé et les forces armées royales maîtrisent la situation sur toute la ligne de défense », indique le communiqué sans faire le bilan des pertes ni préciser le lieu exact des combats.

Mahbba se trouve à une trentaine de kilomètres de la frontière algérienne et à moins de 100 kilomètres de Tindouf, base arrière

du Polisario en Algérie. Celui-ci avait évacué cette ancienne garnison espagnole en décembre 1984 devant l'avancée d'un quatrième mur marocain dans la région. Malgré l'importance du dispositif de défense déployé par le Maroc dans cette zone, celle-ci reste assez vulnérable en raison de la proximité de l'Algérie.

Il est probable que le Polisario a voulu faire un coup d'éclat, à deux jours de la célébration, vendredi, du centième anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraoui démocratique (RASD).

Depuis le début du mois, le Polisario a publié plusieurs communiqués faisant état de combats non pas dans cette région, mais au sud du territoire, là où le Maroc vient d'entreprendre la construction d'un nouveau « mur » pour interdire l'accès du littoral atlantique aux combattants sahraouis.

● SÉNÉGAL : reprise des cours à l'université. — Après trente-deux jours d'une grève qui s'était étendue aux principaux lycées de Dakar et de l'intérieur du pays, les étudiants sénégalais ont repris, mercredi 25 février, les cours à l'université de la capitale. Les forces de l'ordre ont évacué le campus et seul un dispositif policier limité était maintenu à l'entrée de celui-ci. — (AFP.)

NOUS CRÈVERONS COMME DES MOUCHES

Les gérants

OFFICERS MINISTERIELS VENTES PAR ADJUDICATION

D'UNE MAISON

MONY (TERRAIN)

LA CRUISE : ON EN SORT QUAND ?

ECONOMIE

REPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : selon un sondage CSA « la Croix »

93 % des Français jugent l'apartheid « inacceptable »

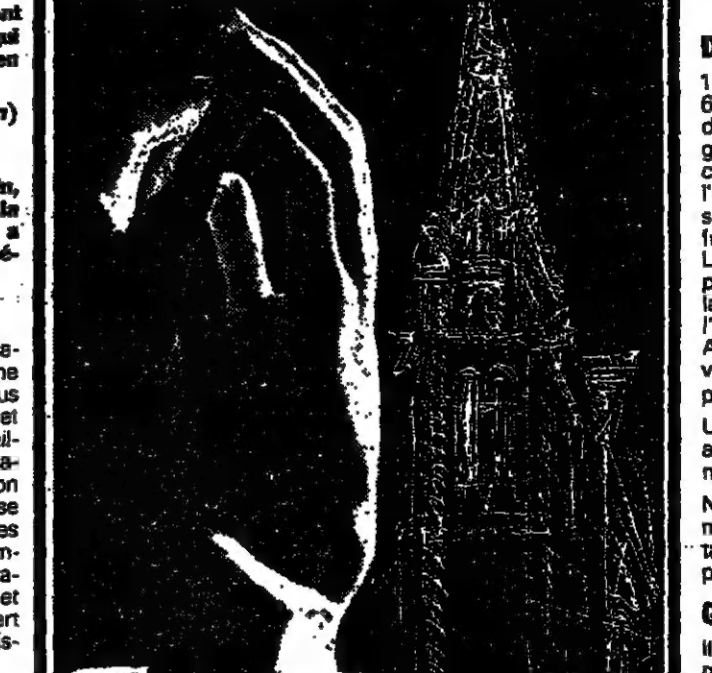
Selon un sondage CSA, publié par la Croix dans son édition du jeudi 26 février (1), la quasi-totalité des Français (93 %) estiment « inacceptable » que les Noirs d'Afrique du Sud n'aient pas le droit de vote. Ce sondage montre que 52 % des personnes interrogées savent exactement ce qu'est l'apartheid et que leur intérêt pour l'Afrique du Sud s'empêche en raison de « rancunes contre les Noirs ». 10 % seulement évoquent la « pénalisation des communistes en Afrique ». Optimistes, puisque 71 % d'entre eux pensent que « Noirs et Blancs trouveront un terrain d'entente », les Français sont cependant hostiles (40 % contre 30 %) à ce que la France cesse ses relations diplomatiques avec Pretoria. De même, ils sont contre (44 % contre 37 %) des sanctions commerciales et contre une obligation faite aux entreprises françaises de quitter

l'Afrique du Sud (52 % contre 25 % qui sont pour). Enfin, si 71 % des personnes interrogées s'opposent à une interdiction des comptes bancaires entre les banques françaises et sud-africaines (19 % y sont favorables), dans leur grande majorité (64 % contre 18 %), elles se prononcent en faveur d'une aide de la France aux organisations anti-apartheid. Enfin, 59 % des personnes interrogées sont prêtes à signer des pétitions (pour protester contre l'apartheid).

(1) Ce sondage CSA (Claude Saquet et associés), réalisé selon la méthode des quotas entre le 13 et le 18 février, auprès d'un échantillon national de mille personnes, a été effectué pour le compte de la Croix, l'Evénement du jeudi, TF 1 et France des hommes.

● L'Afrique du Sud aurait cofinancé la Contra, selon ABC. — Pendant plus de trois ans les gouvernements américain et sud-africain ont travaillé ensemble pour fournir une aide militaire à la Contra armée de Nicaragua, a affirmé, mercredi 25 février, la chaîne de télévision américaine ABC. Selon ABC, l'opération baptisée Vest Pocket était directement et secrètement menée par le directeur de la CIA de l'époque, M. William Casey. Les relations entre les officiels américains et sud-africains ont eu lieu alors que l'administration et le Congrès débattaient l'adoption de l'adoption de sanctions contre Pretoria pour inciter les autorités à abandonner leur politique d'apartheid. — (AFP, AP, Reuters.)

POUR LE 8^e CENTENAIRE DE NOTRE-DAME



Jean de Bonnot publie en édition d'art les **Cathédrales de France d'Auguste Rodin**. C'est le seul livre écrit par ce génie de la sculpture. C'est aussi son testament spirituel.

Les souscriptions sont ouvertes. Ne pas joindre de règlement.

« Je lègue aux Français leur plus grand trésor artistique que : Les Cathédrales de France ». (Rodin)

Cet ouvrage d'art est actuellement en impression. Il sera relié au fur et à mesure des demandes, la date de la poste faisant loi. Le tirage est limité aux seuls souscripteurs. Dès aujourd'hui, vous pouvez envoyer votre bulletin, sans aucun engagement de votre part.

Pour ce grand livre d'art : prix éditeur.

Une œuvre de cette importance réclamait une édition de grand prestige. Dans ce livre, il n'y a aucune magie, seulement un soin patient apporté à chaque détail. Le papier est fabriqué lentement par une machine dite à la « forme ronde », inventée au XVIII^e siècle. Par ce procédé, les fibres de la pâte s'entremêlent naturellement et forment un papier solide et sonnant. Aucun blanchiment chimique : les feuilles gardent leur couleur naturelle ivoire. Un

Description de l'ouvrage.

1 vol grand in-quarto (21 x 27 cm), 670 pages environ, 136 dessins de Rodin. Papier chiffon filigrané aux canons. Reliure pleine cuir d'une seule pièce. Dos à l'or fin 22 carats, plats repoussés à l'or et à l'ivoire. Tranchefiles et signet tressés assortis. La reliure de ce livre a reçu le prix Aspra de Rome 1982, pour la plus belle reliure artistique de l'année. En effet, l'artiste ingo Avolta a réussi à exprimer merveilleusement le symbolisme profond de la cathédrale. Une doublure invisible du dos assure une résistance supplémentaire. Nos décors sont gravés à la main 163 cm² de feuille d'or véritable, tiré 22 carats, sont utilisés pour chaque volume.

Garantie à vie

Il vaut mieux avoir peu de livres, mais les choisir avec goût. Les beaux livres donnent à l'amatteur éclairé des satisfactions inépuisables. Je ne publie que des œuvres de qualité, soignées dans les plus petits détails, qui prennent de la valeur chaque année, car l'irréversible et le cuir embellissent avec le temps. C'est pourquoi je m'engage à racheter mes ouvrages au souscripteur pour le même prix et n'importe quel moment.

Jean de Bonnot

CADEAU

Les souscripteurs qui renverront leur bulletin dans la semaine, recevront, avec cet envoi, une estampe originale représentant cette gravure de 14 x 21 cm est une véritable petite œuvre d'art, numérotée et signée par l'artiste. Elle leur restera acquise, quelle que soit leur décision.

Jean de Bonnot.

Prêtez-moi ce livre S.V.P.

à envoyer à JEAN DE BONNOT 7, Faubourg Saint-Honoré - 75392 Paris Cedex 08

Oui, envoyez-moi, pour un prêt gratuit de dix jours « Les Cathédrales de France » d'Auguste Rodin, en un seul volume 21 x 27 cm, auquel vous joindrez mon cadeau. J'attendrai le temps nécessaire pour qu'il puisse être relié. Si ce livre ne me convient pas, je vous le renverrai dans son emballage d'origine, dans les dix jours, sans rien vous devoir, mais je conserverai, de toute façon, le gravure que vous m'offrez. Si je décide de le garder, je vous réglerai le montant de 345 F (+22,80 F de frais de port).

Nom Prénoms Adresse complète Ville Code postal Signature 1

Je déclare sur l'honneur que tant mon adresse que ma signature sont conformes.

سكرا من الامم

صكذامن الاصل

Diplomatie

Les relations entre l'Italie et le groupe des Cinq

La visite de M. Mitterrand à Rome a été perçue comme un geste d'apaisement après l'« affront du Louvre »

ROME
de notre correspondant

M. Mitterrand a commencé, mercredi 25 février, un séjour privé de trois jours en Italie. Avant de visiter Venise et peut-être Vérone, Mantoue ou Ferrare, le chef de l'Etat français a conféré avec son homologue italien, M. Francesco Cossiga, démocrate-chrétien, et avec le président du conseil, M. Bettino Craxi, socialiste. M. Mitterrand a redit que, aux termes des accords de Tokyo passés entre les sept grands pays industrialisés en mai dernier, l'Italie (tout comme le Canada) doit « automatiquement » prendre part « aux délibérations qui concernent la gestion et la réforme du système monétaire international », et a estimé qu'après ses échanges de vues avec les dirigeants romains - le malentendu devrait être normalement dissipé.

M. Mitterrand aurait-il, sous le prétexte d'un déplacement privé, fait un voyage à Canossa ?

Un sondage IPSOS - VSD

Les Français ont une meilleure image de M. Gorbatchev que de M. Reagan

Selon un sondage IPSOS réalisé pour VSD (1), 59% des personnes interrogées ont une « bonne image » de M. Gorbatchev, contre 36% seulement pour M. Reagan. Le numéro un du Kremlin accède son avance dans les réponses à la question de savoir s'il « fait du bien » à l'image de son pays à l'étranger : 54% et 34% pour M. Reagan. Le président américain n'en est pas moins jugé, curieusement, bien meilleur « homme de communication » (53%) que le dirigeant soviétique (22%).

Côté dames, c'est nettement Nancy Reagan qui l'emporte : 62% des personnes interrogées ont d'elle une « bonne image » contre 41% pour Raïssa Gorbatchev. 10% seulement jugent cette dernière « plus efficace dans le rôle d'épouse de leader d'un grand pays », alors que 55% donnent sur ce point la palme à la première dame de la Maison Blanche.

(1) Sondage réalisé les 20 et 21 février sur un échantillon représentatif de huit cents personnes.

L'homme de dialogue et de bonne volonté - sous les traits duquel on le dépeint volontiers ces temps-ci de ce côté des Alpes - serait-il venu apporter à l'Italie - outragée par l'incident qui a marqué, samedi 21 février, la réunion du directeur monétaire occidental à Paris - ce commencement de « clarification » qu'elle exigeait pour poursuivre le dialogue avec les six autres grands pays industrialisés, et, d'abord, la préparation du prochain sommet de Venise ? Cette interprétation faite par la presse italienne du « crochet romain » du président français lors d'un de ses habituels séjours privés dans la péninsule donne au moins la mesure d'un fait : l'abîme existant entre le léger dédain avec lequel l'incident a été traité en France (la « bouderie italienne ») et l'ampleur qu'il a pris ici à la « une » de tous les journaux.

Agiter le drapeau

Pour ce qui est du voyage du président, les faits sont établis. M. Mitterrand continue de se rendre parfois en Italie à titre privé, et, à la longue, il devient délicat de ne pas faire une visite au chef du pays hôte. Aussi avait-il été convenu, début février, qu'à l'occasion de son futur déplacement en Italie du Nord, M. Mitterrand se rendrait au Quirinal pour voir M. Cossiga. Et, bien entendu, il verrait aussi, dans les mêmes conditions, le président du conseil.

Les détails de son déplacement étaient arrêtés avant ce que l'on a appelé ici « l'affront du Louvre ». M. Craxi ne pouvait évidemment pas ignorer. Et ce fait, à son tour, donne une coloration particulière à l'incident du samedi 21. Le président du conseil italien, en confiant au ministre du Trésor, le démocrate-chrétien Giovanni Goria, des instructions impératives d'avoir à soutenir avec la plus grande fermeté la revendication italienne d'être intégralement partie prenante à l'accord de directeur monétaire occidental, savait que, quatre jours plus tard, M. Mitterrand viendrait au palais Chigi. Cette visite pourrait, dès lors, être présentée comme un premier geste de réconciliation après l'orage.

Une fois encore, le leader socialiste - qui, en toute hypothèse, vit

actuellement ses derniers jours à la tête d'un gouvernement en pleine crise - a donc démontré ses capacités manœuvrières.

Il a tout d'abord agité le drapeau, ce qui, par les temps qui courent, est bien vu dans la péninsule. Il a, en second lieu, mis en position difficile M. Goria, l'un des rares hommes politiques qui a, d'évidence, l'étoffe d'un futur premier ministre, et aussi l'âge de se poser en concurrent du leader socialiste pour les lustres à venir. M. Goria, de surcroît, est démocrate-chrétien, ce qui a permis à M. Craxi d'opposer l'image d'un PSI soutenant très fermement les intérêts nationaux à une Démocratie chrétienne prompt à se désolidariser. La presse, ici, a souligné abondamment depuis la fin de 1986 le « dépasement » - illustré notamment par l'indicateur du produit intérieur par tête - de la Grande-Bretagne par l'Italie. Celle-ci, pour sa plus grande fierté, est désormais « la cinquième puissance économique de la planète ». Le sommet de Tokyo avait enregistré (à demi) l'évidence des progrès accomplis par la péninsule. S'il est vrai que les infrastructures du pays demeurent encore trop souvent dignes du tiers-monde, l'industrie nationale manifeste aujourd'hui un dynamisme comparable à celui des plus grands, supérieur en tout cas à celui de la Grande-Bretagne et de la France. Et si le déficit public reste abyssal, le déséquilibre de l'Italie maintient un taux d'exportation élevé, l'inflation est redevenue à des niveaux compatibles avec l'environnement de la CEE et de l'OCDE. Mais la lire, après son récent redressement, a-t-elle la carrure suffisante pour jouer, le cas échéant, ce rôle de garant des droits de tirages spéciaux du FMI qui est celui des monnaies du groupe des Cinq ? Rien n'est moins sûr, et la question, au vrai, n'a jamais été véritablement soulevée.

JEAN-PIERRE CLERC.

M. Chirac le 2 mars en Belgique. - Le porte-parole du ministère belge des relations extérieures a annoncé, mercredi 25 février, la visite de M. Jacques Chirac en Belgique. Le premier ministre français devrait s'entretenir avec son homologue, M. Wilfried Martens, des récentes propositions de réforme du financement de la CEE, le Belgique exerçant jusqu'à présent le rôle de président du conseil européen. M. Chirac sera également reçu par le roi Baudouin. - (AFP.)

La tournée de M. Chevardnadze en Asie du Sud-Est et en Australie

De nouvelles initiatives à l'égard du conflit cambodgien ?

Le dossier cambodgien figurera au centre de la tournée que M. Chevardnadze doit effectuer la semaine prochaine dans la région. L'initiative du ministre soviétique des affaires étrangères prend d'autant plus de relief que la diplomatie indienne y est cette fois associée.

BANGKOK
de notre envoyé spécial

M. Chevardnadze se rend la semaine prochaine en Australie, en Indonésie et à Hanoï, Phnom-Penh et Vientiane. Il doit également faire une courte escale à Bangkok.

Cette tournée coïncide avec celle de M. Natwar Singh, vice-ministre indien des affaires étrangères, attendu à Bangkok, à Kuala Lumpur et à Singapour. Selon les Malaisiens, M. Singh a indiqué en janvier, à l'occasion d'une visite officielle du premier ministre de Kuala Lumpur à New-Delhi, qu'il fallait s'attendre à une « nouvelle flexibilité » du Vietnam à propos du Cambodge.

Tout en continuant de reconnaître le gouvernement de Phnom-Penh - et de s'opposer donc à celui du prince Sihanouk, appuyé par Bangkok, Djakarta et Kuala Lumpur, - l'Inde a récemment opéré un rapprochement avec la Thaïlande, où M. Rajiv Gandhi s'est rendu en visite officielle en octobre dernier.

A la suite de son séjour à New-Delhi, où il avait accompagné le premier ministre malaisien, le chef de la diplomatie de Kuala Lumpur, Datuk Rais Yasin, a invité les Etats de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est : Brunei, Malaisie, Indonésie, Philippines, Thaïlande, Singapour) à « revoir » leur position sur le Vietnam et le Cambodge. Il doit, lui aussi, se rendre à Bangkok la semaine prochaine pour s'en entretenir avec son homologue thaïlandais, M. Siddhi Sawetila.

Ce ballet diplomatique laisse penser qu'une nouvelle initiative n'est pas exclue. Le ministre indonésien des affaires étrangères, chargé par l'ASEAN de parler au nom du groupe aux Vietnamiens, a, en effet, déjà annoncé qu'il comptait reprendre le chemin de Hanoï après sa rencontre avec M. Chevardnadze. En outre, la quatrième conférence des ministres indochinois des affaires étrangères, qui devait se réunir au début de l'année à Phnom-Penh, a été reportée à une date ultérieure.

Asie

AFGHANISTAN

La résistance refuse de rencontrer M. Najibullah

Le chef du régime prosoviétique afghan, M. Najibullah, a déclaré qu'il était prêt à négocier avec les responsables de la résistance, en Afghanistan ou dans « le pays neutre » de leur choix, dans un appel diffusé par le radio de Kaboul, mercredi 25 février, et coïncidant avec la reprise, à Genève, de pourparlers indirects avec le Pakistan sous les auspices des Nations unies. Il a réaffirmé que son régime était prêt à intégrer les opposants au sein d'une coalition gouvernementale (Le Monde du 26 février). Toutefois, plusieurs dirigeants de la résistance, qui avaient déjà rejeté les propositions antérieures de Kaboul en vue d'une réconciliation nationale, ont immédiatement repoussé cette offre en déclarant qu'ils ne considéraient pas M. Najibullah comme un chef de gouvernement. L'Union soviétique, ont-ils dit, est « le principal parti » au pouvoir à Kaboul.

S'adressant à la presse à Genève au cours de l'ouverture des négociations, le médiateur des Nations unies, M. Diego Cordovez, a estimé que celles-ci ne pouvaient qu'être lentes en raison de l'importance des décisions politiques que suppose un éventuel accord sur le calendrier d'un retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan. Des progrès « considérables » ont été accomplis jusqu'à présent dans la voie d'un règlement politique, a-t-il ajouté, et il y a maintenant « une chance à ne pas manquer ».

A Islamabad, enfin, l'alliance des principaux partis de la guérilla afghane a publié une déclaration en quatre points énumérant les garanties qu'elle entend fournir aux pays voisins et aux partisans du régime de Kaboul en cas de formation d'un gouvernement sous son contrôle. Cette déclaration représente un effort d'unité de la part des composantes de la résistance. - (AFP.)

CHINE : une « nouvelle période »

L'armée retrouve un rôle-clé dans la vie politique

PÉKIN
de notre correspondant

Tous les journaux ont publié, jeudi 26 février, une « résolution sur le travail politique au sein de l'armée pour la nouvelle période », adoptée le 27 janvier par la commission militaire du comité central du PCC et accompagnée d'une circulaire du parti appelant tous les échelons du PCC à l'« étudier sérieusement ».

C'est la première fois qu'un texte officiel important indique que la Chine est entrée dans une « nouvelle période » avec la chute, à la mi-janvier, de M. Hu Yaobang, le secrétaire général du parti. Ce n'est pas une coïncidence si ce sont les militaires, dont le rôle ne cesse de grandir, qui sont chargés de cette mise au point.

Cette résolution insiste sur le rôle de la « pensée-Mao Zedong » associée au marxisme-léninisme, et sur celui de la propagande, et elle énonce « les trois grandes tâches du pays pendant la prochaine période : l'éducation moderne socialiste, la réunification de la patrie, y compris Taiwan, et la lutte contre l'hégémonie et pour la sauvegarde de la paix mondiale ». Elle parle, sans en préciser la nature, d'un « changement stratégique de l'idée directrice de l'éducation de notre armée » qui, souligne le texte, doit rester sous la « direction absolue du parti ». Enfin, elle reprend l'exigence des militaires, longtemps réduits à accepter les miettes de la

« Lutte contre le libéralisme bourgeois »

An même moment, les documents internes du parti datant du début de l'année sur la crise politique née des manifestations étudiantes commencent à faire surface. Deux textes citant des propos de M. Deng, datés des 7 et 15 janvier, ont été ainsi communiqués à plusieurs journalistes. Ils confirment s'il en était besoin le caractère fondamentalement conservateur des vues de M. Deng, en particulier quand celui-ci cite en exemple à suivre la proclamation de l'état de siège en Pologne en 1981 : « Ils [les dirigeants polonais] ont eu recours et ont maîtrisé la situation. Cela montre que, sans la dictature, ça ne marche pas. Les méthodes de dictature, il ne faut pas simplement en parler, il faut les appliquer à temps ».

« Lutte contre le libéralisme bourgeois »

On ne saurait être plus éloigné de ce « libéralisme » qui a fleuri en Chine ces deux dernières années. M. Deng a choisi une ligne autoritaire, léniniste, soit volontairement, soit contraint et forcé par le contrat conservateur. De toute manière, pense-t-il, l'important aux yeux du monde occidental est que la situation politique en Chine demeure stable. Encore faudrait-il que les événements actuels viennent confirmer que c'est le cas.

M. Deng montre aussi, lui qui est l'homme de l'« ouverture au monde

extérieur », le peu de cas qu'il fait de l'opinion étrangère et le mépris qu'il a pour le système politique américain : « Là-bas, c'est la bagarre, et cela entraîne des problèmes. Nous ne pouvons pas accepter ces méthodes. » « La lutte contre le libéralisme bourgeois [durera] en moins vingt ans (...). Nous ne pouvons pas nous permettre d'échouer. Nous ne devons pas craindre que les étrangers disent que nous portons nous-mêmes atteinte à notre image (...). Vous prêtez l'oreille aux opinions venant de Taiwan ou d'experts bourgeois étrangers. Tous demandent que nous nous engagions sur le chemin du libéralisme, y compris que nous libérons Wei Jingsheng [dissident du « Printemps de Pékin » condamné à quinze ans de détention]. Ils disent que nous ne respectons pas les droits de l'homme. Mais ce que nous voulons préserver, ce sont les choses contre lesquelles ils luttent et qu'ils espèrent que nous changerons. »

On ne saurait être plus éloigné de ce « libéralisme » qui a fleuri en Chine ces deux dernières années. M. Deng a choisi une ligne autoritaire, léniniste, soit volontairement, soit contraint et forcé par le contrat conservateur. De toute manière, pense-t-il, l'important aux yeux du monde occidental est que la situation politique en Chine demeure stable. Encore faudrait-il que les événements actuels viennent confirmer que c'est le cas.

PATRICE DE BEER.

L'Union soviétique a repris ses essais nucléaires souterrains

(Suite de la première page.)

A l'époque, c'est l'Union soviétique qui avait tenu le rôle du vainqueur en rompant unilatéralement la trêve. Aujourd'hui, ce sont les Etats-Unis qui ont pris la responsabilité de l'échec en faisant savoir dès le début qu'ils ne soutiendraient pas l'exemple de M. Gorbatchev, et en poursuivant tranquillement leurs essais au rythme habituel. Leur argument a toujours été que des essais sont nécessaires au maintien en état de leur force de dissuasion : tant que les armes nucléaires n'auront pas été interdites et liquidées, on doit les essayer, ce qui peut d'ailleurs conduire à des « améliorations » positives, par exemple sur le plan de la sécurité. Les Soviétiques rejettent d'autant plus cet argument qu'ils soupçonnent le Pentagone de vouloir tester par ce biais des dispositifs relevant de l'initiative de défense stratégique (IDS).

Les responsables américains ont été encouragés dans leur attitude par leurs alliés - notamment la France, qui a poursuivi elle aussi ses essais à Mururoo, - mais sans doute aussi par la faible réaction de l'opinion publique. Tout en approuvant le geste de M. Gorbatchev, les milieux pacifistes ne se sont guère mobilisés pour condamner les essais américains, qui se sont poursuivis dans une sorte d'indifférence. Il est possible à cet égard que la catastrophe de Tchernobyl n'ait pas eu l'effet qu'on aurait voulu lui donner à Moscou : face aux aléas et aux dangers des centrales nucléaires, les risques tenant aux explosions militaires sont apparus minimes et très étroitement « vérouillés ».

Il reste que les Etats-Unis ont joué le mauvais rôle dans la pièce, et surtout que leur attitude sur d'autres dossiers du désarmement accentue cette impression, y compris cette fois auprès des gouvernements alliés. A la fin de l'an

dernier, ils n'ont pas craint de franchir les limites de l'accord SALT-2 en mettant en service un nouveau bombardier équipé de missiles de croisière. Aujourd'hui, ils font savoir que l'interprétation « large » du traité ABM sur les antimissiles va devenir la doctrine officielle de Washington, autrement dit que les essais qu'ils projettent vont bousculer très sérieusement les classes de ce texte, dont la survie, on s'en souvient, a été à l'origine de l'échec de Reykjavik. Dans le même temps, M. Weinberger, le ministre américain de la défense, cache de moins en moins son ambition de mettre sur les rails de manière irréversible l'initiative de défense stratégique avant la fin du mandat de M. Reagan, et quels que soient les aratars du scandale des ventes d'armes à l'Iran.

Tout cela semble quelque peu exagéré à certains des interlocuteurs que MM. Nitze et Perle, envoyés du président Reagan en Europe, ont rencontrés ces derniers jours à Londres et à Bonn. M. Thatcher a fait savoir qu'une décision de déploiement anticipé de l'IDS ne saurait aller sans négociations avec Moscou, et M. Kohl est allé un peu plus loin en déclarant qu'une « solution coopérative doit être recherchée avec l'URSS pour tout pas allant au-delà de la phase de recherches ».

MICHEL TATU.

M^{lle} Debénest est nommée ambassadeur à Port-of-Spain

Le Quai d'Orsay a annoncé, mercredi 25 février, la nomination de M^{lle} Jeanne Debénest, jusqu'ors ambassadeur de France à Managua, comme ambassadeur à Port-of-Spain (la Trinité et Tobago), en remplacement de M. Jean Le Canneller.

[Née le 21 janvier 1937, diplômée de l'Institut d'études politiques et de l'Ecole nationale des langues orientales (russe et japonais), M^{lle} Debénest est entrée aux affaires étrangères (secrétaires du cadre Ordon) en 1961. Après un séjour à l'administration centrale (Asie-Océanie, puis secrétariat général), de 1962 à 1965, elle a été en poste à Bruxelles (1965-1969), à Tokyo (1969-1972), de nouveau à l'administration centrale (Europe) de 1973 à 1978, puis à Washington (1978-1984) et, enfin, nommée ambassadeur à Managua en février 1984.]

Le Monde sur minitel

METEO

Météo régionale, météo du monde entier, météo marine.

36.15 TAPÉZ LEMONDE

« crise »

M. Jacques Chirac fait l'inventaire des difficultés de l'action gouvernementale

M. Jacques Chirac réunit de nouveau l'ensemble des membres du gouvernement à l'hôtel Matignon au cours du mois de mars, comme il l'a fait, le mercredi 25 février. Les décisions, dont le principe a été arrêté dans les domaines économique et social, pourront être évoquées par le premier ministre lors de la visite qu'il fera à Lyon le 7 mars, puis lors de l'émission « L'heure de vérité » à laquelle il participera le 25 mars.

de période, des grèves, du froid et de la libération des prix, mais non... au défilé de l'action gouvernementale! MM. Balladur et Juppé ont insisté sur ce point, comme pour désigner leur responsabilité à ce sujet. C'est dans le même esprit qu'ils ont minimisé l'importance de la rectification d'indices opérée : un demi-point de hausse pour l'année.

de relance ont toujours coté trop cher au pays et ont souvent mal tourné. C'est donc davantage vers des opérations spécifiques que le gouvernement pourrait s'orienter.

de la conjoncture économique et sociale. A l'échelle de beaucoup, il a insisté sur l'importance qu'il attache à la proposition présentée par le ministre de l'Agriculture, M. François Guillaume, au pape Jean-Paul II d'affecter une aide alimentaire européenne au tiers-monde, estimant qu'il y a là une « grande cause dont la France peut vouloir prendre l'initiative ».

Au bureau exécutif du PS

M. Chevènement et les rocardiens prennent pour cible le « groupe des experts »

Esprit de la « synthèse », où es-tu ? Les membres du bureau exécutif du Parti socialiste se sont posé la question, le mercredi 25 février, à la sortie de leur réunion hebdomadaire. Le sujet de la discorde a été, comme chacun le prévoyait, le rôle du groupe d'experts animé par M. Claude Allègre. D'autant que ce groupe d'experts ne pouvait présenter le colloque qu'il organise le 8 mars, le conseiller de M. Lionel Jospin n'avait pas mâché ses mots pour les autres courants du parti (le Monde du 25 février).

livrant à un certain nombre d'études, mais ils n'acceptent pas que ceux-ci se livrent à des attaques ad hominem.

Dès mercredi après-midi, M. Jean-Pierre Sœur, porte-parole de M. Michel Rocard, avait, dans une déclaration, vivement réagi. Il y explique qu'« il ne suffit pas de parler de philosophie de partage pour transformer les règles du jeu économique ». Comme M. Allègre avait mis en cause la « croyance dans l'automatisme de l'économie », M. Sœur a répliqué que ces propos rejoignent « des procès anciens où tout homme de gauche qui avait la lucidité de prendre au sérieux les contraintes économiques était immédiatement accusé de ne pas vouloir changer l'économie ».

Le long débat sur cette affaire n'a pas empêché les dirigeants socialistes de se retrouver unis pour durement critiquer la politique économique du gouvernement et son attitude dans le audiovisuel, M. Pierre Mauroy a parlé de la « prise en main par la Chirac de la télévision », et M. Chevènement a expliqué que l'opposition avait « mangé son pain blanc » pour l'information à la télévision et que commence « le pain noir ».

Ses amis sont bien entendu revenus à la charge au cours du bureau exécutif lui-même, considéré, selon l'expression de l'un d'entre eux, que cette affaire était « un accroc à la synthèse » réalisée en vue du congrès du parti, lors du dernier comité directeur. Position partagée par les animateurs de Socialisme et République (ex-CERES), M. Didier Motchane estimant que les thèmes développés par M. Allègre en matière économique n'étaient pas conformes au texte de la motion de synthèse. Pour les rocardiens, M. Bernard Chapuis s'est inquiété d'un « risque de dérapage », d'un possible « transfert du pouvoir du bureau exécutif au groupe des experts ». Les rocardiens trouvent certes normal que le premier secrétaire dispose d'experts se

Thierry Bréhier.

A « L'heure de vérité » sur A2

M. Georges Marchais assure que le PCF retrouvera son influence

Sous le regard indéchiffrable de M. Perflé, chargé de la presse à l'ambassade d'URSS à Paris, et les conseils muets de quelques-uns de ses invités, M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, a consacré la plus grande partie de son « heure de vérité », le mercredi 25 février sur A2, à la défense et illustration de la vie interne, démocratique, de son parti. Force lui était de suivre le canevas imposé par les journalistes à défaut de répondre à leurs questions.

confié en forme de mea culpa individuel et collectif. Refusant de répondre à l'avertissement « ceux qui ne savent pas se réinventer » (en l'occurrence la direction du PCF) donné par l'Unité, organe du Parti communiste italien, après les législatives de mars 1986, M. Marchais a dénoncé « la formidable campagne » qui, selon lui, tendrait à démontrer que le PCF est « intolérant, invivable ». A l'appui de sa démonstration, il a indiqué que, « pour la première fois dans l'histoire de notre parti, qui a toujours été un parti de direction », les camarades en désaccord avec la ligne du parti. Il a soutenu que le centralisme démocratique (règle de fonctionnement intangible du PCF) était « ce qu'il y a de plus neuf, de plus moderne » car il induit la responsabilité des membres du parti et la garantie que « les engagements pris seront tenus ».

M. Marchais a affirmé qu'il appartient au parti de décider « à tout moment » du « changement de direction ». Le secrétaire général a également tenu à faire que plus au point sur les récentes démissions de MM. Claude Poperen et Marcel Rigout des instances dirigeantes. Rappelant qu'il n'était pas demandeur de leur départ et qu'il n'était pas « allé au-delà » d'une résolution « adoptée par tous les membres du comité central » (1), en mai 1986, dans laquelle figuraient les mots « rénovateurs » et « liquidateurs », il a dit : « Jamais, je dis bien jamais, vous ne trouverez aucun texte dans lequel ceux qui gardent leurs désaccords mais respectent les règles du parti sont « confondus (...) avec une infime minorité qui viole les règles » et « qui ont effectivement une attitude liquidatrice ». Une nouvelle fois, il a dénoncé « une formidable campagne dans les médias », qui s'appuie « sur des faits tout à fait inexistants », car « la politique du vingt-cinquième congrès a été approuvée par 95% des communistes ».

Selon M. Marchais « le Parti communiste n'est pas en crise » et « sa situation est franchement meilleure ». Pour résumer dans leur immense majorité, les communistes sont « tout à fait solidaires avec la politique du vingt-cinquième congrès » car « la vie confirme nos analyses, nos prévisions ». Si le dirigeant communiste reconnaît « l'abaissement de l'influence » du parti dans le « monde » et « qu'il a perdu « la moitié » de ses voix, M. Marchais attribue uniquement à la stratégie suivie pendant le « dernier quart de siècle », celle de l'union de la gauche avec programme commun au sommet. « Nous payons nos fautes. De bonne foi, un parti qui commet des fautes, il le paie toujours », a-t-il dit. « Nous nous sommes trompés et nous avons trompé les Français », a martelé M. Marchais, qui a estimé que la thèse du « déclin historique inévitable » était « sans valeur ». « L'assomé, avec toute la direction, la responsabilité de cette politique qui est entrée négative », a-t-il

« Une nécessité absolue ». Soulignant que « la conquête du pouvoir politique est une nécessité absolue » et qu'il « n'y a jamais de progrès sans lutte » pour le « parti révolutionnaire » qu'est le PCF, M. Marchais a rendu hommage à « la politique que même le camarade Gorbatchev » en URSS, « une politique remarquable » qui bénéficie de « la totale solidarité » de son homologue français. Après avoir indiqué qu'il refuse « les tentatives » au sein de son parti et qu'à l'occasion du prochain congrès, en décembre, il a « l'intention de continuer à développer une activité militante responsable ».

M. Marchais a rejeté l'idée d'une préparation du congrès avec deux textes (le texte officiel et le manifeste des « rénovateurs »), mais il a indiqué que les auteurs de ce manifeste « ont dans leurs cœurs, dans leurs organisations pour défendre leurs idées. S'ils veulent, a-t-il précisé, ils auront la possibilité de participer à la tribune de discussion qui aura lieu dans le journal l'Humanité » au moment de la préparation du congrès. Le secrétaire général a affirmé sa conviction de voir le PCF « retrouver son influence », car « le capitalisme est incapable de résoudre les problèmes de notre époque ».

Quelle « crise » ?

M. GEORGES MARCHAIS souhaite-t-il vraiment rester secrétaire général du Parti communiste français après le vingt-cinquième congrès de décembre prochain ? Plus péremptoire en d'autres temps, il affirmait que son calendrier à lui, à ce poste, c'était « le calendrier perpétuel ». Au cours de « l'heure de vérité », il s'est montré beaucoup plus évasif, avec un art consommé de ne jamais répondre aux questions posées, ne parlant, pour son propre avenir, que d'« activités militantes responsables ».

de 1920 à 1928, a vu des minoritaires, régulièrement élus, siéger dans les instances du parti. Jusqu'à l'élimination, entre autres, des trotskistes. Et jusqu'à l'occupation en 1930, du concept stalinien-thorizien de l'unanimité du comité central. Les « rénovateurs » sont prévenus, M. Marchais ne renouera pas, au prochain congrès, avec cette réalité communiste ancienne. Dans les instances dirigeantes, les « camarades en désaccord » auront vécu l'espace d'un congrès. Tout est organisé pour atteindre ce dessein. Ils n'auront sans doute pas la possibilité d'amender en profondeur le texte final du congrès qui sera présenté par la direction. Contrairement à ce qu'a affirmé le secrétaire général, ce ne sera pas produit. La seule référence tangible pourrait être le texte du vingt et unième congrès extraordinaire de 1974 qui avait fait l'objet, selon l'expression d'un ancien dirigeant communiste, M. François Hincker, d'un « détournement en vol », par la direction elle-même après des délibérations particulièrement désastreuses. La seule question qui se pose véritablement, désormais, aux « rénovateurs » est de savoir s'ils doivent s'obstiner, ou partir. A leurs risques et périls.

Trois hommes et... un quatrième. A plusieurs reprises, au cours de « l'heure de vérité », M. Marchais a donné, comme gage de la démocratie au sein du PCF, la rédaction au comité central de quatre dirigeants « qui ont voté contre la résolution » lors du vingt-cinquième congrès de février 1985. Il y a là un mystère car tous les communistes savent que trois dirigeants (MM. Félix Dametto, Pierre Juquin et Marcel Rigout) n'ont pas adopté la résolution finale du congrès mais ignoraient le nom du quatrième... pour la bonne raison qu'il n'existe pas. Le 10 février 1985, dans son discours de clôture (1), le secrétaire général déclarait : « Le congrès (...) a réuni au comité central trois camarades qui, hier, se sont abstenus lors des votes sur le rapport d'ouverture et sur la résolution du congrès ». Qui est donc ce mystérieux quatrième opposant ? Sans doute, selon M. Marchais, M. Claude Poperen, qui, à l'occasion, a bénéficié d'une... contre-vérité.

OLIVIER BIFFAUD.

Le jugement d'Abdallah

Cette polémique a également été évoquée à l'Élysée par le président de la République lui-même lorsqu'il a reçu M. Balladur mardi après-midi et pendant son entretien en tête à tête avec M. Chirac mercredi avant l'ouverture du conseil des ministres. Au dire des interlocuteurs du chef de l'État, qui a été choqué par les attaques dirigées contre lui, toute ambiguïté aurait été levée. Une autre préoccupation est présente aussi à l'hôtel Matignon. Elle est liée au procès de Georges Ibrahim Abdallah. On se demande jusqu'à quel point la trêve des attentats, ou tout au moins des menaces, ne prendra pas fin avec le prononcé du verdict de la cour d'assises de Paris. Bien que l'on assure - quoiqu'il en soit le droit - que le gouvernement n'a pas encore donné d'instructions formelles au parquet, on laisse entendre qu'il serait tout à fait satisfaisant que la peine qui sera infligée n'apparaisse ni comme un renouveau de la part de la France ni comme une incitation à la vengeance pour les terroristes proche-orientaux.

ANDRÉ PASSERON.

A Marseille

« Avertissement sans frais » des élus communistes à M. Robert Vigouroux

Personne ne semble vouloir monter l'incident en épingle. Mais le fait est là : par deux fois, au cours de la dernière séance du conseil municipal de Marseille, le lundi 23 février, les élus du PC se sont nettement démarqués de leurs alliés du PS, avec lesquels ils ont passé, en 1983, un contrat de majorité. Le premier incident est survenu lors d'un débat économique concernant la location par la ville, propriétaire des terrains de l'ex-entreprise Titan-Coder, d'une parcelle à la Société d'emballage Ignacchiti, reprise par un groupe privé pour un loyer particulièrement modeste, cela afin de sauver quarante emplois. Les élus communistes n'ont pas pris part au vote après qu'une passe d'armes sévère eut vu s'empoigner MM. Jean-Claude Gaudin et Guy Hermier, le premier accusant le PC et la CGT « de tout détruire », le second rendant responsable la politique gouvernementale.

deux années de mandat qui restent, a promis le maire de Marseille. Après une suspension de séance demandée par le groupe communiste, M. Georges Lazzarino, son porte-parole, ayant « pris note des engagements du maire », a souhaité en voir bientôt la traduction concrète dans le budget de 1987. « Considérez nos questions comme un rappel », a-t-il dit à l'adresse du maire.

(1) M. Juquin s'était abstenu.

JEAN CONTRUCCI.

Le 1er livre d'une espèce en croissance accélérée. Dominique Glocheux. La BOSS génération. Succès, mode d'emploi. Dunod. à "APOSTROPHES" le 27 FÉVRIER

Handwritten text in a box: 502 من الاموال

صكذامن الاصل

Politique

POINT DE VUE

Une idée pour la Nouvelle-Calédonie

par Claude Magiol

pseudonyme d'un haut fonctionnaire astraïen à l'obligation de réserve.

C'EST quelques semaines seulement après son installation que le gouvernement de Laurent Fabius fut placé devant la réalité de l'impasse à laquelle avait conduit depuis trois ans une politique qui avait occulté la terrible complexité de la situation en Nouvelle-Calédonie.

En fait, quelques jours seulement après la formation du nouveau gouvernement, une réflexion se développa qui avait pour but de définir et de mettre en œuvre le cas échéant, une nouvelle politique après la prise en compte de la précédente à cette dernière devait, conformément à beaucoup de craintes, échouer.

La réflexion partait d'un constat simple : celui de l'existence de deux collectivités, européenne et canaque, sur une même terre. Sans que ni l'une ni l'autre n'aient jamais désiré se comprendre et se lier, créer une société et former un peuple.

Etait aussi apparue l'évidence que l'une de ces collectivités se trouvait mieux armée que l'autre. Qu'elle était en position éminente et que pour ces raisons en particulier elle pouvait couvrir de sa protection des minorités inquiètes, qui, en venant se réfugier auprès d'elle, renforçaient ainsi sa position dominante.

Des esprits bien intentionnés certes, mais peu experts à la réflexion sur ce type de problème et par trop portés au dogmatisme, durant les cinq années de la gauche, nourrissent une idée fixe : consulter la population sur son avenir. Toute la stratégie fut donc orientée vers cette échéance supposée mettre un terme au débat du statut... Idée qui ne fut

abandonnée que par le gouvernement de Laurent Fabius, qui écarta l'idée de référendum qui avait été à la base de la stratégie de Georges Lemoinne et d'Edgard Pisani.

La régionalisation fut donc la réponse apportée quelques mois avant mars 1986. C'est-à-dire le pouvoir partagé géographiquement : un pouvoir européen à Nouméa et sa région, un pouvoir canaque sur le reste de l'archipel.

Une ébauche de partition ? Un risque pesé. Et accepté seulement comme conséquence éventuelle de l'échec.

Mais pour l'heure, en 1985, un partage visant à créer des interlocuteurs responsables et égaux, après à gérer chacun séparément leur domaine, et ensemble les affaires collectives de l'archipel. C'est ainsi que, localement, Edgard Pisani accepta d'engager une politique qui n'était pas celle qu'il avait souhaité mener, qui avait même été définie contre sa conviction profonde, mais qui ne réussit aussi que parce qu'il accepta de mettre à son service le crédit considérable qu'il avait acquis auprès de la communauté canaque.

Or, arrivée au pouvoir, la nouvelle majorité a repris l'idée de référendum et s'est enfermée dans une démarche, apparemment logique, mais qui mène en fait à une impasse. La même que celle dans laquelle s'était, avec détermination et pendant plusieurs années, engagée la gauche...

Nul n'ignore en effet les résultats à venir de cette consultation. Et pour qui en douterait, les sondages ont déjà et à plusieurs reprises montré ce dont on se doutait, à savoir que l'indépendance sera repoussée par une majorité nette des suffrages exprimés...

Et alors ? serions-nous tenté de dire. Aura-t-on alors avancé dans la

résolution du problème, qui est de savoir comment faire coexister deux collectivités dans cet archipel et permettre au peuple canaque d'exister ?

Si référendum il doit y avoir en juillet, ce sera une fausse que notre pays risque de payer lourdement et fort longtemps :

- Pour le sentiment de légitimité renforcée - et pour eux à jamais - de ceux qui détiennent le pouvoir à Nouméa et qui entendront désormais l'exercer encore plus, et sans partage.

- Pour l'amertume et même le désespoir de la communauté canaque qui se verra fermer les portes de l'avenir. Et surtout de toute sa jeunesse dont les observateurs ont noté la totale et terrible abstention lors du dernier voyage en Nouvelle-Calédonie de M. Fenech.

La violence est au bout de cette démarche. Et le problème à nouveau posé lorsque, dans quelques années, par le simple effet de sa plus grande fécondité, la communauté canaque sera devenue majoritaire.

La sagesse pour le gouvernement est de surseoir à ce référendum, quitte à supporter quelques modifications mineures au découpage des régions, s'il doit absolument en faire concession.

Et de jouer à fond l'autonomie interne de l'archipel en conduisant la construction d'un territoire autonome et confédéré où les communautés, également dignes, dialogueront d'égal à égal.

■ GUADELOUPE : nouveaux barrages. - Les forces de l'ordre sont intervenues, mercredi 25 février, en fin de matinée, pour démolir plusieurs barrages de troncs d'arbres dressés sur la chaussée par des militants indépendantistes membres de l'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe (UPLG) à Morne-à-l'Eau, commune située à une vingtaine de kilomètres de Pointe-à-Pitre. Ces manifestants réclament la libération d'un militant de l'UPLG, M^{lle} Marie-Georges Michel, inculpée et emprisonnée à Paris après une enquête sur des récents attentats terroristes (le Monde daté 8-9 février). Une autre barricade a été démolie, le même jour, sans incident, à Sainte-Rose.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 25 février, au palais de l'Élysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses délibérations, le communiqué suivant a été diffusé par le service de presse du premier ministre.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT DE CERTAINS CORPS D'INSPECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE DE L'ÉTAT

Sur proposition du ministre délégué chargé de la fonction publique et du Plan, le conseil des ministres a adopté un décret relatif aux modalités de recrutement de certains corps d'inspection de la fonction publique de l'État.

Ce texte, pris pour l'application de la loi du 23 décembre 1986, a pour objet de définir la composition et les modalités de fonctionnement de la commission chargée d'apprécier l'aptitude des personnes proposées pour une nomination au tour extérieur dans les corps d'inspection générale des administrations.

La commission sera composée d'un membre du Conseil d'État, d'un magistrat de la Cour des comptes, d'un représentant élu par les membres du corps concerné et de trois représentants de l'administration. Elle sera appelée à donner un avis sur les nominations envisagées.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE INTERNATIONALE

Le ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a rendu compte au conseil des ministres de la réunion des ministres des finances et des gouvernements des banques centrales de la République fédérale d'Allemagne, du Canada, des États-Unis, du Japon, du Royaume-Uni et de la France, qui s'est tenue à Paris le 22 février et qui a été consacrée à l'examen de la situation économique et monétaire internationale.

Cette réunion s'est conclue par un accord qui marque un progrès des thèses françaises en matière de coopération internationale et d'amélioration du fonctionnement du système monétaire international.

Face aux pressions protectionnistes entretenues par la persistance des déséquilibres extérieurs, les ministres des finances ont estimé que la réduction de ces déséquilibres était une priorité majeure, qui suppose une meilleure coordination des politiques économiques. A cet effet, chacun d'eux a annoncé des mesures destinées à réduire le surplus des pays en excédent commercial ou à redresser le solde extérieur des pays en déficit. Tous se sont engagés à intensifier leurs efforts pour résister au protectionnisme, qui ne ferait qu'aggraver les déséquilibres existants.

Les ministres des finances ont réaffirmé leur volonté d'exercer une surveillance régulière de la situation économique au regard d'une série d'indicateurs permettant d'en apprécier l'évolution par rapport à des objectifs à moyen terme préalablement définis.

Enfin, les ministres des finances ont examiné avec une attention particulière la configuration des taux de change. Ils ont jugé que les monnaies étaient à un niveau convenable grâce aux corrections observées sur les marchés des changes depuis l'accord du Plaza du 22 septembre 1985. Ils sont convenus de coopérer étroitement pour favoriser la stabilisation des parités actuelles.

PREMIER BILAN DES PRIVATISATIONS

Le ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a présenté au conseil des ministres une communication sur le premier bilan des privatisations.

I. - Deux opérations, Saint-Gobain et Paribas, ont déjà été réalisées. Le nombre des actionnaires directs dans notre pays a plus que doublé. Désormais, les actions de Saint-Gobain et Paribas sont respectivement réparties entre 1 540 000 et 3 800 000 actionnaires. Dix autres opérations sont aujourd'hui engagées. Le produit des cessions d'actifs devrait être en 1987 d'au moins 35 à 45 milliards de francs. Ce produit sera affecté au capital des entreprises publiques et à l'amortissement de la dette de l'État.

La privatisation n'a pas créé sur le marché financier de phénomène d'éviction. Au contraire, le développement de l'amorçage populaire entraîne l'élargissement du marché. Grâce à une moindre ponction de l'État, le marché obligataire est plus disponible pour les autres emprunteurs.

II. - La privatisation transfère la propriété des entreprises à leurs salariés et à plusieurs millions de français. Elle permet le développement de la participation active des salariés à la vie et à la gestion de l'entreprise sous deux formes principales : l'actionariat et la participation aux organes sociaux.

Ainsi, la politique de privatisation engendre la création d'une véritable démocratie économique.

Nominations individuelles

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation : M. François David, administrateur civil, est nommé directeur des relations économiques extérieures ; M. Jérôme Bélier, administrateur civil, est nommé directeur de l'artisanat.

Sont nommés ministres de la cour de discipline budgétaire et financière : M. Michel Bernard, conseiller d'État ; M. Jean-Claude Léonard, conseiller maître à la Cour des comptes.

Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice : M. Martin Kirsch, conseiller à la Cour de cassation, est nommé conseiller du gouvernement pour les affaires judiciaires ; M. Michel Frane, maître des requêtes au Conseil d'État, est nommé conseiller d'État.

Sur proposition du ministre délégué chargé des transports : M. Jacques Friedmann, inspecteur général des finances, est nommé président du conseil d'administration de la compagnie nationale Air France.

M. François David directeur de la DREE

M. François David, directeur de cabinet de M. Michel Noir, ministre délégué chargé du commerce extérieur, a été nommé, le mercredi 25 février, au conseil des ministres, directeur de la Direction des relations économiques extérieures (DREE) en remplacement de M. Philippe Jurgensen, qui pourrait être nommé président du Comptoir des exportateurs.

[Né le 15 décembre 1941 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), M. François David est un ancien élève de l'École nationale d'administration (promotion Jean-Jaures). Il a, dès 1976, commencé sa carrière à la Direction des relations économiques extérieures (DREE) après deux ans passés à Londres en poste de l'extension économique. En 1978, il a été conseiller technique au cabinet du ministre du commerce extérieur, avant de revenir à la DREE, dont il devint directeur adjoint en 1984. En mai 1986, il a été nommé directeur du cabinet de M. Michel Noir, ministre délégué chargé du commerce extérieur. M. David est l'auteur de la loi de l'exportation, dont nous avons rendu compte dans le Monde du 5 janvier.]

Nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, M. André Girard, le conseil des ministres du mercredi 25 février a approuvé les propositions et les nominations suivantes :

■ MARINE. - Est élevé au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre, le vice-amiral Gilbert Le Méhauté.

Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral Alphonse Roitel ; contre-amiral, le capitaine de vaisseau François Deramond.

■ TERRE. - Sont promus : général de division, les généraux de brigade Jean Roué et Raymond Genin ; général de brigade, les colonels Michel Zelner, Christian Quéstif, Hubert Chauveau de Quercieux et Jacques Genest (nommé chargé de mission auprès du chef d'état-major de l'armée de terre).

Est mis à la disposition du secrétaire général de la défense nationale, le général de brigade Claude Mouton.

Est nommé contrôleur général des armées en mission extraordinaire, le général de corps d'armée Guy Boudouelle.

Rencontre avec le secrétaire d'Etat chargé du Pacifique sud

Les étonnements de M. Flosse

Revenu à Paris après avoir vécu en Polynésie française une période politiquement agitée, M. Gaston Flosse, secrétaire d'État chargé des problèmes du Pacifique sud, s'est étonné, le mercredi 25 février, au cours d'un déjeuner de presse, que les observateurs métropolitains aient pu interpréter sa démission de la présidence du gouvernement territorial comme la conséquence des polémiques politiques et des conflits sociaux qu'il avaient mis sur la sellette depuis l'automne dernier.

Il n'y a eu là, a-t-il assuré, rien que de très banal : « J'aurais deux responsabilités trop lourdes, et j'ai constaté au bout de quelques mois qu'il était difficile de mener de front les fonctions de président du gouvernement du territoire et de secrétaire d'État... »

A deux reprises, en décembre, puis à la veille du dernier renouveau ministériel, M. Flosse a alors demandé à M. Jacques Chirac de le décharger de son portefeuille de secrétaire d'État. Le premier ministre avait fermement refusé son départ du gouvernement à la fois « parce que le remplissage à la tête du gouvernement territorial ».

M. Flosse s'étonne aussi, après son remplacement à la présidence de l'exécutif local par l'un de ses plus proches partisans, M. Jacky Tauru, qui a d'ailleurs conservé la même équipe gouvernementale (le Monde daté 15-16 février), qu'on puisse penser qu'il demeure en fait, par personne interposée le détenteur de ce pouvoir exécutif : « M. Tauru n'a pas besoin de moi pour gouverner... »

M. Flosse s'étonne, surtout, qu'on ait pu voir un manquement à la règle de la séparation des pouvoirs dans le geste de sympathie qu'il a eu le 16 janvier pour l'un des membres de sa majorité territoriale, M. Guy Sanquer, chaleureusement congr-

tulé et couronné de fleurs par ses soins, à la prison de Tahiti, après une incarcération pour « abus de confiance, faux et usage de faux en écritures privées », et remis, depuis lors, en liberté sous contrôle judiciaire.

Pourquoi avoir interprété cette marque d'affection comme une ingérence dans le cours de la justice ? Le secrétaire d'État explique, en substance, que son ami est le cible d'une campagne politique déclenchée par des indépendantistes, qu'aucune preuve n'a jamais été apportée contre lui, donc que rien ne pouvait justifier l'incarcération de M. Sanquer, sauf l'acharnement « incompréhensible » d'un juge d'instruction.

Conclusion : c'est simplement parce que tout le monde s'attendait, le 16 janvier, à la libération de l'intéressé que tout avait été fait pour l'honneur à sa sortie du palais de justice... « Je ne vois pas ce qu'il y a là de scandaleux », dit M. Flosse. Je ne vois pas pourquoi cela a pu paraître choquant. » Certes, le premier ministre lui a fait quelques remontrances en lui disant qu'il n'aurait « pas dû le faire », mais une chose est sûre : « S'il y avait à le relâcher, je le relâchais ! »

Dernier sujet d'étonnement de M. Flosse : « Pas de question sur ma fortune ? » De toute évidence, le secrétaire d'État supporte bien les coups de rouls politiques. Ces mises au point faites il va préparer tranquillement le comité interministériel du 20 mars qui doit émettre diverses décisions concernant le Pacifique sud. Bref, presque rien à signaler. Ah ! si : M. Flosse envisage de rendre visite aux faux époux Tureng assignés à vacances forcées, pour cause de Rainbow Warrior, sur l'atoll de Hao : « Si je passe là-bas, j'ai les solaires. » Sans crainte, visiblement, d'étonner les Néo-Zélandais... A. R.

Les élections régionales en Haute-Corse

Sept listes pour trente-trois sièges

A.JACCIO de notre correspondant

Sept listes s'affronteront, le 22 mars, en Haute-Corse, lors des élections régionales partielles organisées à la suite de la décision du Conseil d'État, en date du 16 janvier, d'invalider le scrutin du 16 mars 1986, au cours duquel douze listes étaient en lice. Afin d'éviter les fraudes qui avaient entaché le vote, notamment à Bastia, les bureaux de la ville seront, cette fois, présidés par des personnes choisies par le président du tribunal de grande instance.

A gauche, trois listes sont en présence. La liste du MRG, qui avait obtenu, le 16 mars, 19,09 % des suffrages exprimés et huit élus, est conduite par M. Paul Giacobbi, maire de Venaco, fils du président du conseil général de Haute-Corse, M. François Giacobbi. M. Emile Zuccherelli, député (MRG), figure pour la première fois sur cette liste en deuxième position. Comme en mars 1986, M. Jean Motroni cumule la liste du Parti socialiste qui avait recueilli 8,81 % des voix et trois sièges, et M. Michel Stéphanou conduit celle du Parti communiste, crédité, le 16 mars, de 6,85 % des suffrages et de deux sièges.

Trois listes à droite

Le PCF espère bien obtenir un siège supplémentaire grâce au retrait de la compétition de MM. Jean-Jacques Padovani, maire de San-Martino, et Vincent Duriani, adjoint au maire de Bastia, communistes rénovateurs. Jus le 16 mars sur une liste dissidente du PC. Si M. Duriani souhaitait présenter sa liste, le déstement de MM. Padovani et Joseph Castelli, maire de Penta-di-Casina, en troisième position sur leur liste, ne lui laissait que peu de chances d'obtenir un siège. Néanmoins, l'adjoint au maire de Bastia n'appelle pas à voter pour le Parti communiste, mais simplement contre la droite.

M. Xavier Colonna, maire (MRG diss.) de Calvi, dont la liste avait obtenu 3,63 % des voix, avait, pour sa part, déclaré forfait.

A droite, trois listes sont également en lice. MM. Jean-Charles Colonna, maire (RPR) de Corte, et Joseph Chiarelli (CNIP) présentent cette fois-ci une liste commune, alors qu'en mars 1986 ils conduisaient deux listes séparées, celle du

Pour les affaires judiciaires

M. Martin Kirsch est nommé conseiller du gouvernement

Sur proposition du garde des sceaux, M. Martin Kirsch, ancien collaborateur de M. Jacques Foccart et ancien conseiller de M. Valéry Giscard d'Estaing pour les affaires africaines et malgaches, a été nommé, le mercredi 25 février, au conseil des ministres, conseiller du gouvernement pour les affaires judiciaires. Cette fonction équivaut à celle d'un chargé de mission auprès du ministre de la justice, sans que son titulaire fasse partie du cabinet.

Un tel titre est généralement conféré à un haut magistrat. De 1962 à 1982, plusieurs avaient occupé ce poste jusqu'à ce que M. Robert Badinter, alors garde des sceaux, le supprime. Le dernier à avoir assuré cette fonction (de 1979 à 1982) est M. Pierre Chabrand, conseiller à la Cour de cassation. La nature des missions qui seront confiées à M. Kirsch n'est pas encore définie, affirme-t-on à la chancellerie. Deux fois prétendant malheureux à la présidence de la chambre sociale de la Cour de cassation, M. Kirsch aurait probablement été nommé procureur de Paris, en décembre 1986, si M. François Mitterrand ne s'y était opposé.

[Né le 6 mai 1926 à Strasbourg, M. Martin Kirsch est titulaire de l'École nationale d'Administration. Il a été magistrat en Côte-d'Ivoire puis à Senegal de 1948 à 1955. A son retour en métropole, il est affecté trois ans à la direction des services judiciaires du ministère de la France d'outre-mer. De 1959 à 1961, M. Kirsch est secrétaire général de la Cour arbitrale de la Communauté africaine et malgache. Il devient ensuite chargé de mission à l'Élysée auprès de M. Jacques Foccart, secrétaire général pour la Communauté et les affaires africaines et malgaches. De 1964 à 1966, M. Kirsch est premier substitut à Paris puis il retourne à l'Élysée auprès de M. Foccart.

En 1968, M. Kirsch devient directeur de cabinet de M. Joseph Comit (RPR) et le restera jusqu'à 1974 dans les ministères que celui-ci occupe successivement. Avant général à Paris en 1975 puis conseiller à la Cour de cassation en 1978, il est, de mars 1980 à mai 1981, conseiller du président de la République (M. Valéry Giscard d'Estaing) pour les affaires africaines et malgaches. M. Kirsch était jusqu'à sa nomination de conseiller du gouvernement pour les affaires judiciaires le doyen de la chambre sociale de la Cour de cassation. M. Albin Chalandon lui avait confié récemment une étude sur la justice du travail.]

Le Front national, pour sa part, présente une liste conduite par M. Jean-Baptiste Biaggi, avocat, ancien député UNR de Paris. En 1986, la liste du FN emmenée par M. Jean-Baptiste Calendini avait obtenu 4,78 % des voix.

Les nationalistes (ex-MCA) et autonomistes (UPC) reconduisent, quant à eux, leur liste conduite par M. Max Siméoni (UPC) en espérant conserver les trois sièges qu'ils avaient obtenus, en recueillant 8,37 % des suffrages. PAUL SILVANI.

Le Monde sur minitel
MESSAGES
Pour écrire au Monde. Pour dialoguer. Pour réagir.
3615 TAPÉZ LEMONDE

Qui est Georges Ibrahim Abdallah ?

Le troisième jour du procès... de Georges Ibrahim Abdallah... un double coup de théâtre...

C'est, ensuite, la partie civile américaine... par la voix de M. Georges Kiejman...

Mais la cour d'assises spéciale... composée uniquement de magistrats... a refusé l'expertise...

M. Mitterrand estimait que... beaucoup d'indices semblent indiquer... que l'accusé pourrait être...

(Suite de la première page.)

Il n'est pas exagéré de dire qu'en... ce tournant, le procès s'est trouvé à...

Avant d'en arriver à l'ancien... sous-directeur de la DST avait commencé...

La DST a-t-elle alors... n'était pas chargé d'en rechercher...

Alors, il a rappelé comment la... DST devait arrêter à Lyon...

Vingt mois d'attente... A partir de là, c'est son carnet...

Charles Ray, le 18 avril 1982, et... de Yakov Barsimontov, le 3 avril...

Et voici les premières... précisions : « Le clan Abdallah, selon...

M. Nart en trouve un exemple... dans la manière dont la revendication...

Voilà donc l'enquête de la DST... « partie d'un flagrant délit sur...

Restait, après cette déposition... spontanée, le temps des questions...

Un tournant dans le procès :... selon M. Nart, contrôleur général de la DST...

à la justice. La diplomatie n'est... pas mon affaire. Quand je peux...

Trop pleins d'informations... C'est encore M. Colomb qui...

Un collègue de M. Nart nous... apprendra qu'il y en a en fait...

Restait George Ibrahim Abdallah... lui, mis par M. Raymond Nart...

finalment lui convenait assez...

Il se montra moins satisfait du... tour que devait prendre ce que...

C'est alors que M. Kiejman... annonça qu'il avait en sa possession...

Curieusement, personne ne se... montra curieux de cette idée...

De plus, la DST a, une parole à... respecter. Lors des tractations...

Une parole à respecter... Puis il y eût, au même moment...

ter plus tôt. D'autre part, il ne... voulait pas retarder l'ouverture de...

On batailla fermement, long-temps... encore, pour aboutir à une...

Après ces heures chaudes, fant-... il s'attarda sur M. Martine Tou-

Mais elle voulait surtout dire... son mécontentement de tout ce...

De plus, la DST a, une parole à... respecter. Lors des tractations...

A l'hôpital de Poitiers

Une jeune femme meurt au terme d'une anesthésie

Une jeune femme, Chantal Pierre... âgée de vingt-quatre ans, est...

« Il s'agit d'une affaire comme on... peut en voir tous les jours dans...

Un revirement politique ?

A priori, c'est à n'y rien comprendre...

attentats parisiens de septembre... dernier, contradictoirement la DST...

De plus, la DST a, une parole à... respecter. Lors des tractations...

Une parole à respecter

Puis il y eût, au même moment...

Une parole à respecter... Puis il y eût, au même moment...

Une parole à respecter... Puis il y eût, au même moment...

Une parole à respecter

Puis il y eût, au même moment...

Une parole à respecter... Puis il y eût, au même moment...

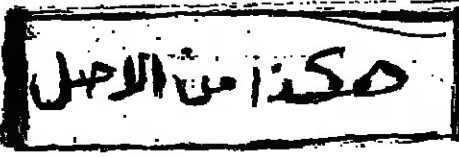
Une parole à respecter... Puis il y eût, au même moment...

Une parole à respecter

Puis il y eût, au même moment...

Une parole à respecter... Puis il y eût, au même moment...

Une parole à respecter... Puis il y eût, au même moment...



سكننا من الاجل

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NANTERRE

Audience publique du Tribunal correctionnel de Nanterre, 15^e chambre en date du 20 décembre 1985. A la requête de M. le Procureur de la République.

Le nommé WILD Claude, Henri, André, né le 20 décembre 1944 à Chaumont-en-Vexin (60), demeurant 3, allée des Glycines à Fontenay-aux-Roses (92), a été condamné à quatre mois de prison avec sursis, pour s'être, à Fontenay-aux-Roses, frauduleusement soustrait à l'établissement de son paiement total au profit de la T.V.A. pour 1979 et 1980, en ayant volontairement omis de faire une déclaration de chiffre d'affaires dans les délais prescrits pour la période du 19 décembre 1980 au 31 décembre 1980.

Pour, dans les mêmes circonstances de lieu et de temps, s'être frauduleusement soustrait au paiement total de l'impôt sur le revenu de son titre de salarié 1979 et 1980, en ayant volontairement omis de soumettre les déclarations de résultat de son activité industrielle et commerciale, ainsi que les déclarations d'ensemble de son revenu.

Le tribunal a ordonné la publication, par extrait, dans le Journal officiel et le Monde.

Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. Le greffier.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement rendu le 12 novembre 1986, la 31^e Chambre (contradictoire) du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour tromperie sur LA NATURE, LA QUALITÉ, LA QUANTITÉ OU L'ORIGINE D'UNE MARCHANDISE, pour avoir à Paris, le 22 octobre 1985, trompé le contractant sur les qualités substantielles de la marchandise vendue en vendant ou en mettant en vente des produits alimentaires dont la limite de consommation était dépassée, en l'espèce vingt et un produits principalement de charcuterie à la peine de DIX MILLE francs d'amende, BEN THAJER Rachid, né le 22 juillet 1956 à Djirba (Tunisie), propriétaire exploitant d'un fonds de commerce, demeurant 4, square Jean-Paul Sartre à Evry (Seine-et-Marne). Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais de la République, sur sa réquisition. N'y ayant appelé.

Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'y ayant appelé.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement en date du 6 octobre 1986 (contradictoire) la 31^e Chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour tromperie sur la nature, la qualité, l'origine ou la quantité d'une marchandise, pour avoir à Paris, contracté en 1984, trompé le contractant sur la prestation de service fournie à l'occasion de la réparation du véhicule automobile Peugeot 304 de M. Haabon qui avait subi un accident, en l'espèce : 1^o Les opérations de redressement de la carrosserie n'avaient pas été effectuées selon les règles de l'art, d'après le rapport d'expertise ; 2^o Le radiateur ainsi que l'axe avant droite n'avaient pas été changés bien que figurant sur la facture comme ayant été remplacés ; 3^o Les lampes phares facturées n'étaient pas conformes au modèle équippant le véhicule.

Le sieur KHELIFA Mohamed, né le 16 septembre 1943 à Grombilla, Tunisie, gérant de la SARL Garage Clinique Auto Sport, demeurant 54, rue Merlin à Paris-11.

A la peine de 10000 F d'amende.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais de la République la publication de ce jugement par extrait dans le Monde et le Figaro.

Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'y ayant appelé.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement rendu le 3 novembre 1986, la 31^e Chambre (contradictoire) du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour falsification ou suppression des signes servant à identifier les marchandises, infraction à l'hygiène des animaux et des animaux, pour avoir à Paris, le 22 novembre 1983 : 1. - frauduleusement masqué et supprimé les chiffres et signes apposés sur des marchandises et servant à les identifier, en l'espèce les dates limites et utilisation optionnelle portées sur cinq produits de la pêche ayant été supprimés par grattage et sciemment mis en vente ces produits ; 2. - mis en vente des produits dont la date limite de consommation était expirée, en l'espèce quatre paquets d'œufs de cabillaud.

A la peine de TROIS MOIS d'emprisonnement avec SURSIS pour le délit et à 4 contraventions de MILLE TROIS CENTS francs chacune (4 x 1300) VACHER (Willy, Auguste, Paul), né le 17 octobre 1936 à Romilly-sur-Seine (Aube), poissonnier, 12, avenue de Joinville à Joinville (Val-de-Marne).

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais de la République la publication de ce jugement par extrait dans le Monde et le Figaro.

Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'y ayant appelé.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement en date du 12 novembre 1986 (contradictoire) article 411 C.P.P.), la 31^e Chambre du Tribunal correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ - bâtiments et travaux publics - pour avoir à Paris, le 19 juin 1985, étant responsable d'un chantier soumis aux dispositions du Livre II, titre III du code de travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux de bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles en faisant travailler trois salariés de l'entreprise sur un échafaudage (âge du personnel de 20 ans et de plus).

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais de la République la publication de ce jugement par extrait dans le Monde et le Figaro.

Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'y ayant appelé.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement en date du 9 octobre 1986 (contradictoire), la 11^e chambre, 2^e section, du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale - omission de passation d'écritures de la dame SOULIAN ép. CAILLE Armande, née le 11 février 1940 à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), demeurant 6, rue du Fort-Samson, à La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne), à la peine de dix mois d'emprisonnement avec sursis et à 2000 F d'amende ; le sieur CAILLE Georges Prosper Roger, né le 14 octobre 1939 à Saint-Pierre-le-Neroux (Seine-et-Marne), imprimeur, demeurant 6, rue du Fort-Samson, à La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne), à la peine de dix mois d'emprisonnement avec sursis et à 2000 F d'amende.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais de la République la publication de ce jugement par extrait dans le Monde et le Figaro.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement rendu le 3 novembre 1986, la 31^e Chambre (contradictoire) du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour falsification ou suppression des signes servant à identifier les marchandises, infraction à l'hygiène des animaux et des animaux, pour avoir à Paris, le 22 novembre 1983 : 1. - frauduleusement masqué et supprimé les chiffres et signes apposés sur des marchandises et servant à les identifier, en l'espèce les dates limites et utilisation optionnelle portées sur cinq produits de la pêche ayant été supprimés par grattage et sciemment mis en vente ces produits ; 2. - mis en vente des produits dont la date limite de consommation était expirée, en l'espèce quatre paquets d'œufs de cabillaud.

A la peine de TROIS MOIS d'emprisonnement avec SURSIS pour le délit et à 4 contraventions de MILLE TROIS CENTS francs chacune (4 x 1300) VACHER (Willy, Auguste, Paul), né le 17 octobre 1936 à Romilly-sur-Seine (Aube), poissonnier, 12, avenue de Joinville à Joinville (Val-de-Marne).

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais de la République la publication de ce jugement par extrait dans le Monde et le Figaro.

Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'y ayant appelé.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement rendu le 5 novembre 1986, la 31^e Chambre (contradictoire) du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES D'HYGIÈNE (BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS) pour avoir à Paris, le 25 juin 1985, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du code de travail, relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II et III du titre III du code de travail, en faisant quatre salariés travailler à plus de trois mètres du sol sans que soient installés les dispositifs de protection prévus par les articles 1, 2 et 4 de l'article 5 du décret du 8 janvier 1965, à la peine de DEUX amendes de CINQ MILLE francs chacune, BOURDON Gérard, Antoine, né le 17 octobre 1936 à Paris 17^e, gérant de société, 124, boulevard de Valmy à Colombes (Hauts-de-Seine).

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais de la République la publication de ce jugement par extrait dans le Monde et le Figaro.

Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'y ayant appelé.

MÉDECINE

La lutte contre le SIDA et la vente libre des seringues

Le désaccord de Munich

BONN de notre correspondant

Prenant le contre-pied de la politique de prévention mise en œuvre jusqu'à présent sous la direction du ministre fédéral de la santé, le gouvernement bavarois a décidé unilatéralement d'imposer, le mercredi 25 février, toute une série de mesures contraignantes pour lutter contre le SIDA.

Les personnes se portant candidates à un poste dans la fonction publique, les détenus des établissements pénitentiaires et les étrangers non ressortissants de la CEE demandant un titre de séjour devront maintenant se soumettre à un dépistage anti-SIDA.

En outre, ce dépistage sera rendu obligatoire pour les personnes susceptibles de pouvoir transmettre le virus. Les réfractaires pourront être contraints, si besoin est, par l'emploi de la force publique, de passer un test. Cette mesure pose le difficile problème de savoir qui présente ou non un risque de contamination. Le ministre de l'Intérieur du gouvernement bavarois, M. Peter Gauweiler, farouche partisan de l'enregistrement obligatoire des malades, s'est contenté de répondre que le mesure visait en premier lieu les prostituées et les drogués.

La décision des autorités de Munich intervient moins d'une semaine après l'annonce par le ministre de la justice bavarois d'une série d'informations judiciaires contre des malades soupçonnés d'avoir eu des rapports sexuels sans prendre de précaution. Un ancien soldat américain de quarante-cinq ans, dont l'identité n'a pas été révélée, se trouve actuellement sous les verrous à Nuremberg pour s'être vanté de continuer à fréquenter les prostituées et les bars d'homosexuels. Il est poursuivi

pour « tentative de blessures corporelles dangereuses ». Le ministre bavarois de la justice, M^{me} Berghofer-Weichner, envisage même de faire poursuivre pour « meurtre » les malades qui contamineraient volontairement d'autres personnes.

La prévention du SIDA a donné lieu ces dernières semaines à des discussions orageuses entre les partis de la majorité au cours des négociations sur l'élaboration du programme du gouvernement. Les autorités fédérales, avec l'assentiment de la plupart des Länder, responsables de leurs systèmes de santé, visent jusqu'à présent à encourager, par tous les moyens, une prise de conscience dans la population et une coopération volontaire des personnes présentant des risques particuliers.

Malgré une campagne alarmiste, et souvent totalement irresponsable de la presse populaire, notamment du Bild Zeitung, édité par le groupe de presse Springer, M^{me} Rita Süsmuth, ministre fédérale de la santé (chrétienne démocrate), s'est farouchement opposée aux intentions des Bavarois, qui voulaient imposer immédiatement l'enregistrement obligatoire des malades. La plupart des responsables de la lutte contre le SIDA, dans les Länder, ont une telle opinion, en effet, qu'une telle mesure ne ferait qu'aggraver la situation en dissuadant les malades potentiels de s'adresser aux centres de test anonyme mis en place.

Au terme d'un compromis, il avait été décidé d'obliger les laboratoires à communiquer à l'organisme fédéral chargé de centraliser les informations sur le SIDA, les résultats de leurs analyses en indiquant l'âge, le sexe et les deux premiers numéros du code postal des personnes dont le test se révélait positif.

HENRI DE BRESSON.

Société

Les pharmaciens invoquent la « clause de conscience »

La décision de M^{me} Michèle Barzach, ministre déléguée chargée de la santé, d'autoriser la vente libre de seringues (le Monde du 26 février) est loin de faire l'unanimité parmi les pharmaciens. Ainsi, la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France, qui affirme regrouper 17 500 des 21 000 officines existantes, réclame-t-elle pour les pharmaciens le droit d'appliquer la « clause de conscience ».

Le pharmacien d'officine, un contact des clients, est aussi pharmacien de famille, rappelle cette Fédération dans un communiqué publié le 25 février. « A ce titre, il est parfois amené à refuser, pour des raisons qui relèvent de sa conscience professionnelle, la vente de certains produits ou objets ».

« Notre éthique professionnelle »

La « clause de conscience » à laquelle fait allusion la Fédération n'existe dans aucun texte officiel. « Elle fait partie simplement de notre éthique professionnelle », explique M. Yannick Marzin, président de la Fédération. Selon lui, il ne servirait à rien de suspendre les restrictions imposées par le décret de 1972. « Dans la très grande majorité des cas, la délivrance des seringues aux toxicomanes majeurs se faisait déjà sans que le quémanteur ait à

GRANDE-BRETAGNE : forte augmentation du budget de la recherche. - Le gouvernement britannique a décidé, le mercredi 25 février, d'allouer une subvention supplémentaire de 14,5 millions de livres (126 millions de francs) à la recherche sur le SIDA. La somme totale se voit ainsi portée, pour 1987, à 17 millions de livres (163 millions de francs).

décliner son identité. Tous les pharmaciens savent cela. Mais de grâce, laissons les pharmaciens décider de la délivrance, ou non, des seringues en leur âme et conscience. Ce qui est, sans doute, souhaitable dans les milieux à risques, essentiellement les grandes villes, ne l'est pas forcément dans la France profonde. »

Il n'en reste pas moins vrai que la position des pharmaciens pourrait bien avoir des conséquences juridiques. Que se passera-t-il si un toxicomane à qui on a refusé la délivrance d'une seringue décide de porter plainte ?

F. N.

En Union soviétique

Tous les donneurs de sang subiront un test de dépistage

Le SIDA commence à inquiéter sérieusement les autorités soviétiques. Dans une interview publiée le mercredi 25 février par le Lissenskiy Gostiz, M. Gueorgi Khlilobich, vice-ministre de la santé, indique qu'il envisage de créer un « service SIDA-téléphone » qui permettra une consultation médicale à distance et de procéder à des dépistages anonymes sur la base du volontariat ainsi que de diffuser des brochures sur ce sujet.

M. Khlilobich a annoncé, d'autre part, qu'aux cours des deux prochaines années un dépistage systématique du SIDA parmi les donneurs de sang allait être mis en place en Union soviétique. L'importance de ces mesures, qui font partie d'un vaste programme scientifique de recherche, de diagnostic et de prévention, associe quarante instituts, contrebalançant quelque peu les statistiques officielles qui ne font état que de treize personnes atteintes de SIDA (quinz autres patients étant considérés comme « suspects »), dont douze de nationalité étrangère.

REPÈRES

Divorce La deuxième fugue de Cédric

Le petit Cédric Laurent, treize ans, et son frère aîné Frank, dix-sept ans, ont fui, le mercredi 25 février, le domicile de leur mère à Odos (Hauts-Pyrénées) où en accord avec leur père, ils possèdent leurs vacances scolaires, et ont regagné la maison paternelle à Fontvieille (Bouches-du-Rhône) en utilisant l'auto-stop, le train et le taxi. Déjà le 1^{er} octobre dernier Cédric s'était enfui du domicile maternel, et actuellement M. Laurent et un de ses amis, soupçonnés d'avoir organisé la fuite, sont inculpés « d'enlèvement d'enfants sans fraude ni violence ».

Espace Troisième report d'un lancement américain

Le lancement du satellite météorologique américain Gose-7, prévu pour le mercredi 25 février, à Cap Canaveral (Floride), a été ajourné pour la troisième fois en raison de vents violents en altitude. Ce satellite de 55 millions de dollars, construit par la firme Hughes Aircraft, devrait être mis sur orbite géostationnaire - 38 000 kilomètres d'altitude - avec vingt-quatre heures de retard. Dès son entrée en service, il doit permettre à l'Agence fédérale américaine pour l'étude des océans et de l'atmosphère (NOAA) de détecter la formation d'ouragans dans le golfe du Mexique et dans l'Atlantique.

Désintégration de Progress-27

Le vaisseau automatique de transport Progress-27, qui était amarré à la station orbitale soviétique Mir depuis le 18 janvier, s'en est détaché le lundi 23 février. Ce « cargo », qui avait permis d'acheminer quelque 2 tonnes de matériel et de combustible nécessaires à la mission qui menait actuellement Youli Romanenko et Alexandre Levalkine, s'est désintégré comme prévu, mercredi 25 février, dans les couches densées de l'atmosphère.

Recherche M. Pierre Aigrain président du Synchrotron

M. Pierre Aigrain, ancien secrétaire d'Etat à la recherche, a été élu président du comité de direction provisoire de la source européenne de rayonnement Synchrotron, au cours d'une réunion de ce organisme qui s'est tenu, à Grenoble. Les représentants des cinq pays associés à la conception de cet important outil de recherche (la France, l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Espagne) en ont terminé l'étude préliminaire. Ce « livre rouge » de plus de 600 pages, qui précise l'ensemble des caractéristiques du futur synchrotron, recommande notamment la construction d'une version plus puissante et donc plus coûteuse que celle qui était envisagée à l'origine du projet (le Monde du 12 novembre). Pour sa part, M. Pierre Aigrain souhaite qu'une convention internationale soit signée par les différents partenaires au cours de l'été prochain, afin de permettre une mise en service de la machine au début de 1993. - (Corresp.)

Egyptologie Des tombeaux mis au jour dans la vallée des Rois

Une équipe américaine, conduite par le New York Times du 26 février, est due à l'utilisation d'une nouvelle méthode de détection, la magnéto-métrie, et prouve que le recours par des archéologues à des techniques de pointe, contesté par certains, est payant. Les Français, puis les Japonais, l'ont démontré récemment avec la gravimétrie et la cartographie radar en mettant en évidence l'existence de chambres inconnues dans la pyramide de Kheops.

EDUCATION

La formation dans les entreprises Accord entre l'Etat et les travaux publics

Dans le souci de rapprocher l'éducation nationale des entreprises de travaux publics, M^{me} Nicole Catala, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, et M. Jean-Louis Giril, président de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP) ont signé, le 19 février, un protocole d'accord. A chaque fois que la profession constatera des besoins de formation, notamment pour les jeunes, elle pourra s'adresser aux établissements scolaires, et d'abord aux GRETA (groupements d'établissements géant pour l'éducation nationale la formation des adultes) et en complément de sa propre filière d'apprentissage. Cela vaut pour les moins de vingt-cinq ans recrutés par le biais de la formation en alternance, avec les trois formules exonérées de charges sociales, pour la formation des titulaires en entreprise et, enfin, pour les actions d'initiative locale. Actuellement, environ six mille jeunes ont été accueillis dans les entreprises de ce secteur pour la formation en alternance ; 15 % le sont avec des stages d'initiation à la vie professionnelle (SIVP), autant avec des contrats de qualification, et 70 % avec des contrats d'adaptation.

Dans le même esprit, un accord de collaboration a été signé le 24 février avec l'Association pour la fondation des adultes - formation des salariés des petites et moyennes entreprises (AGEFOS-PMES), prévoyant la mise à disposition des GRETA.

SPORTS

BASKET-BALL : Coupe d'Europe. - Linoges s'est qualifié pour la finale de la Coupe Korce, le mercredi 25 février, en battant Saragosse par 104 à 91.

TENNIS : Tournoi de Key-Biscayne (Etats-Unis) : Yannick Noah s'est qualifié pour le deuxième tour des championnats internationaux ATP de Key-Biscayne, en Floride, en s'imposant devant l'Italien Claudio Panatta 6-3, 6-7, 6-2, 6-3. Guy Forget a été éliminé par l'Autrichien Carl Linberger.

Cas de force majeure

Venant de Rotterdam, le pilote d'un petit avion privé avait, selon ses dires, été saisi par un pressant besoin - naturel - durant le vol qui devait le mener à Bâle. Devant l'urgence de la situation, il se pose sur l'aérodrome de Strasbourg-Polygone, qui se trouve être un aéroport « non douanier ». Pourtant, l'appareil fut contrôlé par des fonctionnaires de la douane qui découvrirent six diamants d'une valeur totale de 200 000 F. Malgré ses affirmations, le pilote, M. Heinz Peiser, qui prétendait être seulement en transit, fut poursuivi pour importation en contravention de marchandises prohibées et condamné le 24 octobre 1986 par le cour d'appel de Metz à 300 000 F d'amende.

Saisie de l'affaire, le cour de cassation a déclaré, le 9 février dernier, que les juges messins avaient eu raison en rejetant l'argument de « force majeure » invoqué. Selon la cour, l'appareil à M. Peiser de démontrer qu'il ne pouvait ni prévoir ni conjurer l'événement. Or les magistrats ont estimé que la satisfaction d'un besoin naturel « était parfaitement prévisible » et que le pilote aurait dû y penser « par tous les moyens, fussent-ils sommaires ».

M. P.

PROMENADE CULTURELLE ECS ENSEIGNEMENT PRIVE A DISTANCE A LA DECOUVERTE DU MONDE pour occuper vos loisirs apprendre et connaître... Beaux-arts Musique Littérature Cinéma Histoire Techniques etc. Documentation gratuite sur demande 1 rue Thénard - 75005 Paris Tel. (1) 46 34 21 33

Etre ou ne pas être Fernando Pessoa

Avant les œuvres complètes de Pessoa, en préparation chez Bourgois, La Différence publie la correspondance de cet homme étrange qui affirmait ne pas écrire comme un être humain.

PLUS que quiconque, l'écrivain portugais Fernando Pessoa fut un autre, et même plusieurs. Pourtant il y eut, du 13 juin 1888 au 30 novembre 1935, un homme pour répondre à son nom, pour mener un semblant de vie sociale, pour quelques amis choisis et, à l'occasion, pour entrer en correspondance avec eux. Mais quel genre de témoins sont donc ces lettres signées « Pessoa » dans le procès en inexistence qu'il s'est intenté à lui-même ? Vient-elles contredire une œuvre déjà saturée de contradictions, ou bien escortent-elles simplement à leur manière courtoise et nerveuse, maniaque et visionnaire, le cours févreux des poèmes improvisés dans la solitude des nuits ?

En lisant les centaines de missives et les documents autobiographiques rassemblés par José Blanco, on se trouve le nouveau jeté dans le prodigieux labyrinthe, dans le palais des glaces de Fernando Pessoa, où chaque miroir improvise un reflet qui déroute plus que ne rassure. Mais la singularité, ici, c'est que l'auteur accepte le rôle du guide qui détaille impasses et lignes de fuite, voire l'explorateur qui traque en lui sa propre énigme.

Hormis son œuvre, rien ne le requiert. Car son œuvre est plus vivante que sa vie, et il la vénère

si exclusivement qu'il lui sacrifie son identité au point de susciter en lui des personnalités capables de la mieux servir encore. « J'ai écrit en Caïro tout mon pouvoir de dépersonnalisation dramatique », en Ricardo Reis toute la musique qui lui est propre, en Alvaro de Campos toute l'émotion que je n'accorde ni à moi ni à la vie... » Dans cette célèbre lettre à Adolfo Casais Monteiro, du 13 janvier 1935, Pessoa décrit l'irruption soudaine des hétéronymes. Il montre combien il s'agit, selon la formule de Robert Bréchon, d'un « drame au personnage qui se joue non sur une scène mais dans une conscience ».

Dans une sorte d'extase

« Un jour - s'écrie le 11 novembre 1914 - je m'approchai d'une haute feuille de papier, et prenant une feuille de papier, je me mis à écrire, debout, comme je le fais chaque fois que je le peux. Et j'ai écrit quelques poèmes d'affilée, dans une sorte d'extase... Je ne saurais définir la nature de ce jour triomphal de ma vie et je ne pourrais connaître d'autres comme celui-là. Je débutai par un titre : le Gardien de troupeaux. Et ce qui suivit fut l'apparition en moi de quelqu'un à qui j'ai tout de suite donné le nom d'Alberto

Fernando Pessoa vu par José Abel Manta.



Fernando Pessoa vu par José Abel Manta.

Caïro. Écrivez l'absurdité de la phrase : mon maître vient surgi en moi. J'en suis immédiatement au point que, une fois écrit, je prends et quelques poèmes. Je pris une autre feuille de papier et j'écrivis, d'affilée également, les six poèmes qui constituent Plus oblique, de Fernando Pessoa. Immédiatement et en entier. Ce fut le retour de Fernando Pessoa - Alberto Caïro à Fernando Pessoa lui seul. Un mieux, ce fut la réaction de Fernando Pessoa contre son existence en tant qu'Alberto Caïro.

Alberto Caïro ainsi apparut, je me mis en devoir - instinctivement et subconsciemment - de lui donner des disciples. J'écrivis à son faux paganisme Ricardo Reis latent, je lui trouvai un nom que j'ajustai à sa mesure, car alors je le voyais déjà. Et soudain, dérivant en sens contraire il

Ricardo Reis, un nouvel individu surgit impétueusement. D'un jet, et à la machine à écrire, sans interruption ni correction, jaillit l'Ode triomphale d'Alvaro de Campos - l'ode qui porte le titre et l'homme avec le nom qu'il a.

J'ai alors créé une coterie inexistante. J'ai donné à cette apparence de la réalité, j'ai gravé les influences, connu les amitiés, entendu en moi les discussions et les divergences d'opinion, et dans tout cela, il me semble que c'est moi, le créateur de tout, qui fus le moins présent.

Ce texte fondamental pour la connaissance de Pessoa apparaît comme le message ultime, rédigé dix mois avant sa mort, qui ordonne et harmonise les vers éparpillés au fil des correspondances.

ANDRÉ VELTER.
(Lire la suite page 16.)

Traven, la fureur de s'effacer

On lui connaît une trentaine de patronymes. Un de ses livres, le Trésor de la Sierra Madre, est célèbre grâce au cinéma. Quatre titres, en « 10/18 », vont permettre aux Français, qui l'ont boudé jusqu'ici, de le découvrir.

ENTRE 1951 et 1955, à l'initiative de Manès Sperber, les éditions Calmann-Lévy ont publié quatre titres d'un certain Traven. Parmi ces quatre titres, l'un est le Trésor de la Sierra Madre, qui avait été adapté au cinéma par John Huston, avec Humphrey Bogart dans le rôle principal.

La publication n'eut pourtant aucun succès. A la différence de lecteurs allemands, américains, ou mexicains, les Français demeurèrent étrangement indifférents à ces livres d'aventures et de révolte. On oublia Traven comme s'il n'avait jamais existé. Lui qui écrivait que « la biographie d'un créateur n'a absolument aucune importance. Si l'auteur ne peut être identifié par son nom, c'est que celle-ci comme tout le reste ne vaut rien » se trouvait rejeté dans le monde des sans-nom et des sans-visage.

Le voici aujourd'hui réédité, et il est à craindre que ce qu'il redoutait le plus ne se réalise : qu'on parle désormais beaucoup de Traven et qu'on en parle de la lire ; ce qui serait bien dommage. Mais de ce malentendu, il serait également responsable : son souci de ne pas apparaître a fait de Traven une énigme qui dépasse en étrangeté et en mystère, en interprétabilité et en interprétations, en succès et en échecs, tout ce que l'on peut attendre d'un roman.

Celui qui signait certains de ses romans Traven a en effet peut-être le plus clair des quatre-vingt-sept ans de sa vie à brouiller les pistes de son passé et de son identité. Il a utilisé pour cela une trentaine de patronymes repérés, se présentant selon ses interlocuteurs comme allemand, lituanien, hollandais, américain, mexicain. Un jour agent littéraire, le lendemain matelot, un autre jour comédien ou fermier, explorateur ou bootlegger.

Pendant le tournage du Trésor de la Sierra Madre, Huston et ses techniciens rencontraient tous les jours un petit homme assez maigre qui s'appelait Paul Croves et qui avait été embauché comme « conseiller technique » par la production, sans que jamais qui que ce soit lui demande un conseil et sans que lui-même se permette d'en avancer un seul. Croves était évidemment un des avatars de Traven, venu, un curieux, voir ce que le cinéma faisait de son livre.

Brouiller les pistes

Les éditeurs de Traven n'ont guère plus susceptibles de savoir qui il était. Le romancier, d'après ce que nous savons maintenant, émigra ses livres en allemand et les édita par courriers à son éditeur de Berlin. Mais pour brouiller encore les pistes, il se traduisait ou se faisait traduire en anglais ou en espagnol avant qu'ils ne parviennent sur les tables des éditeurs de Mexico ou de New-York. Ceux-ci renvoyaient des chèques, assez importants - les Traven touchaient un public considérable, - à des adresses postales mexicaines ou à des agences qui n'étaient parfois, sans un nom d'emprunt, que Traven lui-même.

Les rumeurs les plus folles coururent sur ce romaniste sans visage qu'inconnu. On affirme qu'il s'agissait d'Arthur Bierck, qui n'aurait pas disparu pendant la révolution mexicaine et qui poursuivait ainsi dans la clandestinité son œuvre littéraire, à l'abri des suspensions politiques. D'autres crurent même qu'il s'agissait de Jack London - ce que certains aspects de l'œuvre, même le style, trahissent en effet vraisemblable ; on parle d'un fils naturel de l'empereur Guillaume II, du président mexicain Adolfo Lopez Mateos - les partisans de cette thèse regardent comme une preuve l'hommage national que le Mexique rendit à Traven lorsque celui-ci mourut, sous le nom de Torrens, à Mexico le 23 mars 1969 et que ses restes furent dispersés d'un avion au-dessus des forêts de Chiapas.

Aujourd'hui, après des années d'enquêtes multiples et minutieuses, le mystère de l'identité du romancier est éclairci.

PIERRE LEPAPE.
(Lire la suite page 13.)

LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, de l'Académie française

L'Ami lointain Le Voyage d'automne, de Claude Roy

Le grand repos d'un autre moi

MOI JE ; ainsi Claude Roy a-t-il écrit une autobiographie les plus abouties des vingt dernières années. Ce « moi », qu'il avait appelé « nous » dans une génération, il n'écrit, semble-t-il, que pour le fuir. L'âme et les sens, que réédite « Folio », rêvait d'écrit. Dans les poèmes du Voyage d'automne, parus ces jours-ci, Roy nous parle de fusion avec le terre de sa campagne, le « Haut Bout », avec le chant des oiseaux. Tout, plutôt que rester soi, que n'être que soi ! Un des poèmes le dit en clair : l'auteur imagine qu'à force de mensionner il dormirait peut-être « le grand repos d'un autre moi ». Illusion, bien sûr : seule la mort, il le sait, peut rompre les liens d'un moi à soi trop uni.

L'Ami lointain romanesque est la fondamentale, et la tourne en question : peut-on admirer quelqu'un d'autre, du fond de soi, sans s'humilier ?

Le narrateur, Etienne, en doute, au moment d'évoquer son ami Stefan Stein. Qu'aura-t-il pesé sur terre, lui Etienne, le petit agriculteur de l'Angoumois, face à cet intellectuel juif exilé en France puis en Argentine ? Si peu de chose !

Il est des temps où l'on s'en veut d'avoir une vie sans histoires. C'est le cas d'Etienne, avant la guerre. Son enfance est pleine de flirts banals sur les plages atlantiques, de photos heureuses sur lesquelles on dirait qu'il ne pleuvait jamais. Une piquante jeune fille a fait battre son cœur, avant de faire carrière sans lui dans la fantaisie et l'alcool. Etienne restera vieux garçon, et ne bougera pas des terres paternelles. Enraciné et pas fier d'être, il est rentré, méconnaissable...

A côté de ces petits bonheurs casaniers, Stefan Stein respire de tout le malheur d'un destin meurtri. Son père ornithologue a dû fuir les persécutions nazies. Lui-même a senti sur lui le mufle de la bête immonde, un jour qu'il pêchait la truite en Bavière. Un petit juif n'avait pas le droit de lancer l'hameçon dans une rivière allemande ; telle était la loi nouvelle, brailée sur les stades par le Führer, et reprise par les patrouilles à vélo, bientôt à travers toute l'Europe.

On peut donc envier un petit persécuté, s'en vouloir à soi de connaître un plus doux, plus ordinaire ? Etienne, oui, l'avoue.

APRÈS des études dans le quartier Latin, Stefan a pu émigrer de justesse à Buenos-Aires, en 1939 : il est devenu juif. Il a épousé une Américaine, très belle. Il a eu une fille, le portrait de sa mère. Il a écrit des romans mondialement remarqués sur l'histoire du droit. Il a écrit en théorie l'aveuglement plus ou moins volontaire des humains devant la montée des périls et des monstruosités. Etienne admire le penseur, de même qu'il a envié le proscrit.

Le peu qu'il se voit, ce qu'il se voit, il se voit peu, finalement, Stefan ironise sur l'estime exagérée d'Etienne. Il lui reproche son aplatissement, un « humour masochiste » et un « angélisme naïf ». S'en vouloir à soi de survivre : c'est une idée ! Aucun amour, a fortiori aucune amitié, n'exige de s'annuler à ce point devant l'autre.

Etienne en rejoute dans la détastation de soi. Il ne lui a pas seulement manqué d'être éprouvé afin de se connaître dans le heurt, dans la riposte. Il a pris goût à revendiquer son néant. Tout lui est devenu d'humilité louche. Faut-il qu'on l'ait mal aimé pour qu'il s'attire, par sa honte, un surcroît d'affection ?

APRÈS un parfait bonheur, Stefan est mort. Une maladie de cœur l'oblige au repos. Le coup d'Etat de 1977 l'empêche de rentrer en Argentine. Il tante de revenir pour plaider en faveur des opposants martyrisés. La junta le fait arrêter et exécuter. La boucle est bouclée : il sera mort sous le regard des mêmes brutes épaisses qui lui ont appris, enfant, à ne pas pêcher la truite.

Du moins aura-t-il redressé la tête, servi une cause, sauvé des vies, mûri des réflexions... Etienne, le narrateur, ne pourra pas en dire autant. Après la mort de Stefan, il reprend la rumination nocturne de sa nullité. Il est un frère, normalien, qui a pris l'intelligence de la famille. Lui n'aura rien vécu ni rien conçu qui vaille. Il n'aura fait que « marmotter » des pensées chétives. Si on le pousse à écrire, il le fera par pitié sans conviction. Il s'est agité pour rien.

(Lire la suite page 13.)

JEAN-PIERRE OTTE

LE RAVISSEMENT
roman

Une envoûtante histoire
d'amour sur le Causse

ROBERT LAFFONT

سكنا من الاجل

ROMANS

L'exilé d'Alain Dugrand

CHARLES LAVERGNE est parti de chez lui, on ne sait trop pourquoi. Au Mexique, il vit « au cœur du monde en spectateur ».

Ainsi l'exil volontaire serait une, ou la seule, manière de cultiver son jardin comme le préconisait Voltaire, une manière de se mettre hors jeu, en coupant au ciseau l'herbe rase de sa pelouse, aux feuilles trop grasses pour la tondue, « ému comme un naufragé » devant une fleur.

L'éloge de cette retraite est réussi et émouvant : le livre d'Alain Dugrand sonne juste, et ses personnages ont leur juste épaisseur. Don Pablo le jardinier, ou Machel le Néerlandais, un monde. Une densité romanesque que vient troubler comme le ferait une note, l'irruption d'une intrigue. Le narrateur est attaché à sa

douce habitude par une étrange proposition : aller à la recherche d'un ancien collègue, un certain André Berthon, qui vit exilé lui aussi, dans la Libération. Au début, cette mission dégoûte assez Lavergne, puis il se prend au jeu. Après une courte escale dans la riche et répugnante haute société du PRI - le parti au pouvoir - il retrouve Berthon dans la « resquille » de Mérida, sur la côte caribbe, et c'est fait cœur, il sympathise. Dans l'attente, un sera comment de la beauté classique, dans l'orgueil partagé de ne réaliser aucun rêve, dans une commune absence d'affection.

Cela donne lieu à quelques images fortes, celles des Tropiques, qui dégradent tout, celles de ce vieil homme borgne, aux manies semblables à celles de Lavergne. Il y a aussi une histoire de costume, de ces histoires qui deviennent des légendes dans les familles. Mais Alain Dugrand n'est pas complètement pas assez écrivain pour que son récit soit convaincant. Il donne trop l'impression de vouloir tirer la morale de son histoire. Sans vouloir tout à fait pousser les comparaisons, on le ferait cependant.

GENEVÈVE BRISAC.

★ UNE CERTAINE SYMPATHIE, d'Alain Dugrand, Éditions Lattès, 177 p., 82 F.

Une vie et une vallée perdues

Le second roman de Marie Redonnet : un hameau égaré pour une enfance engloutie. Lire absolument.

MARIE REDONNET, après « Hôtel Valley », a « sans faute » On n'est pas près d'oublier quelques-uns de la vie d'une jeune fille de seize ans, la narratrice, qui ne dit pas son nom. En douze chapitres courts, elle déroule son existence minuscule dans son hameau perdu « au bout du monde » à

Forever Valley, « la vallée haute », l'abandon. Tout d'emblée, intrigue et fascine dans cette vie minable, le presbytère et l'ancienne mairie-école, devenue dancing depuis que toute activité - ou presque - a cessé à Forever Valley, pour émigrer « dans la vallée d'en bas ».

« Elle » vient-elle cette petite fille qui, à seize ans, n'est « pas encore

formée ». On ne sait pas. Elle est élevée par « le Père », curé sans paroisse, replié dans son presbytère, près de « sa » chapelle désaffectée et en ruine. Le Père a bien essayé de lui apprendre à lire. Rien à faire. Tous les jours, elle regarde en vain « école » et « mairie » sur le fronton de la maison d'en face. Mais ça ne « manque pas », puisqu'elle n'a pas envie de quitter Forever Valley : « Dans la vallée d'en bas, il y a beaucoup trop de trafic à cause du poste de douane. La frontière est juste au bout de la vallée d'en bas. Au bout de Forever Valley, il n'y a rien, il n'y a que les montagnes ».

Le seul « mot » qu'elle arrive à lire, c'est « dancing », « un mot facile à lire », dit-elle. Le dancing, c'est Massi, la veuve de l'ancien maire, qui lui tient. Il n'est pas le « maître » de la danse. Puisqu'elle a « travaillé », la petite va travailler. Après le Père, Massi doit parfaire son « éducation ». L'héroïne s'occupera des douaniers, laissant les bergers aux filles de la haiterie, qui attendent le samedi soir pour arrondir leurs fins de mois. Avec elle les douaniers paieront le prix fort, puisqu'ils « n'auront pas de

précautions à prendre ». (elle n'est « pas formée »).

Parallèlement à ses « danses » au dancing, elle met à l'exécution son « projet personnel » : creuser le jardin du presbytère, qui devait être un cimetière, pour « enterrer » les morts. Il y a des morts, point. Mais, à partir de là, tout commence de se dégrader à Forever Valley, et le lecteur est comme happé, envoûté par un glissement accéléré, inexorable, si bien rendu par le récit simplifié de la narratrice, « phrases précises, informatives, volontairement dépourvues d'émotion ».

Un malheur jamais nommé

Un roman haletant devant la montée d'une angoisse jamais affirmée, d'un malheur jamais nommé, d'une destruction sans appel : la mort du Père, la fermeture du dancing, la mort du jeune douanier qui avait promis de vivre au presbytère, et enfin l'immersion de Forever Valley pour la construction du barrage qui permettra l'électrification de la vallée d'en bas. Massi va à l'hospice « en bas ». La petite va « en bas », la vie, ou l'absence de vie, continue. « Je n'ai plus rien dit », dit-elle à la fin. Mais je n'ai toujours pas formé. Massi dit que maintenant c'est trop tard, je n'y serai jamais. Elle n'invente rien pour rendre la vie supportable, elle subit, et conclut : « Je n'aime pas la vallée d'en bas non plus, ni le barrage de Forever Valley avec ses montagnes qui se reflètent dans l'eau et le ciel qu'on aperçoit dans le fond, là où se trouve l'ancienne haiterie de Forever Valley ».

Son enfance engloutie, elle ne joue pas, comme les autres, à l'oublier, elle regarde. Ailleurs, à la ville où sont partis les douaniers, on feint de ne pas voir, on s'invente des idées pour ne pas affronter les vallées submergées et les enfances perdues. On peut. Comme on a peur en refermant le livre de Marie Redonnet. Peur de la nudité de la vie, peur de la lucidité, pour ce roman de cette petite histoire, de cette vie - parodie que l'ivi gardera longtemps en soi.

JOSYANE SAVIGNEAU. ★ FOREVER VALLEY, de Marie Redonnet, Éditions de Minuit, 126 p., 85 F.

(1) Éditions de Minuit.



Marie Redonnet.

Traven, la fureur de s'effacer

(Suite de la page 11.)

Un journaliste britannique, Will Wyatt, dans un ouvrage qui se lit lui-même comme la plus torveuse des enquêtes policières, « The Secret of Sierra Madre, Doubleday, 1980 » que l'auteur de la Révolte des pendus se nomme Hermann Otto Max Feige, né le 12 février 1882 à Schweibus, un village de Prusse méridionale aujourd'hui en territoire polonais. Premier incident d'identité : l'enfant étant né quelques semaines avant le mariage de ses parents, il fut d'abord déclaré à la mairie sous le nom de sa mère, Will...

Savoir dire le nom de Traven ne résonne qu'une mince part de l'obscurité qui l'entoure. On sait encore que, dans sa jeunesse, il fut comédien, sous le nom de Ret Marut, et qu'il publia ce patronyme, à partir de 1917, une feuille anarchiste, Der Ziegelbrenner. En 1919, Feige participe activement du côté des révolutionnaires à la République des conseils. C'est probablement pour échapper au sort de Rosa Luxemburg et de ses camarades qu'il s'enfuit d'Allemagne ou ne sait trop quand. Les filatures posthumes le repèrent en Suisse, en Hollande, en Espagne, au Canada, en Angleterre - où il fréquentait des poètes - et finalement au Mexique où il apparaît sous le nom de Traven en 1924. Son premier roman, son meilleur, le Vaisseau des morts, paru en Allemagne en 1926. Son auteur disparaît de la circulation. Pourquoi ?

Les mirages de la fortune

C'est évidemment dans les livres de Traven qu'il faut chercher la réponse, plutôt que dans les mémoires de sa biographie. Mais là encore, rien n'est simple. Des quatre titres que nous avons lus en France, l'un, le Vaisseau des morts, est adapté de l'allemand par Philippe Jacottet (eh, oui, le traducteur de Rilke et Musil), l'autre, la Charrette, est adapté de l'espagnol, les deux derniers, la Révolte des pendus et le Trésor de la Sierra Madre nous sont proposés d'après des versions anglaises. Dans ce tissu d'épaisseur et de qualité très diverses, il est néanmoins possible de discerner une trame commune : une désillusion radicale face à toutes les grimaces de la civilisation, accompagnée d'une non moins radicale et explosive envie de vivre.

Traven, s'il faut l'appeler ainsi, a tout vécu des espoirs et

aventures du siècle : les révolutions, les mirages de la fortune, les vertiges et les salaires du progrès, les appétits de l'or et les misères extrêmes de l'exploitation, qu'il s'agisse de celle des matelots enfermés pendant des mois dans l'enfer d'une soule ou de celle des Indiens du Mexique livrés à vie à l'esclavage.

Ses livres témoignent de tout cela, sans cesse, sous toutes les formes, qu'il use de l'humour noir (le Vaisseau des morts), de la désespérance cynique (le Trésor de la Sierra Madre), de lyrisme libérateur (la Révolte des pendus) ou de la description ethnologique la plus minutieuse (la Charrette). Chaque livre, chaque manière narrative, chaque façon de regarder conduisent, par le rire ou par le drame, par la pitié ou par la révolte, au même carrefour : celui de la grande colère et de la grande détresse des pauvres, de la grande gigue des misérables dont parlait D...

ven n'ose plus croire qu'elle puisse devenir un jour le grand branle de l'humanité.

C'est peut-être là, dans la rage blanche et impuissante de ces romans, dans ce rire qui s'étrangle, dans ces aventures qui avortent, dans la description de vies définitivement « mortes » (il y a peu de véritables femmes dans ces livres) qu'il faut trouver les raisons de la fureur de s'effacer qui n'a cessé d'empoigner Traven : il n'espérait plus rien de l'homme et n'osait plus croire qu'en une fantomatique et anonyme humanité.

PIERRE LÉPEAPE.

★ LE VAISSEAU DES MORTS, traduit et adapté de l'allemand par Philippe Jacottet; LE TRÉSOR DE LA SIERRA MADRE, traduit de l'espagnol par Henri Bonifas, adapté par Charles Baudouin; LA RÉVOLTE DES PENDUS, traduit de l'anglais par A. Lehman; LA CHARRETTE, traduit de l'espagnol par Michèle Camille. - 19/18 -. Chaque volume : 32 F.

LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Le grand repos d'un autre moi

(Suite de la page 11.)

Au moment de prendre congé, Étienne récapitulait l'affreux bilan. Spectateur de passage, c'est tout ce qu'il aura été. Il aura regardé la vie, de loin. Même son ami Stefan, ce fut un « ami lointain », comme le rappelle le titre du roman. C'est à peine s'il arrive à s'attacher le feu de la cheminée, ajoutant la maladresse à l'inutilité. Le feu prend sans lui. Il se sera agité pour rien. Même les larmes qui lui montent aux yeux en regardant les bûches, il ne saurait dire si c'est tristesse, ou bien fureur...

CLAUDE ROY a rarement poussé aussi loin la dépréciation de soi, où il a toujours semblé voir le prix à payer d'une hypothétique réconciliation avec soi-même. En allant jusqu'à se demander ce que les autres « lui trouvent ». En allant porter le masochisme à un degré où seules la ruse habituelle aux autobiographes, il ne peut espérer qu'on lui épargnera les coups, au vu de ceux qu'il s'inflige. Il les appelle pour de bon, avec une obstination contre soi qui évoque, au-delà des échecs d'un Oncle Vania, les auto-cruelles d'Arthur Adamov...

L'auteur n'est pas dupe de ces traits forcés. Il reste maître de la caricature. Et s'il arrive au romancier de se laisser entraîner dans la spirale défaitiste de son personnage, le poète, lui, retrouve sa voie familière du salut par le jeu, à défaut du jeu pour jouer, il se frotte, sur les mots.

Face à la vanité de nos idées et de nos songes, face aux bégalements barbares de l'histoire, face au peu de poids de nos destins singuliers, le Voyage d'automne réhabilite dans ses pratiques l'instant rare, un châte sur les épaules de l'épouse, un visage entrevu à Venise, le soleil qui fait fumer la terre comme un dos de boue, les traces et les trilles des fourmeaux, ces fragilités que personne ne nous envie mais dont est faite la vraie vie, loin des moi fracassés ou jaccassés.

★ L'AMI LOINTAIN, de Claude Roy, Gallimard, 178 p., 68 F. ★ LE VOYAGE D'AUTOMNE, poèmes de Claude Roy, Gallimard, 116 p., 86 F. ★ LEONE ET LES SIENS, de Claude Roy, Gallimard « Folio », 116 p., 86 F.

New-York sous tension

Pour son quatrième livre, le Pont de Brooklyn, Leslie Kaplan a choisi le lieu de toutes les rencontres et de toutes les folies : Manhattan.

C'EST le territoire quadrillé des talus de Moudrian - le lieu où « l'océan arrive sous la ville (...) s'infiltrer en elle », - que Leslie Kaplan a choisi, non comme décor de son roman, mais comme personnage à part entière. Elle a su saisir et restituer, par petites touches, cette ville démesurée et intime, « développement continu, croisé, de rues petites avec des maisons en pain d'épice, d'arbres, et de grandes avenues

neutres où peut circuler un ciel ». Les histoires croisées de Julien, Anna, Chico, Mary et Nathalie ne pouvaient arriver qu'à New-York, au carrefour, ce passage, où les âmes se nouent de manière inattendue, où quatre jeunes gens se rencontrent par hasard un dimanche après-midi dans Central Park commencent quelques jours plus tard une vie commune.

La passion de Julien, un homme de vingt-huit ans, chantant avec un air d'innocence, pour Nathalie, une enfant de ans - la fille de Mary, - n'a en soi rien de très neuf. Mais on se laisse porter par le rythme de Leslie Kaplan, parfaitement au tempo de New-York, et par son style, qui s'affirme dans ce livre, bien que quelques « scories » agaçantes : on aurait pu sans déplaisir l'économiser, ces phrases telles que « Ces yeux, il sourit. Quelque chose se vent ». Entre le rejet de tout jeu sur le langage, de toute recherche formelle, des « emprunts » ou « résidus » de lectures, il y a le clin d'œil au plaisir de jouer, comme chez Jean Echenoz, par exemple. Il manque encore à Leslie Kaplan cette capacité d'humour et de distance.

Le premier livre de Leslie Kaplan, l'Exercice, l'insigne (paru en 1962 chez Hachette/POL) est réédité par POL (120 p., 85 F.). Le texte est suivi de l'essai, une conversation entre Marguerite Duras et Leslie Kaplan (publiée par Roman Siffert en décembre 1967, et l'Amis Journal en mai 1985).

Julien, et où, fatalement, il vivait.

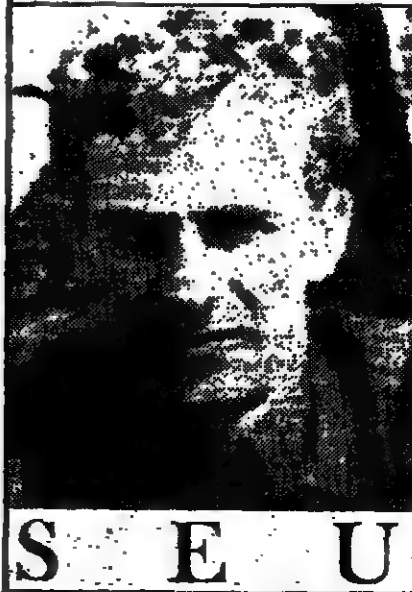
Avec Leslie Kaplan, nous nous « fous » de New-York et de la beauté de retrouver les sensations de « leur » ville, de la voir, à la belle

Ruis clos

Il reste que, dans le singulier huis clos de Manhattan, elle sait faire monter la tension, entretenir douces, violences et passions sur fond de poussière et de chaleur urbaine. Avec talent, elle débouque l'originalité d'une histoire banale, dans l'île de toutes les ambiguïtés, sur laquelle veille le pont de Brooklyn. Et, de l'autre côté du pont, attend, mystérieux, l'autre quartier : Brooklyn, l'« autre » Julien, et où, fatalement, il vivait.

Avec Leslie Kaplan, nous nous « fous » de New-York et de la beauté de retrouver les sensations de « leur » ville, de la voir, à la belle

GRAND PRIX NATIONAL DES LETTRES KATEB YACINE



Le cercle des repréailles Coll. de poche 23 F

L'homme aux sandales de caoutchouc Coll. de poche 27 F

Nedjma Poésie Roman 27 F

Polygone étoilé 66,50 F

S E U I L

سكنة من الالهي

هكذا من الاصل

HISTOIRE LITTÉRAIRE

(Suite de la première page.)

D'autres petits locaux loués à des familles d'employés. Bien insister sur l'intimité qui s'établit entre le chauffeur et le mécanicien, hommes vivant ensemble...

dans sa vigie, le conducteur devant lui le volant du frein de son fourgon, la corde qui communique la cloche du tender...

Même impression sur la locomotive. D'abord une grande trépidation, de la fatigue dans les jambes et un ahurissement à la longue produit par les vibrations...

L'impression des longues lignes droites. Les machines qui cachent



bigu. Aux deux bouts, épanouissement colossal. Au milieu, entre les pavillons, envahissement de la chaussée. Les voitures, après s'être déchargées, vont se remiser dans des hôtels, ou sont mises en garde, près de la Halle au blé, à des gardiennes. Les voitures, pour se décharger, rabattent la planche du derrière.

Dans la nuit, les personnages. Des femmes, sous les rues couvertes, ont des bougies. Mais la plupart ont des lanternes. Effet d'un coup de lanterne sur un tas de légumes: les carottes, les verdures, les navets blancs dans la lumière. Des conversations s'établissent: « Eh! là-bas, la chicorée! » « Vends-tu pour 100 sous, et puis l'autre 4 F, ça fera 9 F... Et combien qu'y faut te donner, Marcel? » Un homme en limousine: « Moi, je ne fais que la légume. » Des cris, des appels: « Louis! », « Victor! » Les marchandes ont presque toutes leur argent dans un sac. Au loin un hennissement de cheval, le braillement d'un âne. Dans les étroites sentiers, on distingue les files de femmes et d'hommes.

Les marchands de vin et les

tant très haut les charpentes et le tablier de fer, peint en noir, d'une légèreté de dentelles, et dessus rien qu'un va-et-vient de piétons, deux fourmilliers, allant en sens contraire, incessants. En dessous, on voit toute la Seine, et le Pont-Neuf gris, plus bas. Ce dessous s'étend très loin à gauche; on voit le pont au Change et encore le pont Notre-Dame avec les coups de lumière sur l'eau, une rivière à l'infini.

Vers la droite, le quai tourne, et c'est à peine si l'on voit jusqu'à l'autre pont, sous le Pont-Neuf. Il y a là l'écluse de la Monnaie, avec sa barre blanche. Le Pont-Neuf, omnibus, énorme tapisserie noire, toutes les voitures. Au milieu, le terre-plein avec le bouquet d'arbres qui cache la statue. Comme coulisse, à gauche, le quai du Louvre et le bouquet de grands arbres, plus les combles des théâtres, et au-delà le pavillon d'angle de l'Hôtel de Ville; on voit au-dessus des toits le campanile de l'Hôtel de Ville et le clocher carré de Saint-Gervais. Puis une confusion de ville lointaine, la masse perdue de ville Saint-Louis. À droite l'Institut, surtout le bras qui s'étend, ensuite la Monnaie à plat, un profil perdu, et les arbres du quai, en enfilade, en une seule masse.

Enfin au centre, à gauche, les palais, les tours, en profils, le campanile de l'Horloge, les combles ardoisés dominés par le dôme du tribunal de commerce, puis les maisons du quai en raccourci, couronnées d'une vaste réclame de face sur un mur, bien et lettres blanches, au-dessus de tout Paris. À droite, les maisons du quai des Orfèvres plus à plat, très éclairées par le soleil couchant, tandis que l'autre quai est dans l'ombre. Au milieu, le bouquet d'arbres cache la statue, l'entrée de la place Dauphine, les deux maisons faisant pavillon. Puis le quai des Orfèvres, des façades de maisons irrégulières, jaunes, blanches, grises, terminées au-delà du boulevard du Palais par un grand bâtiment gris, la préfecture. La file des boutiques.

Au-dessus de tout cela, les combles ardoisés, les cheminées. Puis dominent le tout la flèche très éclairée, très élégante, de la Sainte-Chapelle; et plus à gauche les deux tours de Notre-Dame dans la lumière, avec la flèche en sautoir; mais moins haute. Le bloc allongé, le navire de la Cité, au milieu des deux très larges tronçons de la rivière. Ciel immense, bleu, où flottent de petits nuages. Roulement sous le pont des Saint-Pères.

C'est donc là le cœur de Paris, par tous les temps.

Émile Zola reporter

la voie, puis une partie droite, allant à l'infini, se perdant; et là-bas un train arrivant, petit, grandissant: on peut croire qu'il arrive sur la même ligne, que tout va se briser; puis, il passe dans un tunnel, dans un coup de vent très fort. Les tunnels, la porte ouverte et béante qu'ils présentent. Quand ils sont en ligne droite, on voit la percée du jour au bout, on distingue si le tunnel est vide. Le bruit, lorsqu'on passe sur un pont de fer, ou sous un pont de maçonnerie, ne près d'un édifice, un qui fait un engouffrement de vent. Le roulement au passage des aiguilles. Plus le grand vent, le train éprouve une résistance; il faut marcher plus rude.

Et les impressions de nuit, la lanterne à mille mètres de voie, un reflet sur les ponts au loin, sur les arbres, sur les maisons à gauche. Le coup de lumière saignante quand on ouvre la porte du foyer, le rayon lumineux enflammé qui traverse l'espace, la fumée blanche qui s'échappe et brûle. Enfin, vers

les murs. Un employé, gros, grand bleu, un casquin brun, est perdu dans les légumes, dont elle a jusqu'aux épaules. Elle décharge, enfilée dans les choux et les carottes. Sur le trottoir, grouillement grandissant. Des marchandes et des marchands debout, causant, discutant. Des marchandes assises sur leurs légumes. Des marchandes en caraco noir, les jupes relevées, avec un fichu, ou un foulard, et un bonnet, sautant leurs provisions. Des marchandes avec des madras, des air paysan. Puis les porteurs avec leurs grands hottes, se chargeant jusqu'à la falte et se balançant. Tas de légumes, les hottes. Marchandage.

Les choux surtout arrivent par quantités considérables, dans des voitures de bœufs à deux chevaux (un cheval se reploie pour ne pas tenir beaucoup de place). Les choux sont renversés les uns sur les autres. On fait rouler certaines charges de choux, comme des charges de pavés.

Les voitures de légumes qui arrivent toujours, qui prennent la place, qui se déchargent après avoir attendu plus ou moins longtemps, font ainsi une ligne qui va de la rue des Halles à la rue Tur-

boulangers sont les premières boutiques couvertes.

Le cœur de Paris

Pour l'œuvre, qui paraîtra en 1986, Zola se mesure avec ses amis les peintres paysagistes, décrivant ce Paris qu'il aime tant.

La Cité et les quais, pris de dessous le pont des Saints-Pères. D'abord, au premier plan, la Seine large, réverbère, le port Saint-Nicolas à gauche (un lavoir après le port, vers le Pont-Royal), avec ses tas de sable déchargés, ses maisons de la douane, ses cabanes de marchands de sable et de plâtre tout blanc, ses grès à la vapeur, la Sophie, ses transports à vapeur et à roues, ses péniches pleines. Service de la navigation, bâtiment à cinq fenêtres, agence de transport. Tous les matériaux, tombereaux avec chevaux, des tonneaux, du charbon de bois, oribles, etc.; berge pavée, larges anneaux scellés, poutres de fer en rampe scellée.

De l'autre côté, un bair froid sans doute. Au milieu, la Seine vide, verta, petites vagues à la Moost, petit flot dansant, fougues de blanc, de gris, de rose, reflets multicolores. Deuxième plan, le pont des Arts, avec ses huit arches, neuf piles rondes suppo-

Une nuit aux Halles

Pour préparer le Ventre de Paris, Zola passe une nuit entière aux Halles.

Les Halles la nuit. Le carré que forme chaque pavillon, avec les gaz intérieurs (rangés pour certains, poudreux pour les autres); feux éteints les perçoirs de fonte qui se détachent en lignes noires; les noirs; les persiennes hautes, moins éclairées.

Vers 2 heures, voitures déjà arrivées. Les voitures de salades et d'artichauts dételées, en allée. Hommes dedans. Hommes dormant sur certaines déchargées. Femme déchargée sous un enfant endormi. Voitures avec chevaux immobiles, en travers de la chaussée. Peu de monde, bruit sourd. On commence à décharger. Barricade de potions allant du pavillon à la rue Turbigo, par le refuge. On commence à vider les

Genèse d'une découverte

FÊTER les trente ans de la collection « Terre humaine », cette entreprise d'anthropologie narrative, avec plus de cinq cents pages de l'œuvre d'Émile Zola, c'est à la fois tirer un feu d'artifice, une œuvre qui engage son auteur sur sa culture qui n'est pas dépourvue de risques. Qui peut dire ce que représente encore Émile Zola pour nos contemporains?

Cette édition est le résultat de la conjonction de deux tempéraments, de deux approches intellectuelles qui tout, a priori, séparent. D'un côté Jean Mautaurio, anthropologue, spécialiste des civilisations hyperboliques, créateur en 1955 de cette « Terre humaine » à laquelle nous devons quelques-uns des textes majeurs sur l'intelligence de nos sociétés. De l'autre côté, de Lévi-Strauss, au Cheval d'orgueil de Pierre Jakéz-Heilas, en passant par Louvain maintenant les grands hommes, de James Agee et William Evans. Un marginal, des études, tenu en lisière par l'Université, un fonceur impétueux et un éditeur par ailleurs tyrannique, un homme de médias aussi, se déplaçant sans compter pour défendre les causes qu'il croit justes et les livres qu'il juge

raire tombent d'accord. L'aventure des Carnets d'enquêtes d'Émile Zola durera huit ans. « Il fallait d'abord, Henri Mitterand, trouver un ordre dans cette masse énorme de notes et de fiches qu'accumulait Zola lorsqu'il préparait un roman. Une édition purement chronologique de ces matériaux aurait été difficilement lisible. J'ai donc choisi, quitte à me valoir les foudres des pointilleux, d'organiser cette masse de documents selon une classification à laquelle Zola fait clairement référence lorsqu'il parle de son projet romanesque: d'un côté « Les honnêtes gens », les nantis, les riches... « C'est dans ce monde que les honnêtes gens », lance Claude Lantier - de l'autre, le peuple, le grand absent, jusqu'à Zola, de la littérature. C'était, ce me semble, le meilleur moyen, en adoptant la sociologie de Zola lui-même, de donner à ces Carnets le statut d'œuvre littéraire à part entière. Entre « les honnêtes gens » et le peuple, il y a encore ce que Zola nommait « le monde à part »: le prêtre, le criminel, le lazzarone et l'artiste. Je suis resté fidèle à ce schéma initial. »

Le monde visible et audible

Ce qui intéresse le littérateur Henri Mitterand dans ces « Carnets » de repérages presque filmiques des futurs romans, c'est la transformation narrative que va faire subir Zola à la matière brute de ses enquêtes sur le terrain, la démonstration que le naturalisme n'est pas une simple photographie de la réalité, même si Zola tient à ce contact avec le monde visible et audible.

Ce qui passionne au contraire l'ethnologue Jean Mautaurio, c'est l'enquête systématique

que entreprise par un romancier sur son époque. « Je crois, dit-il, que la littérature d'une époque, d'un lieu, offre un vaste champ, encore trop peu exploré, aux chercheurs en sciences humaines. » Mais comment pour rééquilibrer son propos, il précise: « Pour moi, la grande littérature, c'est l'absence de littérature. »

On comprend mieux pourquoi il a accueilli avec enthousiasme ces Carnets de Zola dans « L'Esprit », explique-t-il, tient au fait que le message qu'elle fait passer - « il y a une civilisation à tous les niveaux » - « a toujours été porté par des textes et des documents d'une haute valeur littéraire. »

« Et puis, conclut-il, Zola avait sa place parmi nous non seulement parce qu'il est fondamentalement moderne, mais aussi, mais surtout parce que c'est un intellectuel courageux et marginal. Nous assistons actuellement à une perte considérable de la crédibilité des intellectuels, soit parce qu'ils se cantonnent dans un camp de la société, soit parce qu'ils ne disent plus rien de nouveau ni de risqué. Zola le bourgeois a su sortir de sa classe pour regarder ailleurs, en prenant des risques intellectuels et même physiques considérables - et sans pour autant s'enfermer dans « le gauche ». Cela suffit à ce qu'il demeure un maître pour notre collection, il est d'autres marginaux, d'autres hommes de courage, comme Agee, comme Segalen, comme Jackson, comme Duméril. »

P. L.

* CARNETS D'ENQUÊTES. Une ethnographie inédite de la France, d'Émile Zola. Présentation d'Henri Mitterand. Plon, « Terre humaine », 690 p. 170 F. Pour les trente ans de « Terre humaine », il sera offert aux acheteurs d'un titre de la collection un album de 280 pages regroupant des images d'enquêtes d'Émile Zola.

LA VIE DU LIVRE - LIVRES POLONAIS et français sur la Pologne et l'Europe de l'Est Catalogues sur demande LIBELLA 12, rue Saint-Louis-en-l'Île, PARIS 4 - Tél.: 43-26-51-09 LES ÉDITIONS GALLIMARD et la Librairie AUTREMENT DIT vous invitent à rencontrer EDMOND JABÈS le jeudi 5 mars 1987 à 18 h 30 à l'occasion de la parution de son livre LE LIVRE DU PARTAGE Librairie Autrement 73, bd Saint-Michel, 75005 Paris Tél.: (1) 43-54-30-69

● SOCIÉTÉ

Deux réfractaires au rêve suisse

RÉCITS de vie... La mièvre m... quel bon celle des autres ?... mangeurs de chair crue...

nourriture... cochons et... meit la nuit à leurs côtés... Libré comme l'air n'est pas un vain mot pour Willy...

les gens qui allient tout plan-plan, tout mollement... ils bougeaient pas... ils parlaient jamais les gens...

« Tout planplan »

Luc Weibel - l'éditeur de l'inoubliable Pipes de terre et pipes de porcelaine (1), les souvenirs d'une femme de chambre en Suisse romande...

1905 d'un... semi... devenu charpentier et... emportée à l'âge de trente-quatre ans par la tuberculose...

Que ceux qui aiment toujours haro sur les mémoires des quidams mettent une sourdine à leurs attaques...

ROLAND JACCARD.

* LOUISE, récit recueilli par Jo Kurz et présenté par Luc Weibel, éd. Zoé (28, rue Cardinal-Mercator, Carouge, Genève), 142 p.

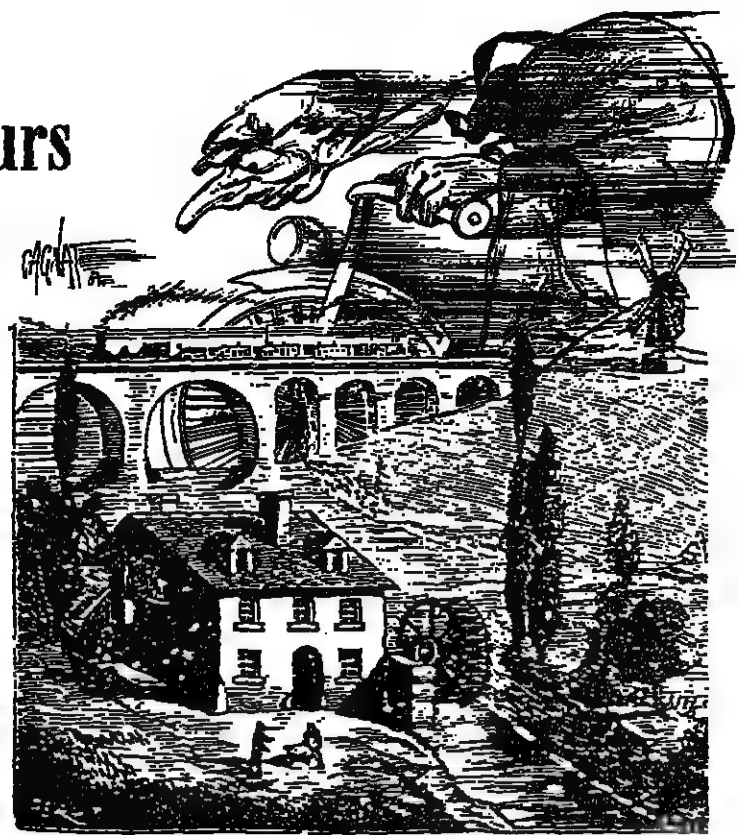
* L'HOMME AUX POUSSÉES, de Willy Frutiger et Daniel Gonthier, éd. d'En Bas (case 384, 1817 Lausanne 17, Suisse), 153 p.

(1) Ed. Zoé, 1978.

Petits bonheurs hexagonaux

Quatre livres pour vieux fidèles de la française... une mémoire nostalgique drue

Quelques minutes de Paris par l'autoroute... par les grondements de Roissy... le vieux pays de France s'est « rurbanisé »...



LES FORCES MOTRICES - Les principales forces motrices

miste d'une... enquête ethnographique.

Le choc des bulldozers, en revanche, fut plus violent... à quelques kilomètres de là, à Saint-Ouen-l'Aumône, près de Paris...

Le « sport totém »

A quelques kilomètres d'une autre autoroute, sur bords de Loire, quelques jardinsets... et quelques longs bâtiments...

Jean-Pierre Augustin et Alain Garrigou, eux, nous content une histoire d'homme plus épique...

● LA VIE DU LANGAGE, par Denis Slekta

Le parler « vrai-faux »

UNE fois encore la vie parisienne a recueilli un Bréviaire d'opérette... Espérons seulement que l'or de la valise et les diamants de la chemise ne sont pas faux, eux, au moins.

Pour le moins, suspicion légitime : pseudo-brésilien, le séducteur chahuté « Navaro » pour faux nom, comme s'il reculait devant Valentino... Ou Navarro (« Appelle-moi Navaro »).

Pourtant le cas de vrai-faux gêne un peu ; peut-être parce que les tables de vérité (vrai ou faux) ; mais non : vrai et faux) ne sont pas des guéridons qu'on fait tourner à sa guise.

Personne ne s'y trompe d'ailleurs. Après avoir mentionné « le vrai-faux » passeport, les vrais journalistes poursuivaient en disant : « Le fameux faux passeport ».

Hypothèse d'école : le vocabulaire français en serait-il enrichi ? Le stock des expressions construites avec faux, antéposé ou postposé, est déconsidérable.

s'arrange... regard faux, homme faux, esprit faux... Ajoutons qu'on peut essayer avec pseudo...

présent : les « pseudo-journalistes ». Pour le tout, voilà que des linguistes contemporains s'intéressent aux « pseudo-adjectifs ». Il faut donc s'arranger...

Quant à simple antéposé, il ne renforce rien du tout. Un simple ministre est un individu qui possède (tout juste) les propriétés suffisantes pour être dit ministre ; en revanche, un vrai ministre a toutes les qualités requises.

Quant à simple antéposé, il ne renforce rien du tout. Un simple ministre est un individu qui possède (tout juste) les propriétés suffisantes pour être dit ministre ; en revanche, un vrai ministre a toutes les qualités requises.

Les adjectifs qualificatifs « aptes à servir d'épithètes » d'attributs... que la formulation n'est pas « superblime », on doit exclure le go exclure fichu, pur, simple, triste, sacré, vrai, etc., quand ils sont antéposés.

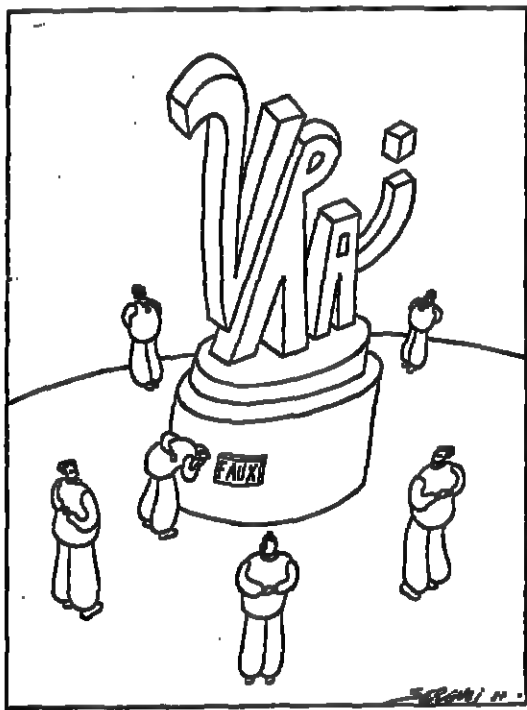
Oubliant faux, le Grévisse de 1986 commente : dans certains cas (vrai, simple, pur, etc.), « l'adjectif antéposé a une valeur renforçative, soulignant ». En clair, admettre que le « pseudo-adjectif » n'exprime pas « une qualité à l'être ou de la désignée par le nom ».

ministre très célèbre », c'est viser un ministre qui est ministre et qui est très célèbre ; alors que, d'un ancien ministre n'est plus ministre ; un faux ministre n'est pas encore ministre. Le système est complet ; et cohérent. Bien plus qu'on ne pense à première vue.

Aucune affaire politico-judiciaire n'est aussi complexe qu'un système linguistique. Il y a plus d'un demi-siècle, Charles Bally (Linguistique générale et linguistique française) l'avait souligné : « L'exemple montre jusqu'à quel point la complication est une bibliothèque qui n'existe plus ; une bibliothèque existe depuis très longtemps ; mais, si elle existe depuis très longtemps, c'est une très mauvaise bibliothèque ».

Le linguiste Greimas (Du sens, II) a inventé un petit « carré » - dit sémiotique - comme mode pour se repérer. L'axe de l'axe du parafix est appelé vérité, à quoi s'oppose logiquement l'axe de la fausseté. Si l'être ne peut se manifester (non-paraitre), on bifurque vers le secret, éventuellement le sacré. Mais quand on qui n'est pas prend l'apparence de l'être, on s'arrête sur le mensonge.

Aux yeux de ce simple raison, la conclusion est imparable. L'affaire du vrai-faux passeport, protégée le... seule question possible : qui ?



ALAIN ROGER



Les ambiguïtés de la féminité

La Travestie

« La logique interne de la perversion est implacable. » Patrick Kéchichian/Le Monde. Le livre d'Alain Roger... beauté, met-il nu tous les fantasmes enfouis jusqu'au plus profond... Jean-Claude Perrier/Le Figaro littéraire. « Un développement époustouflant... une force inouïe. » Tordilman/Le Matin Paris.

ROMAN

Handwritten text in a box: « صكنا من الاجل »

هكذا من الاجل

D'AUTRES MONDES

Au temps de Joao V, le roi-soleil du Portugal

LE DIEU MANCHOT, de José Saramago. Traduit du portugais par Geneviève Lebrich. Albin Michel, 400 p., 120 F.

JOSÉ SARAMAGO (né en 1918) est considéré comme l'un des plus grands écrivains contemporains du Portugal et son dix-septième roman, le Dieu manchot, qui paraît chez Albin Michel portugais : Memorial do convento, lui a valu le grand prix du roman du Pen Club 1984. En annonce également pour bientôt son dernier livre, l'Année de la mort de Ricardo Reis, à propos d'un des hétéronymes de Fernando Pessoa.

Ce Dieu manchot a tout pour intriguer : roman épique campé dans un contexte historique il peu près inconnu du lecteur français, il est fait de plusieurs histoires imbriquées, dans la capitale portugaise au début du dix-septième siècle, temps de splendeur inégale, juste avant que le terrible tremblement de terre ait tout fait disparaître de la grande place au bord du fleuve.

Apprenons ainsi que la long règne (1706-1750) du roi Jean V du Portugal (Dom Joao) fut une période de hauts faits exceptionnels. Le Portugal, qui était déshérité, depuis 1640, de l'occupant espagnol, héritait alors d'une position stratégique en Europe et possédait un vaste empire : Brésil, colonies sur les côtes d'Afrique et de l'Inde, Macao, etc. Les richesses de l'Inde et du Brésil, où l'on avait découvert depuis peu des mines d'or, dont le roi s'appropriait un tiers cinquième.

Pieux comme un fidèle en ce temps-là, Jean V dépassait toutes les bornes de la ferveur, et de la débauche : il veut plaier au tribunal de l'Inquisition et se montre très généreux avec les ordres religieux de la Contre-Réforme, mais il honore ses visites régulières au couvent d'Ourique, où il vient entendre son prédicateur connu pour les nonnes. Ses femmes, paraît-il, sont innombrables. Cependant, pour récompenser Dieu - plutôt que sa femme, Dona Maria Amélia, une princesse autrichienne - de lui avoir donné un enfant après deux ans de mariage

infécond, le monarque se fait construire Mafra, un palais plus grand, plus imposant que l'Escorial, avec une façade de 150 mètres de long, 50 mètres de haut, 50 000 ouvriers y travailleront pendant plus de vingt ans... L'enfant (tant pie) n'est qu'une fille pour qui le roi vient de Londres l'italien Domenico Scarlatti - l'« Escarlata » - qui lui donne des leçons de clavier.

Mafra, où José Saramago situe le début de son roman, est le lieu principal de son roman, Mafra, ou le Sept-Soleils, « congrégation de l'armée, parce qu'il n'y avait plus d'aucune utilité depuis qu'on lui avait coupé le ras du polgaire à main gauche, déchaqueté par une chute d'un cheval de la Cavalleria, contre les Espagnols abhorrés ». Mateus, qui épouse Bimunda, est « Sept-Soleils », un grand amour. Bimunda, la fille d'un riche marchand publicitaire sur la place du Rossio pour avoir eu des idées hérétiques. Mateus et Bimunda, couple mythique qui sera un religieux rarement par le Père Bartolomeu de Gusmão, l'homme qui inventa la première machine volante et qui, lui aussi, poursuivit l'Inquisition. Qui est le manchot ? Bathazar, bien sûr, qui se fait le merveilleux se servir du manchot d'acier qu'on lui a fabriqué. Mais aussi Bimunda la femme qui voit l'intérieur des êtres et lire leurs pensées lorsqu'elle est à jeun, et qui, dès son réveil, se « soigne » en mastiquant le pain caché dans un sac de toile qui ne la quitte pas...



La pastoraie du Père Bartolomeu de Gusmão (représentation du XVIII^e siècle). Extrait du Dieu manchot, de José Saramago.

La chronique de NICOLE ZAND

Le roi lui-même, qui a beau être seigneur de l'Inde, de l'Afrique et du Brésil, est plus fragile que l'on ne croit, et si malade, un jour, qu'on lui administre l'extrême-onction... « Le roi ourit... il a réchappé une fois encore, mais il a les jambes fléchies, les mains tremblantes, le visage pâle, il ne ressemble guère au fringant cavalier qui cultive les nonnes, et qui dit... dit... les personnes du sexe. L'an dernier encore, une fois n'a-t-elle pas eu un fils de ses œuvres ? » Et si c'était Dieu qui était manchot, suggère le Père Bartolomeu, l'inventeur, le blasphémateur ? « Je suis le seul à dire que Dieu n'a pas de main gauche, que le manchot est à sa droite, et si malade... »

droite, que s'essayent les élus, jamais on ne parle de la main gauche de Dieu, ni les saintes écritures, ni les docteurs de l'Église n'en font état, personne ne s'essie à la gauche de Dieu, c'est le vide, le néant, l'absence d'où il est que Dieu est manchot. Dieu manchot qui a fait l'Univers, donc le Portugal, le peuple le plus inventif de la Terre. Mais manchot, imparfait.

Les soldats sont mutilés, les ouvriers écrasés par les énormes blocs de pierre qui feront le beauté du magnifique couvent de Mafra. L'inquisition menace, à tout moment, les meilleurs citoyens tandis que le peuple ignorant se précipite goulument, avec le même élan à la rida et à l'autodafé (la mise à mort sans pourtant l'interdiction... dans le confite après le décès d'un ami du roi). L'inventeur, le Père Bartolomeu, docteur en mathématiques à la célèbre université de Coimbra, sera, lui aussi, obligé de mettre fin à ses expériences : il aura pourtant fait voler sa passerelle (de passerelle : oiseau) sud-ouest de Lisbonne le 5 août 1708, plus de soixante-dix ans avant les frères Montgolfier... Seul, Bathazar croit en lui : « Il n'avait pas besoin d'explications pour la bonne raison que, puisque l'est impossible d'apercevoir l'oiseau en son dedans, on ne sait pas ce qu'il fait voler, pourtant il vole, parce qu'il a la forme d'un oiseau, rien de plus simple. »

Au cœur de cette trame historique familière au lecteur portugais, se déroule le

roman de Bathazar et de Bimunda, le soldat et la sorcière, dans une Lisbonne recréée par le scribe d'aujourd'hui, l'auteur, grand organisateur de cette narration torrentielle à la figuration considérable. Sa phrase, presque sans ponctuation, laisse couler la foule et ses fureurs, les fêtes et leurs excès, et montre, à tout instant, le sarcasme à l'égard des gloires nationales, des croyances aveugles, des caprices des grands. Toute une société ressuscite sous le plume du romancier, qui se mêle à elle et, sans guillemets, parle au nom de tous. Le Portugal, qui a été un nouveau monde au Vieux Monde, parle dans sa multiplicité. D'où, parfois, une certaine confusion.

Dans la nuit de Lisbonne où monte la musique aérienne de Scarlatti, le tableau de mœurs l'emporte souvent sur le fil de la narration et les références, parfois, nous manquent. Qu'importe : Saramago nous offre, tout seigneur, le Portugal d'hier et d'aujourd'hui. « On dira bientôt de ce pays qu'il est un pays d'éclopés. Nous avons déjà un bossu, un manchot, un borgne. On dira que nous forçons le note, et que nous choisissons pour héros des beaux bien faits de leur personne, des aveugles et des bien portants, des intacts et des complètes ; pour notre part, nous n'aurions pas demandé mieux, mais la vérité est la vérité, et l'Inquisition plutôt nous ramener à n'avoir point consenti à ce que fasse intrusion dans notre histoire tout ce que le pays compte comme fous et bêtes, boiteux et prognathes, bancroches et épileptiques, orailleurs et simples d'esprit, albinos et obtus, êtres courvés de gais et plâtes, rongés par la teigne et le palade. »

On ne trouve pas toujours son chemin dans la phrase de Saramago. De même qu'on ne se dirige pas facilement dans Lisbonne, l'autre ville sur sept collines. Alors, autant faire confiance au romancier plutôt qu'à son homonyme, le maître de Caprica qui a pour maître Saramago, qui disparaît dans le livre, quand disparaît son sorcier à être brûlé au Rossio, en plein cœur de Lisbonne.

FERNANDO PESSOA

La peur de son propre corps

Dans une conférence prononcée en 1985 à Porto, et dont nous donnons ici quelques extraits, le poète portugais Eugenio de Andrade évoquait Fernando Pessoa, cette figure centrale de notre modernité.

À la fin des années 30, j'avais alors 18 ans, je passais un après-midi à la Bibliothèque nationale de Lisbonne pour recopier sur des cahiers quelques personnes tenaient pour la figure centrale de la modernité, Fernando Pessoa. (...)

Un homme, que je recherchais ponctuellement dans l'antique Bibliothèque nationale, je ne savais pas ce que c'était, mais j'avais l'impression que quelque chose de très étranger. Antonio Botto, certainement son meilleur ami après le poète de Sa-Carneiro (1), me parlait de lui. De ces conversations, j'ai seulement retenu qu'il était timide, délicat, solitaire, parfois illuminé par une soudaine joie. Si je ne fus pas ému par son incantation « homoerotique » que Botto m'avait révélée, plus surprenant fut pour moi une phrase de l'employé de la Bibliothèque qui avait remarqué la fréquence de ses visites : « Il avait l'air d'un homme qui, dans la goulote de la bouteille d'aguardente dépassant de la poche de sa gabardine... »

Si Fernando Pessoa avait eu une esthétique (et nous savons déjà qu'il n'en eut pas - s'appropriant celles sur lesquelles il butait), elle aurait pu être résumée dans un vers de Moissonneuse : « O que em mim sente sta pensando », (littéralement : « ce qui me sent en train de penser »). Un tel vers, une telle immortalité, est un acte de foi antiromantique. (...) Dans un poème célèbre, il ajoute : « Je sens simplement / Avec l'imagination / Je ne sens pas de cœur. » (...)

Nous sommes vraiment là le Pessoa le plus radical ; c'est avec ces vers que nous avons pris pleine conscience que le poète est un objet verbal, un « produit intellectuel », comme il disait lui-même, déjà loin de l'émotion, (...)

La vérité, c'est qu'une telle pratique de l'écriture reléguait au second plan une grande partie de la poésie portugaise contemporaine, d'où la véhémence de ses réactions... Pour une telle distanciation de l'émotion, de son souvenir, ou même peut-être de son absence, Fernando Pessoa

fut comme prédestiné : il était en fait habité par une peur panique du corps, ou plutôt par la terreur du chair qui avait très tôt pris corps en lui. Il n'a pas eu alors d'autre remède que de détourner son corps pour en créer un autre, à jamais séminal, précisément celui de son vers.

Les répugnances de l'amour

Un lyrisme sentimental chez lui pure incongruité : « Parfois moi-même, regardant mon propre corps / Je tremble de terreur en le voyant ainsi, dans la réalité, tellement charnel. » Ce sont les vers d'un homme terrifié par son corps total, de celui qui, à partir du corps, cherche à gagner et corrompre l'âme. Car c'est dans le corps que se joue toute la différence, c'est dans le centre de son corps que nous nous sentons vivants ou non à l'esprit, je ne dirai pas sur la Terre, mais sur le Monde. Cette conscience terriblement signée d'une existence - l'âme en déplaçée - fut le drame de Fernando Pessoa. Ce corps (...) fut pour lui une source intarissable d'angoisse : « N'importe quelle spiruelle ou corporelle - me fait horreur. » (...)

L'expression la plus achevée de son agonie se trouve dans le Fous, œuvre fragmentaire qui l'accompagna toute sa vie. En elle, plus qu'ailleurs, « le chant de la Terreur installé au centre de l'Amour », comme le dit Eduardo Lourenço. Finalement, comme nous l'avons déjà insinué, c'est le poète lui-même qui nous livra l'interprétation la plus vraisemblable de sa répugnance pour « l'amour gras de la vie ».

Vers 1913-1915, il écrit d'une main ferme des lignes dont l'importance n'est pas à souligner : « Je n'éprouve aucune difficulté à me définir : je suis un tempérament féminin une intelligence masculine. Je suis sensible à toutes les attitudes qui en pro-

duisent et c'est en elles que consiste le caractère de son expression - celle d'une femme. Mes facultés de relation - l'intelligence et la volonté, qui est l'intelligence de la pulsion - sont celles d'un homme. (...) Je ressens sans illusion la mesure du phénomène. C'est une inversion sexuelle primaire. Qui s'en tient à l'esprit. Malgré tout, les moments où je réfléchis sur moi-même, c'est toujours pour une source d'inquiétude. Je n'ai jamais eu la certitude, et je n'ai toujours pas, que cette disposition de caractère, un jour, ne puisse descendre jusqu'à mon corps... »

La page est avengante, mais lucidité. Nous ne sommes jamais, mais qu'importe, si le corps - celui qu'il redoutait ou avait autre - n'est jamais jusqu'à son corps, mais qui aurait fait l'humilier. (...) Le dernier poème où il parle d'amour date de l'année de sa mort ; il nous permet pas d'affirmer que Fernando Pessoa avait une innocence à partir de l'expérience, car il continue finalement de dire, de manière qui la sienne, plus ratiocinante que méditative, qu'il avait toujours dit :

« L'amour est ce qui est essentiel. Le corps n'est qu'un détail. Il peut être malade. Ou différer. L'homme n'est pas un animal : C'est une chair intelligente. Encore que malade parfois. »

EUGENIO DE ANDRADE (*) Adaptation et production de Michel Chantégné.

★ Deux recueils de poèmes d'Eugenio de Andrade ont paru à La Différence - c Monde des Livres - du 9 janvier.

(1) Antonio Botto, poète esthète et helléniste. (2) Sa-Carneiro, le meilleur ami de Fernando Pessoa, suicidé à l'âge de vingt-sept ans à Paris en 1915 - un des meilleurs représentants du courant moderniste portugais.

Etre ou ne pas être

(Suite de la page 11.)

Depuis la lettre à Armando Cortes-Rodrigues (19 janvier 1915) jusqu'à celle à Gaspar Simões (11 décembre 1931), il n'y a pas moins d'intimité d'un homme qui se révèle qu'un être tourmenté et créateur, qu'un être véritablement messianique. (« Agir est l'humainité, mais ce qui est devenu le grave, l'écroulant objectif de ma vie. »)

Il y a dans ces pages bien d'autres séquences foudroyantes, inspirées ou superbement désinvoltes, bien d'autres digressions vertigineuses. L'un des plus réjouissantes prend la psychanalyse dans sa ligne de tir (« le freudisme est un système imparfait, étroit et fort utile »), puis, mine de rien, la soumet à une critique assez prophétique, avant de conclure de l'adresse du docteur : « qu'il aille au diable ! »

« Pourquoi aimez-vous un voyou ? »

La liberté de ton, une verve coupante, une vitesse d'écriture qui semble avoir pour but de piéger la pensée, de la pousser à bout, voilà ce qui caractérise l'ensemble des lettres, même celles qui eurent pour destinataire Ophélia Queiroz - Ophélia : la seule jeune fille qu'ait jamais courtisée Fernando.

La publication au Portugal de cette correspondance amoureuse, en 1978, a fait scandale. Que le grand poète national, l'égal de Camões, ait pu écrire des billets doux avec des intitulés de genre : « Mon joli petit Bébé », « Mon Bébé chéri », voire « Vilain petit Bébé », voilà qui navrait les vestales du culte pessoen. Réaction trop vive pour être incide car, sous le vernis des conventions qui enjoignent à un homme de faire sa cour suivant les règles de l'époque, Pessoa ne fut pas le ramener ses doutes, à dire sa solitude hantée et, souvent, à libérer jusqu'à son délire une ironie désespérée... « Et pourquoi, Ophélia,

aimiez-vous un voyou, un cochon, un malotru, un individu qui a une gueule de compteur à gaz et toujours l'air d'être ailleurs, dans la poubelle de la maison à côté, et exactement, et enfin, et je suis sûr, m'arrêter, parce que je suis fou, et je l'ai toujours été, et c'est de naissance, c'est, comme on dit, depuis que je suis né, et je voudrais, Bébé, que vous copiez une poupée à moi, et je ferai comme un enfant, je vous déshabillerai, et c'est la fin de la feuille de papier, et on ne dirait pas que c'est écrit par un être humain, mais c'est écrit par moi ! »

L'Idyle - bientôt rompu, puis renouée neuf ans plus tard, puis définitivement brisée - ne pouvait rivaliser avec l'œuvre et ses impérieuses contraintes. Tardivement, Pessoa devait connaître à Alvaro de Campos le soin de la dédouaner de son épisode sentimental :

« Toutes les lettres d'amour sont ridicules. Elles ne seraient pas des lettres d'amour si elles n'étaient pas ridicules. »

ANDRÉ VELTER.

★ PESSOA EN PERSONNE, lettres et documents choisis par José Bianco, traduits du portugais par Simone Biberfeldt. Éditions de La Différence. 320 p., 138 F.

— Les Poèmes d'Alvaro de Campos et le Gardien de troupeaux et les autres poèmes d'Alvaro de Campos paraîtront au début du mois de mars, en un volume, dans la collection « Poésie », chez Gallimard (traduction et présentation d'Armand Guibert). Tout amateur de Pessoa ne pourra que déplorer la coexistence en un seul volume des œuvres des deux hétéronymes créés par le poète. Par ailleurs, les Éditions Les Éditions du poète d'Alvaro de Campos, Ophélia, dans une traduction inédite d'Armand Guibert.

— La revue Nota Bene (automne 1986) a publié des textes de Pessoa : un choix de poèmes de Condição et des fragments du Livre de l'Intranquillité, que l'on retrouvera, dans la même traduction française, parmi les Œuvres complètes (à paraître à l'automne 1987 chez Belfrage).

— La même livraison présente des poèmes de l'ami de Pessoa, Mário de Sa-Carneiro (à paraître aux Éditions de La Différence).

LE GROUPE EXTENSION VOUS PRESENTE COMMUNICAR, SA FILIALE PORTUGAISE. Nom: Comunicar, LDA. Av. 5 de Outubro, 89-1 1000 Lisboa. Téléphone: (19.351.1) 7127.15/773.191/ 731.383. Responsable: Veronique Boulenguez. Secteurs d'activités: - publicité - stands - promotion - organisation de conventions. Vous souhaitez au Portugal, si vous voulez y développer une activité déjà si vous recherchez un fournisseur compétitif de communication.

Publicité for 'Aéropes zairo' featuring a large image of a person and text in French and Portuguese.

THÉÂTRE

« Cabaret » à Mogador

La folie de la vie

En entrant dans la chronique berlinoise du début des années...

Savary, exotique, sarcastique, émouvant, excelle à raconter l'histoire d'amour naïve d'une chanteuse...

Présentée à Lyon avec un immense succès - plus de trente représentations - en mai dernier...

En multipliant les petites trouvailles dans sa mise en scène, en élargissant l'espace du cabaret...

CLAUDE FLEOUTER.

Théâtre Mogador, 20 h 30.

EXPOSITIONS

A la Fondation Dapper

Pénélopes zaïroises

Au centre du Zaïre, au sein des royaumes kubas, les femmes tissent des merveilles...

plus loin l'aventure du dessin rituel et possède un certain nombre de pratiques qui lui sont propres...

L'art des poupées africaines est essentiellement utilitaire. De n'ont pas le sens de la beauté...

Ces œuvres existent depuis des siècles. C'est à un souverain kaba du XVII^e siècle...

L'abstraction des royaumes kubas, Fondation Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, 75016 Paris, jusqu'au 16 mai.

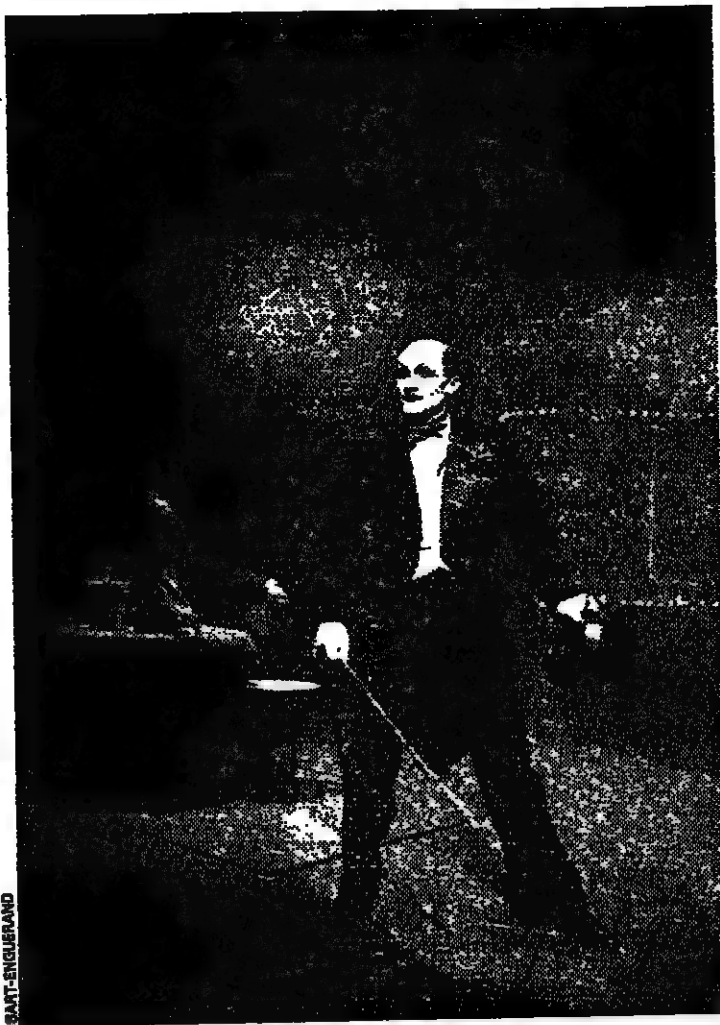
L'Afrique au fond du béton

L'Agora d'Evry est un univers de plastique, un univers de plastique et de métal...

« Africa » est la deuxième exposition qu'Henri Yaru présente ici...

des objets de la collection personnelle du marchand, qui a la réputation d'être l'une des plus riches de Paris...

E de R.



Michel Dussarat, le maître de cérémonie

DANSE

A Moscou, le ballet Moïseïev fête son jubilé

La mémoire des corps

Fondateur et directeur de la plus célèbre compagnie folklorique de notre temps, Igor Moïseïev, ancien danseur du Bolchoï, est parti de la danse classique pour retrouver la mémoire de la danse populaire...

les Chemins de la création, qui illustrent le travail du danseur depuis l'entraînement à la barre...

Il devrait être comblé. Il est célébré dans le monde entier. Il a formé plusieurs générations de danseurs...

Le cinquantième anniversaire de sa compagnie a été célébré avec le Forum de la paix et il y a eu foule au Théâtre Tchekhovski pour son jubilé...

Depuis 1937, Igor Moïseïev a eu le temps de collecter danses, costumes et musiques du passé. Il y a ajouté des scènes inspirées par l'actualité...

« Comme j'avais les cheveux jaunes, je suis allé à l'école du Bolchoï, mais j'ai continué à parler le pays, au docteur, en quête d'une mémoire collective qui s'exprime par les danses et les chants... »

Français châté, accent parfait

Cela dit, Igor Moïseïev était un homme en restaurant chic de Moscou, toujours un esturgeon. Une question est jetée à la cantonade: « Qu'est-ce que vous aimez le plus dans la vie? »

MUSIQUE

Les Marionnettes de Salzbourg au Ranelagh

Le triomphe du réalisme fantastique

Après deux ans de préparation, entrée des Contes d'Hoffmann d'Offenbach au répertoire des Marionnettes de Salzbourg: elles sont irrévocablement vivantes

Quatre ans après leur dernier séjour, les Marionnettes de Salzbourg sont revenues au petit Théâtre du Ranelagh, bonbonnière qui semble avoir été construite pour elles...

Un succès véritablement judicieux, car la précision des gestes, le naturalisme des attitudes qui font le charme premier des marionnettes débouchent naturellement sur le fantastique...

seules en l'air, avec un brio étincelant. Le luthier Crespel, enfin, la fantasmagorie est à son comble. Les attitudes pâmées d'Antonia, le jeu exquis du piano, son duo d'amour avec Hoffmann, les entrées du Miracle, les murs qui tombent, le portrait de la mère, la scène qui s'anime, tous ces décors, ces lumières qui se transforment sans être emportés par une musique envoiement, cavalcadante, terrible, finissent par nous faire perdre pied...

Ces Contes d'Hoffmann, quant à eux, ont une nouvelle étape dans leur carrière, car elles utilisent pour la première fois l'holographie, une projection à trois dimensions par laser, de purs manipulations de lumière sur une feuille invisible, à la virtuosité de Dieter Ludwig et au génie de Günther Schneider-Simssen, deux collaborateurs de Karajan.

Il n'existe pas actuellement d'enregistrement satisfaisant des Contes d'Hoffmann; les marionnettistes utilisent les petites créatures de Salzbourg l'emportent aisément sur Olympia, la poupée mécanique du physicien à Venise, elles rêvent au fond de la lagune de Giulietta et de son amoureux Schiemitz et les épées s'affrontent...

JACQUES LONCHAMPT.

Les quatre spectacles en alternance jusqu'au 29 mars, tous les soirs (sauf lundi) à 20 h 30; matins les samedis et dimanches à 15 h 30 au Théâtre du Ranelagh, 5, rue des Vignes, Paris (16^e). Tél.: 42 21 44 44.

(1) Deux disques compacts DECCA 417-363.

DERNIERE SAMEDI 28. La Tempête. MARIO GONZALEZ met en scène STUART SEIDE. LA DERNIERE BANDE. SAMUEL BECKETT. salle 2 21.

est 87 de gennevilliers. L'ESPRIT DES BOIS. d'Anton Tchekhov mise en scène: Jean-Louis Marinelli du 3 au 15 mars. 47 93 26 30.

RECTIFICATIF. - L'article de Michel Comart consacré aux soirées théâtrales dans les cafés du dix-huitième arrondissement (le Monde du 25 février) comportait un numéro de téléphone erroné. Il fut composé de 42-77-19-90.

THEATRE 14 JEAN-MARIE SERREAU - G. U. J. M. du 26 février au 29 mars. VERA BAXTER MARGUERITE DURAS. mise en scène: Jean-Pierre JORRIS. décors costumes: Nathalie WICK. avec Laurence ROY.

EXPOSITIONS PHOTOS

Pour le plus grand plaisir des amateurs de photos, le groupe Flux s'attache depuis deux ans à présenter des expositions itinérantes chez ses adhérents sur l'ensemble du territoire national. D'excellents clichés, dignes de professionnels, constituent la base des expositions « Safari Kenya » et « Photos Clos » qui circulent cette année. Nous avons nous-même pour vous: Sélection Photos Clos 24, boulevard Malesherbes, Paris (8^e) qui présentera du 1^{er} au 25 février une exposition Photos Clos. A ne pas manquer...

Handwritten text in Arabic script: هكذا من الامم

Culture

NOTES

Retrouver Pierre Chenal

Il fut, avec ses adaptations littéraires (Crime et Châtiment, l'Homme de paille, le Dernier Tourment), l'un des cinéastes français les plus importants, les plus originaux des années 30. De son vrai nom Cohen, juif contraint à l'exil sous l'occupation allemande, il travailla en Argentine et ne retrouva jamais, après la guerre, son rang dans la production française. Pourtant, il y a eu au moins deux séries...

Voici qu'on peut retrouver, sinon découvrir, Pierre Chenal dans un livre qu'ont réalisé Pierre Matalon, Claude Guiguet, Jacques Fintarault. Le texte de plusieurs heures d'entretiens avec le cinéaste a été soumis à celui-ci, qui a remis ses souvenirs en forme, avec cette précision, cet humour, cette verve parfois qui font le plaisir de sa conversation. Pierre Chenal parle un peu de lui, beaucoup des gens qu'il a rencontrés au cours de sa vie, de sa carrière (ce qui donne pas mal de portraits surprenants) et de conditions dans lesquelles il a réalisé ses films. Ses travaux en Argentine et au Chili sur lesquels nous ne connaissions pas grand-chose sont, ici, singulièrement éclairés. Le passage de Pierre Chenal en Amérique du Sud semble avoir marqué une continuité thématique et stylistique dont, malheureusement, l'importance n'a pas rebondi du côté du cinéma français.

Sur chaque page gauche du livre, en regard des propos de Pierre Chenal, des éléments historiques, biographiques concernant les œuvres, les producteurs, les auteurs, les acteurs, etc., apportent les précisions indispensables à la première grande étude d'ensemble consacrée - il n'est jamais trop tard pour bien faire - à un homme, un créateur trop négligé. Pierre Chenal octogénaire aura donc pu participer à ses archives vivantes.

JACQUES SICLIER.
+ Pierre Chenal, souvenirs, filmographie, enseignements, entretiens et coordonnées par Pierrette Matalon, Claude Guiguet, Jacques Fintarault. Editions Delarue, en collaboration avec M. de Bois, Anisay, 1986, 200 pages, illustr., 95 F.

Papazollos sculpteur de la cruauté

Des fers tordus, des éclats de métal soudés entre eux de manière à composer des rouges ou à évoquer des écus : les sculptures de Papazollos se placent délibérément dans la tradition du d'assemblage et de récupération. Il n'y a pas de sculpture qui ne puisse rebouter ou séduire, l'artiste se plait à construire des pièces agressives, auxquelles il communique une dureté d'armes blanches. On se promène dans ces d'épines et de dards sentiment grandement malade, et l'on admire le savoir-faire du sculpteur, il arrive que l'on songe qu'une inspiration moins torturée de desservirait pas son œuvre. Si l'on consent à quitter les tourments à la Zaldívar, il est probable que Papazollos développerait une sculpture de plus en plus complexe, et de plus en plus digne d'attention. Il en est parfaitement capable. - Ph. D.
+ Galerie Sculptures, 11, Visconti, jusqu'au 28/2.

Prélude expérimental au Festival du son

Le Festival du son et de l'image enregistrée sera portée au public du 11 au 15 mars, après les journées traditionnellement créées par le FNAC Forum. Un préliminaire, une opération d'information du public organisée par le Forum de la FNAC Forum. Il s'agit de tester, à partir d'auditions commentées, des enregistrements disponibles sur le marché français : les performances des haut-parleurs Allison, B&W, Cabasse, Celestion, Elipson, JLB, JM LAB, Kef, Luxman, Magnat et Yamaha pourraient être appréciées, d'après un programme musical de disques classiques, jazz, préparé, présenté par les critiques du Monde de la musique. Auditions les 2 mars, de 15 heures à 17 heures et 3 mars, de 11 heures à 13 heures ; débat-recontre le 2 mars à 17 h 30.

+ CNIT-La Défense (pour le Festival du son), ANAC à la FNAC Forum, 1 à 7, rue Pierre Lescoq, 75001 Paris.

Lone Justice au Casino de Paris

On les a vus en octobre dernier au Casino de Paris, Lone Justice et son groupe de musiciens. En effet, depuis l'album, la Lone Justice a écrit le neuf le meilleur qui l'entoure et, de promesse, avec un démarrage sur les chapeaux de 1985, Lone Justice a écrit le meilleur qui l'entoure et, de promesse, avec un démarrage sur les chapeaux de 1985, Lone Justice a écrit le meilleur qui l'entoure et, de promesse, avec un démarrage sur les chapeaux de 1985...

C'est sur scène que Maria McKee donne toute sa mesure : entre Jeanne d'Arc et Mary Magdalène, elle est, entre autres, une femme de bien. Elle est, entre autres, une femme de bien. Elle est, entre autres, une femme de bien. Elle est, entre autres, une femme de bien...

ALAIN WAIS.
+ Ce jeudi 26 février, à 20 heures, au Casino de Paris. Disque chez WEA.

Un centre d'art dramatique à Orléans

M. Philippe de Villiers, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de la communication, a annoncé, le mercredi 18 février, la création d'un nouveau centre d'art dramatique à Orléans, dont le maire est M. Jacques Douffiaque, ministre délégué (UDF) chargé des transports. Ce centre, qui ouvrira ses portes le 1er janvier 1988, bénéficiera du soutien de l'Etat (4 millions de francs) et de celui des collectivités locales et régionales (3 millions de francs). Sa direction sera assurée par M. Jean-Claude Houllibier, directeur du Théâtre d'Orléans, qui sera désormais affirmé au centre, et par M. Lolo Volard, jusqu'ici directeur de la Maison de la culture de Loire-Atlantique.

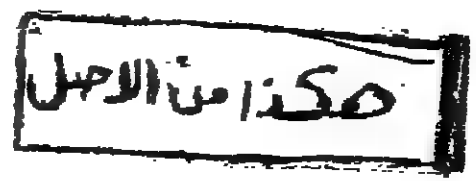
La mort de José Afonso

José Afonso, le plus grand nom de la musique populaire portugaise, est mort, le lundi 23 février, à l'hôpital de Setúbal. Auteur de la chanson Grandola Vila Morena, laquelle servit de signal aux militaires qui dans la nuit de 24 avril 1974, mirent fin à la dictature, José Afonso a succombé à une longue maladie. Opposant déclaré au régime de Salazar, José Afonso avait été interdit, en 1967, d'exercer son métier de professeur d'histoire au lycée. Pour survivre, il donna des cours privés. Mais surtout il chanta : pour les étudiants lors des crises universitaires de 1958, 1962 et 1969 ; pour les ouvriers en grève ; pour les paysans affamés de l'Alentejo.

Après la « révolution des œillets », il a assisté angoissé aux divisions entre les partis de gauche. « J'admets que la révolution soit une utopie », dit-il d'une de ses dernières interviews. « Il était le plus incorruptible, le plus sincère et parfois le plus naïf de nos artistes », a-t-il dit de lui un de ses amis, M. Pato, qui l'a accompagné à la guitare lors de ses premières disques. Célèbre au Portugal, très connu à l'étranger, José Afonso n'a jamais tiré de bénéfice financier de sa renommée. Il laisse une quinzaine de disques qui évoquent le temps difficile du salazarisme, l'euphorie de la révolution d'avril et aussi la lutte des Africains pour obtenir leur indépendance. Le mardi 23 février à midi, trente disques de musique locale ont diffusé, en hommage au chanteur disparu, une émission spéciale.

Rectificatif. - Dans l'article que nous avons publié dans le Monde du jeudi 26 février sous le titre : « La presse écrite et TF 1. Ce qui est en jeu », une erreur technique nous a fait dire le contraire de ce que nous voulions dire. Nous sommes, à propos de la participation de la presse écrite à l'acquisition de TF 1 : « Dans cette aventure incertaine, le doute - voire le refus - sont compréhensibles et ne sont pas considérables », comme cela a été imprimé. Nous prions nos lecteurs de nous en excuser.

J. R. M.L. JEAN-FRANÇOIS LAGAN.



Communication

Un entretien avec M. Gabriel de Broglie

« Tout s'est joué dans la transparence »

Alors que les équipes de la cinquième et de la sixième chaîne préparent dans le feu du jour les nouveaux programmes, la Commission nationale de la communication et des libertés a rendu public le texte des autorisations. M. Gabriel de Broglie, son président, s'explique sur la méthode suivie par la Commission pour la création des programmes.

« La désignation des représentants des télévisions privées a sans doute été l'une des décisions les plus graves que la CNCL puisse prendre. Oui. Et le sérieux, la méthode, la transparence que nous avons adoptés contrastent singulièrement avec la situation de l'an passé. D'abord, nous avons fait en sorte de définir des règles du jeu claires et de les faire connaître à l'avance. Ensuite, nous avons publiquement lancé un appel aux candidats en demandant des indications sur le moyen de diffusion et le type de programme, attendu par chaque des deux chaînes. Enfin, nous avons étudié dans leur moindre détail les dossiers des candidats.

« Les délais étaient très courts, les dossiers volumineux : comment avez-vous procédé ? - A la réception des dossiers, il y a eu une première étape en cours de laquelle chacun, personnellement ou en petits groupes de travail (droit, finances, diffusion, programmes), s'est imprégné de chaque dossier et fait part aux autres d'informations et de premiers commentaires. Puis il y a eu l'audition des candidats. Je suis allé pour certaines questions touchant au capital, aux finances, aux structures des sociétés ; en public pour le reste, notamment les programmes.

« Une procédure si elle est vraie spectaculaire et nouvelle, mais qui a permis d'éviter quelques investigations de fond sur les projets... Ces audiences n'étaient, comme certains l'ont dit, ni un simulacre ni une comédie. Mais de véritables instructions en cours de route ont été prises des engagements déformés intégrés au projet. C'est là que les dirigeants de la nouvelle 5 se sont engagés à demander un canal sur TDF 1 et une participation dans la société de communication de TDF 2. Enfin, dans un troisième temps, les membres ont débattu, en passant les projets au crible selon les critères que nous avions dégagés. A notre appel, deux documents préparés par les juristes de la CNCL et représentant l'un des dispositions législatives sur la concurrence et la concentration, l'autre les critères d'appréciation prévus explicitement par la loi. Nous-mêmes, d'ailleurs, avons émis des souhaits concernant la chanson française, la recherche de nouvelles images, la contribution à l'économie de la télévision. Et il est intéressant de noter que le processus de surcoût prévu surtout pour TF 1 a joué pleinement.

« Surcoût sur quel ? - Sur la production originale française, sur les concours des semaines. Il demande que la société d'exploitation soit constituée trois mois, faute de quoi seul TDF 1 sera autorisé et exploité par Télédiffusion de France. Le délai semble raisonnable à M. Guyon-Beauchamps, président de TDF, pour conclure les négociations engagées. Il précise qu'il a déjà obtenu un accord ferme des industriels pour un montant de 170 millions de francs qui pourrait être porté rapidement à 220 millions. Manquent encore 20 millions que le président de TDF ne désespère pas de trouver. De côté des opérateurs, M. Guyon-Beauchamps fait état d'une dizaine de candidatures. Les discussions vont se poursuivre sur le prix de location des canaux, et c'est la Commission nationale de la communication et des libertés qui choisira les propriétaires définitifs des quatre canaux de télévision.

« La décision gouvernementale ne devrait pas pour autant décourager les projets de M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, et de M. Gérard Langet, ministre des P et T, qui sont toujours à faire diffuser des chaînes de télévision par le satellite Télécom 1. La direction générale des télécommunications a lancé auprès des industriels, il y a quatre mois, une étude de prix portant sur 100 000 antennes de réception, qui pourraient être louées au public. Elle prévoit d'installer sur Télécom 2 onze répéteurs capables de diffuser des chaînes de télévision et vient d'adresser à Eutelsat une demande pour neuf répéteurs de télévision sur le futur satellite de télécommunications européen. La concurrence entre satellite de télécommunications, voire par les ministres libéraux, risque d'être très vive.

« Etrange débat qui a vu la victoire du projet apparemment le plus élogieux des conditions de l'appel d'offre. - Attention ! Les choses ont évolué au cours de l'instruction. Et la personnalité de Jean Dracien n'y est pas pour rien. Le projet qu'il représentait s'est finalement engagé à diffuser plus de 40 % d'émissions musicales. Une proposition finalement assez comparable à celle de TF 6 ou de TF 4 qui prévoient de faire elles-mêmes près de 50 % de fiction. Métopole répondait parfaitement à l'appel d'offre, ses engagements - qui figurent dans l'autorisation - lui donnent une capacité de production qui lui confère beaucoup d'atouts.

« La description des jeunes professionnels de TF 6 et de M. L. Sans doute ce choix - s'il est le plus difficile à effectuer. Et peut-être laissé-t-il des regrets quant à la qualité des professionnels qui incarnent les deux autres projets. Nous espérons en tout cas ne pas avoir méconnu les intérêts de la musique.

« Avant même de connaître le contenu des différents dossiers, tous les observateurs et commentateurs politiques parlaient sur la victoire de Robert Hersant. - Si j'avais un projet à tendance politique plus marqué, c'était l'autre. Il est tout de même amusant de voir aujourd'hui qu'une candidature incluant MM. Berthoin et Seydoux passe pour politique ! Notre décision s'est davantage appuyée sur sa capacité de création et de production de programmes originaux.

« Ne donnez-vous pas un dépit légitime et un peu considérable ? - Il y a une obligation de pluralité, elle sera respectée. Et puis, faites confiance aux téléopérateurs. Ils sont adultes, avisés et sensibles à ce qui est déséquilibré. La banalisation des télévisions et la participation du public diminuent le pouvoir politique des exploitants de télévision.

« L'écroul d'une télévision nationale à l'honneur qui couvrirait déjà 30 % de la diffusion de la presse quotidienne, restera-t-elle ?

Propos recueillis par ANNECK COJEAN.

Arbitrage gouvernemental sur TDF 1 - TDF 2

La société d'exploitation du satellite devra être constituée d'ici trois mois

Le gouvernement n'a pas suivi les adversaires du satellite de télévision. A l'issue d'une réunion interministérielle, le mercredi 25 février, il a réaffirmé son « cheminement » au programme de TDF 1 - TDF 2 et estimé que les négociations entreprises par M. Guyon-Beauchamps et reprises par M. Xavier Guyon-Beauchamps étaient satisfaisantes. Les industriels pour un montant de 170 millions de francs qui pourrait être porté rapidement à 220 millions. Manquent encore 20 millions que le président de TDF ne désespère pas de trouver. De côté des opérateurs, M. Guyon-Beauchamps fait état d'une dizaine de candidatures. Les discussions vont se poursuivre sur le prix de location des canaux, et c'est la Commission nationale de la communication et des libertés qui choisira les propriétaires définitifs des quatre canaux de télévision.

« Je ne suis mandaté par personne », affirme M. Quilès. Et pour gage de sa sincérité, l'ancien ministre socialiste, qui reste député, « renonce à [ses] responsabilités en sein du comité directeur du PS ». Mais ce geste peut-il suffire à apaiser les critiques des journalistes du Monde, redoutant une prise de plus en plus directe sur le quotidien ? C'est ainsi que pour disposer des moyens nécessaires à ses projets, MPC vient de porter son capital à 51 millions de francs, 80 % environ de celui-ci étant détenus par une société, la SDCE, regroupant autour de M. Quilès vingt-six personnalités amies. Restait à trouver l'appui. Sollicité, le magist de la presse britannique, M. Robert Maxwell, dont le fils lui vient de prendre le contrôle de l'Agence centrale de presse (ACP), a décliné une offre jugée trop risquée (malgré la proposition qui lui était faite parallèlement de reprendre les actions détenues par les héritiers de Jean Riboud, dans le Propriétaire). Affaire fut donc faite avec un holding luxembourgeois, Imperpart, réalisant selon M. Quilès 9 milliards de francs de chiffre d'affaires dans des secteurs aussi diversifiés que l'hôtellerie, la banque ou le tourisme, et dirigé par un ancien député socialiste.

Augmentation de capital au « Matin »

M. Quilès prend la présidence du holding Médias Presse Communication

Apparu pour la première fois dans la vie du Matin en mars 1986, M. Paul Quilès est, cette fois, le pivot d'une re-organisation complète du capital du journal, annoncée le mercredi 25 février lors d'une conférence de presse. Le député socialiste de Paris prend en effet la présidence d'un holding nouvellement baptisé Médias Presse Communication (MPC) aux ambitions affichées dans l'exercice - à travers du quotidien, - mais aussi dans l'audiovisuel. Le nouveau groupe entend coproduire des émissions de télévision et étudier avec plusieurs réseaux de radio locales, des possibilités de coopération.

« L'affaire paraît donc politiquement bien ficelée. Mais ce nouveau montage apportera-t-il la « bouffée d'oxygène » dont le Matin a cruellement besoin ? M. Quilès le pense, qui envisage le lancement de suppléments locaux - hebdomadaires à Grenoble et à Lille, quotidien à Paris - dès avril-mai 1987, ainsi qu'un encart quotidien consacré à l'Europe. Toutefois, a précisé le député PS, la relation ira de pair avec une « gestion rigoureuse », et les suppressions d'emplois prévues en décembre dernier par un plan d'économie de 12 millions de francs ne seront plus différées.

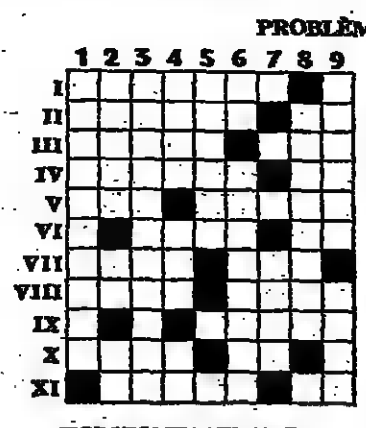
P.A.G.

théâtre

Vertical text on the right edge of the page, partially cut off.

« services »

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT
1. Peut être, à la fois, maître et...

PROBLÈME N° 4430
jour ou en pleine obscurité. - V. Fonction réclamant plus de lettres...

VERTICALEMENT
1. Libération anticipée d'un condamné à vie. - 2. Imiter le pigeon...

Déclarations de revenus des agriculteurs en 1987
Les agriculteurs auront jusqu'au 1er juin pour déclarer les résultats des exercices clos en 1986...

Solutions du problème n° 4429
Horizontalement
1. Hippocampe. - II. Ovide. Or. - III. Sol. LI. - IV. Prêtres. - V. Hérault. - VI. Tison. Buc. - VII. As. Thé. - VIII. LSD. Altes. - IX. Je. Ob. Lis. - X. Supplie. - XI. Era. En. EV.

Histoire

La guerre d'Espagne dans les airs

La revue L'Esprit poursuit la publication de ses séries historiques sur l'aviation militaire et commerciale. Dans sa dernière livraison, elle raconte la guerre d'Espagne vue du côté des forces aériennes républicaines...

PUBLICATIONS : des idées et des hommes. - Politique, économique, scientifique ou religieuse, instrument de domination ou de manipulation...

Décès

Mme Françoise Bouguet, son épouse. M. et Mme Edgar Clary et leur fils. M. et Mme Thierry Gasq, M. et Mme Sylvia Bouguet...

M. Jean GRIMBERG, ancien directeur du laboratoire. M. et Mme Jacques Guérif, M. et Mme Jérôme Guérif...

Le Carnet du Monde

Les familles Cauvy, Aimé et Renard. Parents et officiers. ont la douleur de faire part du décès de Mme Micheline CAUVY, née Aubouin...

M. Jean GRIMBERG, biologiste. survenu le 24 février 1987, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. L'inhumation aura lieu le 27 février, à 10 heures, au cimetière du Père-Lachaise...

nouveau drouot
Hôtel des ventes, 9, rue Drouot, 75009 Paris
Téléphone : 42-46-17-11 - Téléc : Drouot 11-11-00

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris
Samedi 28 février
S. 4. - 15 h. Tapis d'Orient. - M. CHEVAL.
S. 7. - Fourrures. - M. BOISGRARD, M. de Haackere expert.

loterie nationale
LISTE OFFICIELLE DES BILLETTS ENTIERS
Le numéro 268846 gagne 4 000 000,00 F

loterie nationale
Le numéro 268846 gagne 4 000 000,00 F
Les numéros approchant aux : 208846, 218846, 228846, 238846, 248846, 258846, 268846, 278846, 288846, 298846

Pompes Funèbres Marbrerie
CAHEN & Co
43-20-74-52

VERSAILLES - PALAIS DES CONGRÈS (Pl. d'Armes)
DIMANCHE 1er MARS 1987 à 14 h 15
TABLEAUX ANCIENS - MEUBLES DES XVIIe et XVIIIe S. - OBJETS D'ART

Anniversaires
- A tous ceux qui ont connu et aimé Michel LEVY (X 70), une pleine pensée est demandée en ce quinzième anniversaire de sa mort.

VERSAILLES - PALAIS DES CONGRÈS (Pl. d'Armes)
DIMANCHE 1er MARS 1987 à 14 h 15
TABLEAUX ANCIENS - MEUBLES DES XVIIe et XVIIIe S. - OBJETS D'ART

TALOTAL
Tirage du 17 février 1987

Handwritten signature or note at the bottom of the page.

سكزا من الاجل

Paris

Le maquis des logements sociaux

Une fois encore, lors de la dernière séance du Conseil de Paris, les élus socialistes ont interrogé M. Jacques Chirac sur le mode d'attribution des logements sociaux à Paris. Comme d'habitude, ils ont réclamé davantage de « transparence » dans cette distribution.

La réponse des services municipaux a été courte mais laconique. Elle présente la ventilation de quelques centaines d'appartements répartis annuellement par le cabinet de M. Chirac et les maires d'arrondissement. 20 % du total. Pour le reste, il faut s'adresser à un inextricable maquis.

Première visite : le maquis parisien des demandeurs de logement, niché dans une ruelle du quartier Ménilmontant, dorment 156 000 formulaires comprenant chacun quatre-vingt questions.

Deuxième étape : le fichier des priorités tenu par la préfecture, avenue Daumesnil. Il reçoit les plus dramatiques sélectionnées par les employés du fichier municipal. En stock, 10 000 formulaires. Et un flux de 7 000 par an. Mais lui non plus ne présente aucune difficulté.

Il y a pénurie de locaux mais pléthore de distributeurs. Et personne ne semble pressé d'éclaircir l'imbroglio.

Puisque la demande est massive et obscure, on ne peut pas demander une fois l'an. Or, depuis quarante ans qu'un bureau des logements fonctionne à la capitale, aucun n'a, semble-t-il, l'idée de proposer une telle mesure.

Technique. Il suffirait d'exiger du solliciteur qu'il renouvelle sa demande une fois l'an. Or, depuis quarante ans qu'un bureau des logements fonctionne à la capitale, aucun n'a, semble-t-il, l'idée de proposer une telle mesure.

Jusqu'à quel point on se sent vraiment en difficulté fin à cette stupéfiante incertitude. Ni l'Etat, ni le département, ni la municipalité. C'est d'autant plus singulier que ces différentes parties prenantes se répartissent les attributions selon des pourcentages : respectivement 5 %, 30 % et 20 % des appartements libres.

Mais comment partager un gâteau si réel est le murmur-t-on que le préfet, par exemple, n'a jamais fait « rouler dans la farine », qu'il n'a pas eu tous les logements à disposition des vingt maires d'arrondissement, soit pour la même année 930 appartements.

Des évaluations au doigt mouillé. Les services ne sont réduits à faire des évaluations au doigt mouillé. Pour l'année 1984, par exemple, on suppose que les logements disponibles sur le marché parisien se montent à 8 600. A qui ont-ils été attribués ?

Voilà le premier et sans doute le plus transparent : la commission préfectorale. Ses six membres - le préfet, un représentant de la mairie et quatre élus de la majorité municipale - se réunissent une fois par trimestre dans la tour administrative du boulevard Mordant.

Un décret pris en exécution par le gouvernement socialiste, le 16 mars 1985, prévoit la constitution d'un fichier unique qui serait enfin tenu à jour par renouvellement annuel des demandes. Il ne contiendrait que d'authentiques prioritaires, peu nombreux, mais assurés d'être logés dans les deux ou trois ans.

Un décret pris en exécution par le gouvernement socialiste, le 16 mars 1985, prévoit la constitution d'un fichier unique qui serait enfin tenu à jour par renouvellement annuel des demandes. Il ne contiendrait que d'authentiques prioritaires, peu nombreux, mais assurés d'être logés dans les deux ou trois ans.

Un décret pris en exécution par le gouvernement socialiste, le 16 mars 1985, prévoit la constitution d'un fichier unique qui serait enfin tenu à jour par renouvellement annuel des demandes. Il ne contiendrait que d'authentiques prioritaires, peu nombreux, mais assurés d'être logés dans les deux ou trois ans.

Un décret pris en exécution par le gouvernement socialiste, le 16 mars 1985, prévoit la constitution d'un fichier unique qui serait enfin tenu à jour par renouvellement annuel des demandes. Il ne contiendrait que d'authentiques prioritaires, peu nombreux, mais assurés d'être logés dans les deux ou trois ans.

Un décret pris en exécution par le gouvernement socialiste, le 16 mars 1985, prévoit la constitution d'un fichier unique qui serait enfin tenu à jour par renouvellement annuel des demandes. Il ne contiendrait que d'authentiques prioritaires, peu nombreux, mais assurés d'être logés dans les deux ou trois ans.

Un décret pris en exécution par le gouvernement socialiste, le 16 mars 1985, prévoit la constitution d'un fichier unique qui serait enfin tenu à jour par renouvellement annuel des demandes. Il ne contiendrait que d'authentiques prioritaires, peu nombreux, mais assurés d'être logés dans les deux ou trois ans.

Un décret pris en exécution par le gouvernement socialiste, le 16 mars 1985, prévoit la constitution d'un fichier unique qui serait enfin tenu à jour par renouvellement annuel des demandes. Il ne contiendrait que d'authentiques prioritaires, peu nombreux, mais assurés d'être logés dans les deux ou trois ans.

Un décret pris en exécution par le gouvernement socialiste, le 16 mars 1985, prévoit la constitution d'un fichier unique qui serait enfin tenu à jour par renouvellement annuel des demandes. Il ne contiendrait que d'authentiques prioritaires, peu nombreux, mais assurés d'être logés dans les deux ou trois ans.

Le Monde ANNONCE L'IMMOBILIER. Sections: appartements ventes, appartements achats, forêts, terrains, individuelles, maisons de campagne, locaux commerciaux, pavillons, bureaux.

L'AGENDA. Sections: Citroën reprend 5000€ votre voiture, Artisans, Luminaires, Vacances, Tourisme, Loisirs, Centre ABAC, Quest Parisien, LA DIAGONALE, SIEGE SOCIAL, CONSTITUTION STES, ASPAC.

Religions

L'anniversaire de l'occupation d'une église parisienne par des catholiques traditionalistes

Dix cierges à Saint-Nicolas-du-Chardonnet

Le dimanche 27 février 1977, vers 11 h 15, sous la conduite de Mgr Ducaud-Bourget et de l'abbé Laguerie, un millier de catholiques traditionalistes faisaient irruption dans l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris (9^e).

Depuis, chaque dimanche, avant les vêpres et au cours des cinq messes célébrées en latin, l'ancien rite préconciliaire, Saint-Nicolas accueille au total cinq mille fidèles environ. Chaque jour, le salut du Saint-Sacrement, la récitation du chapelet et les messes basses font le plein des bancs de la tradition.

Le dimanche 27 février 1977, vers 11 h 15, sous la conduite de Mgr Ducaud-Bourget et de l'abbé Laguerie, un millier de catholiques traditionalistes faisaient irruption dans l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris (9^e).

Cheveux courts et longue soutane, l'abbé Laguerie, trente-cinq ans, ordonné en 1979 par Mgr Lefebvre, est le successeur de Mgr Ducaud-Bourget, qui s'est éteint le 12 juin 1984 dont le corps repose derrière le maître-autel.

Un décret pris en exécution par le gouvernement socialiste, le 16 mars 1985, prévoit la constitution d'un fichier unique qui serait enfin tenu à jour par renouvellement annuel des demandes. Il ne contiendrait que d'authentiques prioritaires, peu nombreux, mais assurés d'être logés dans les deux ou trois ans.

Un décret pris en exécution par le gouvernement socialiste, le 16 mars 1985, prévoit la constitution d'un fichier unique qui serait enfin tenu à jour par renouvellement annuel des demandes. Il ne contiendrait que d'authentiques prioritaires, peu nombreux, mais assurés d'être logés dans les deux ou trois ans.

Un décret pris en exécution par le gouvernement socialiste, le 16 mars 1985, prévoit la constitution d'un fichier unique qui serait enfin tenu à jour par renouvellement annuel des demandes. Il ne contiendrait que d'authentiques prioritaires, peu nombreux, mais assurés d'être logés dans les deux ou trois ans.

Un décret pris en exécution par le gouvernement socialiste, le 16 mars 1985, prévoit la constitution d'un fichier unique qui serait enfin tenu à jour par renouvellement annuel des demandes. Il ne contiendrait que d'authentiques prioritaires, peu nombreux, mais assurés d'être logés dans les deux ou trois ans.

Les intellectuels en France de l'Affaire Dreyfus à nos jours

Pascal Orly et Jean-François Stinelli

"Ce livre sur les intellectuels est un travail d'intellectuels ou plus beau sens du mot : la vraie compétence, le sérieux, la liberté d'esprit ne cessent de le vivifier."

ARMAND COLIN. 100, bd Saint-Michel 75005 Paris.

Les nouveaux objectifs économiques

Pour financer des dépenses nouvelles

Le gouvernement met en réserve 7,5 milliards de francs du budget de 1987

Face aux résultats modestes de janvier, le gouvernement change ses objectifs, pas sa politique. C'est ce qui ressort des déclarations de M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, faites le mercredi 25 février à l'issue de la réunion interministérielle consacrée à l'étude de la conjoncture...

M. Balladur cherche ainsi à couper court à un débat que la modestie de la conjoncture actuelle menace de relancer : celui sur la nécessité d'un soutien accru de l'activité. Comme l'a confirmé mercredi le ministre de l'économie, compte tenu du rythme actuel des privatisations...

Le mauvais indice des prix de janvier Un effet pernicieux sur les salaires

Les syndicats ont immédiatement réagi à l'annonce de mauvais indice des prix de janvier (0,9 %). La déflation a été particulièrement lourde pour M. André Bergson, à qui M. Chirac, avait, confirmé, le 24 février, que l'accroissement de janvier ne le conduisait pas à modifier son objectif de 2 % en moyenne pour 1987...

Des tensions risquent donc de resurgir autour des salaires. Le premier effet des 0,9 % de janvier sera pourtant « positif » pour les salaires puisque le SMIC, qui n'a pas bougé depuis le 1^{er} juillet 1986, devrait être automatiquement relevé d'environ 2,3 % au 1^{er} mars. C'est à la même date que le traitement des fonctionnaires sera relevé de 0,6 %...

M. Juppé a confirmé, le 25 février, qu'un bilan de la situation salariale dans la fonction publique sera fait « vers la fin de l'année 1987 » au vu « des performances économiques réelles de la France ». Une telle déclaration laisse entendre, comme cela a été dit en privé à plusieurs syndicalistes, qu'il y aura bien un « ajustement » avec les prix à quelques mois de l'élection présidentielle.

M. Juppé a ajouté que, le nouvel objectif pour l'évolution des prix en moyenne étant de 2,5 %, les accords conclus dans le secteur public demeurent bien dans ce cadre. De fait, la plupart des accords prévoient une hausse de la masse de 3 % - ce qui était l'hypothèse haute de la recommandation de M. Chirac, - mais les hausses en niveau sont de 1,7 % - soit rattaché à un glissement des prix attendu de 2,4 %...

L'autre effet pernicieux de ce mauvais indice des prix concerne le secteur privé. Déjà, le CNPF voyait dans 1987, pour les salaires, « l'année de tous les dangers ». Ce pronostic pourrait être confirmé. Pour l'heure, seules une petite dizaine de branches (sept étant concernées par le CNPF) ont conclu des accords salariaux pour 1987, des recommandations ayant été édictées dans le pétrole, le textile, la chimie, les travaux publics. Les fonctionnaires de l'enseignement ont obtenu des recommandations gouvernementales. Mais, dans une bonne partie des branches et un grand nombre d'entreprises qui n'ont pas encore conclu d'accords, il faut s'attendre à la hausse, à partir de la fin de l'année, à l'annonce de M. Balladur...

fiards de francs. Comment utiliser cette « somme » des privatisations ? Ce « réservoir » servira par à faire les fins de mois de l'Etat, a indiqué mercredi 25 février M. Alain Juppé, ministre délégué chargé du budget. Elles seront affectées à l'amortissement de la dette publique, ce qui allègera la position de l'Etat sur le marché obligataire, et à des dotations en capital pour les entreprises publiques.

L'opération de « redéploiement des dépenses budgétaires », annoncée à l'occasion de la réunion interministérielle de mercredi n'est pas non plus destinée à soutenir la conjoncture. En demandant aux différentes administrations de mettre en réserve environ 7,5 milliards de francs de crédits prévus dans leur budget 1987, le ministre de l'économie cherche à se doter d'une marge de manœuvre pour « pouvoir des dépenses nouvelles ». Ces sommes mises en réserve devraient, selon M. Balladur, être redéployées en faveur de l'Europe et de l'emploi. Compte tenu des décisions prises à Bruxelles au cours des dernières semaines, notamment en matière agricole, la contribution de la France au budget de la CEE pourrait être supérieure de 2,5 à 3 milliards de francs à ce qui avait initialement été retenu dans la loi de finances.

La Commission européenne revise en baisse les prévisions de croissance des Douze pour 1987

BRUXELLES (Correspondants européens) de notre correspondant

L'image fléchissante, quoiqu'elle évoque d'une croissance occidentale, et singulièrement par celles des pays de la CEE, a vu la Commission de Bruxelles voter de réajuster en baisse ses prévisions pour 1987. Le taux de croissance moyen des Douze, de 2,8 %, annoncé en octobre dernier, est désormais limité à 2,3 %.

Compte tenu des risques pesant sur l'environnement international, les membres de la Commission ont opté pour une prévision plus optimiste en octobre dernier, mais la Commission a révisé ses prévisions de croissance en baisse de 0,5 % en octobre, de 2,8 % à 2,3 %.

La Commission, qui était supposée faire mieux en 1987 que les Etats-Unis et le Japon, se retrouve, dans le dernier état de projection bruxelloise, de nouveau derrière ses deux grands partenaires (2,3 % contre respectivement 2,4 % et 2,7 %) et en deçà aussi de ses propres performances de 1986 (+2,4 %) et de 1985 (+2,6 %). En RFA, le recul est particulièrement rude puisque les prévisions de croissance y sont ramenées de 3,2 % à 2,2 %. Cependant, il est plus spectaculaire encore au Danemark où, après trois très bonnes années, l'économie semble devoir plonger (+1,8 % prévu en octobre, +0,5 % en janvier). En France, la correction à la baisse de sept points (de +2,5 % à +1,8 %) nous ramène à un taux inférieur à celui de 1986. Le Royaume-Uni, cependant, fera un peu mieux que prévu : 2,9 % au lieu de 2,7 %.

PHILIPPE LEMAÎTRE.

EN BREF

La FNSEA juge « autolésion » pour l'agriculture française les propositions de la Commission de la CEE. M. Raymond Lacombe, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), a déclaré mercredi 25 février lors d'une conférence de presse que les propositions de prix agricoles de la Commission européenne pour la campagne 1987-1988 signifient « presque un suicide de l'agriculture française ». Selon la FNSEA, ces propositions conduiraient à une baisse du soutien des prix de 11,3 % pour les céréales, de 44,2 % pour le colza, de 17 % pour la viande bovine et de 10 % pour les produits laitiers.

Départ du président des agriculteurs allemands. M. Constantin von Heereman, président du syndicat des agriculteurs d'Allemagne fédérale depuis 1969, a annoncé qu'il ne briguerait pas un nouveau mandat en octobre. Dans une interview publiée mercredi 25 février par le quotidien Bild, M. Von Heereman, cinquante-cinq ans, a déclaré : « Des groupes de faibles de troubles, des agriculteurs poussés par la part des Verts ont brûlé des mannequins à mon effigie. Cette terreur psychologique m'a profondément choqué ». M. Heereman est également député du Parti chrétien-démocrate (CDU) du chancelier Helmut Kohl. (Reuters.)

400 nouveaux demandeurs d'emploi

Le plan pour les jeunes n'a pas freiné l'augmentation du chômage en janvier

Le chômage a enregistré une nouvelle poussée en janvier 1986. Il a augmenté de 1,5 % en un mois : on compte 38 400 demandeurs d'emploi de plus « données corrigées ». L'aggravation est surtout sensible pour les chômeurs de longue durée. Le gouvernement s'apprête à prendre des mesures en leur faveur.

Pour le troisième mois consécutif en données corrigées, pour le septième en données brutes, le chômage a augmenté en France. Au cours de janvier, la hausse de 1,5 %, dans les deux cas, est l'une des plus importantes enregistrées à pareille époque de l'année.

Sur un an, la progression est tout aussi impressionnante. Le chômage bondit de 7 % en données brutes et de 6,5 % en données corrigées, avec un nombre presque équivalent de nouveaux chômeurs, supérieur à 170 000.

Mauvais mois attendus, ces résultats ne font que confirmer une tendance amorcée depuis la fin de l'été. Pis, ils annoncent une dégradation qui devrait se poursuivre pendant le premier semestre et, estimant les perspectives, pour certaines à l'automne. Au rythme actuel, les records de 1981 et certainement de 1984 pourraient même être battus. Pour les deux derniers mois et en données corrigées on a compté 63 200 chômeurs de plus.

Divers facteurs - notamment démographiques - ainsi que le souligne le communiqué du ministère, expliquent cette situation, aggravée sans doute par les difficultés rencontrées par les entreprises en janvier 1987. Les grèves, le froid, sont certainement pour quelque chose dans la situation récente, tout comme les difficultés actuelles de l'économie ont influencé le marché de l'emploi en le marquant davantage à terme.

Mais pour valables qu'elles soient, ces explications ne suffisent pas. En premier lieu, il faut s'interroger sur l'efficacité du plan d'urgence pour l'emploi des jeunes. Effectivement lancé en mai dernier pour s'achever dans sa première phase au 31 janvier (justement), il aurait dû provoquer au moins une anticipation de la part des employeurs. Non seulement cette réaction ne s'est pas produite, mais le dispositif s'est progressivement essouffé malgré des bilans chiffrés impressionnants.

Il y a à cela plusieurs raisons : les concentrations de charges sociales qui peuvent aller jusqu'à 100 % ont accompagné un flux d'embauches

Un effet de substitution

L'inverse, l'avantage financier accordé a provoqué une aggravation du chômage dans la catégorie des vingt-cinq-quarante-neuf ans qui a augmenté de 1,85 % en un mois et de 14,7 % en un an. Même les plus de cinquante ans en ont été les victimes. En un mois, ils auront été 5,5 % de plus à s'inscrire à l'ANPE, peut-être également frappés par la suppression de l'autorisation administrative pour les licenciements économiques. Un effet de substitution s'est produit, que les observateurs contestent de moins en moins. Le recrutement d'un jeune est venu relayer le licenciement d'un salarié plus âgé. Un mois de vingt-cinq ans a été préféré à un chômeur « adulte ».

En deuxième lieu, les actions de traitement social ont attiré leurs limites. Parvenues pour certaines à leur rendement maximal (les TUC, les dépenses de recherche d'activité pour les chômeurs de plus de cinquante-sept ans et demi par exemple), elles n'attendent plus la montée du chômage. Peu entreprennent (les stages pour les jeunes de seize à dix-huit ans ou de dix-huit à vingt-cinq ans, les stages pour les chômeurs de longue durée), elles laissent à nouveau filtrer des demandeurs d'emploi qui avaient été un moment dissuadés.

Enfin, le marché du travail lui-même s'est modifié. Pour les entreprises, l'emploi a un statut précaire est devenu un moyen d'ajustement immédiat. Leurs recrutements, indique l'INSEE, sont à 60 % réalisés de la sorte. Pour la même cause, 40,9 % des entrées

dans le chômage se sont produites à la fin d'un contrat à durée déterminée en janvier, une augmentation de 12,6 % en un an.

Ce mode de régulation est devenu tellement important que les conséquences sur l'évolution des chiffres du chômage demeurent néfastes, même si les données paraissent contradictoires. Le nombre des sorties de l'ANPE peut ainsi se maintenir à un rythme soutenu d'une année sur l'autre (+1,3 % en un mois, -3,5 % en un an) et les entrées à l'emploi augmenter sensiblement (+24,5 % en un mois et 111 % en un an). Parallèlement, le nombre mensuel des inscriptions peut subir une aggravation et, avec 38 400 nouveaux demandeurs d'emploi en janvier, enregistrer une hausse de 8,5 % en un mois et de 11 % en un an (4,5 % en un mois et 10,9 % en un an en données corrigées).

Tandis que la rotation s'améliore pour certains, soumis aux aléas de la conjoncture, d'autres, toujours plus nombreux, s'enfoncent dans le chômage de longue durée. L'ancienneté moyenne est passée à 337 jours, soit quatre jours de plus que le mois précédent et vingt de plus que l'année passée. Sur tout, 30,4 % sont inscrits à l'ANPE depuis plus d'un an. Ils sont désormais 830 409 dans ce cas, soit 11,9 % de plus qu'en janvier 1986.

Condamné à subir « des terribles effets » du fond « que peut être » les effets « politiques » sur l'emploi, le gouvernement « peut laisser » le chômage « si » politique. « d'ailleurs bien » pour tenir compte des données actuelles qu'il se prépare à lutter contre le chômage de longue durée et à réactiver les mesures de traitement social. Mais le « sera élevé » 7,5 milliards de francs, « annoncé M. Alain Juppé » après les « milliards en année pleine » originale prévus pour l'emploi des jeunes.

ALAIN LEBEAUE.

CHALLENGES LE MAGAZINE DE VOTRE REUSSITE PROFESSIONNELLE LE ROLE SECRET DES MAFIAS DE GRANDES ECOLES LES DESSOUS DE LA FILIERE DIAMANT ECONOMIE MARS

Garagistes, rejoignez l'UAP. Les prix de la réparation automobile ont été libérés... dans l'intérêt de tous, ne les laissons pas dérapier! L'UAP a décidé d'engager une vaste campagne de sensibilisation sur ce thème, et aujourd'hui, nous nous proposons de... avec les garagistes qualifiés, des accords de modération. Garagistes! associez-vous à l'UAP pour contenir la hausse des tarifs de réparation. Nos assurés, ils sont plus de 11 millions, auront alors intérêt à faire effectuer l'ensemble de leurs réparations chez vous. Ces accords sont ouverts à tous! Renseignez-vous auprès de notre agent local, ou téléphonez au (16.1) 47.74.20.91 ou (16.1) 47.74.24.91. PLUS DE 30.000 PERSONNES VOTRE SERVICE, N°1 OBLIGE.

ciaux religions - Nicolas-du-Charbonnet Les Intégrales en France de l'Union des Français de l'Étranger

سكوت من الامم

سكزا من الاجل

**SPONSORING
SPORTIF
MODE D'EMPLOI**

SCIENCE & VIE
ECONOMIE MARS

Le Monde
sur minitel

**VOTRE
PORTEFEUILLE
PERSONNEL**

Bourse : suivre l'évolution de vos actions
grâce à un code personnel et secret.

3615 TAPEZ **LEMONDE**

Affaires

Une privatisation délicate pour le gouvernement

Vendre l'IDI à ses cadres ou à des groupes financiers ?

Au début du mois prochain, la Banque privée de gestion financière (BPGF), chargée de l'évaluation des actifs de l'Institut de développement industriel (IDI), numéro un français du capital-risque, en vue de sa privatisation, remettra son rapport au gouvernement, qui devra désigner l'acheteur. Candidats en présence : les propres cadres de l'IDI, le Crédit national et la société Bouygues. La somme en jeu : 800 millions à 1 200 millions de francs, suivant l'estimation, assez délicate, des plus et moins-values potentielles. La décision est difficile, car elle implique un choix entre deux conceptions de l'aide en capital aux entreprises. L'une par les soins d'une équipe indépendante, l'autre par ceux d'institutions ou de groupes aux moyens puissants.

En ce qui concerne la privatisation de l'IDI lui-même, nul doute sur sa légitimité et son opportunité. Créé en 1970 pour remplir une mission de service public et contribuer au renforcement des fonds propres des entreprises, à une époque où aucun organisme ne s'y employait, l'IDI peut considérer que cette mission a été remplie. Joignant les pionniers, il a suscité ou réveillé

une série de concurrents, tous privés, ou presque. Citons la Bancel (filiale de la BNF), Paribas, Siparix à Lyon, le groupe Suzez (associé à l'IDI), les banques de dépôts, plus de petites entités fort dynamiques, telles que Alain Patricoff, les groupes 23 et Advent, la Compagnie financière de Scribe, etc. : il s'en crée de nouvelles, d'autant que les possibilités d'investissements sont moins importantes que les capitaux prêts à s'investir.

En outre, les actionnaires initiaux de l'IDI peuvent estimer maintenant que leur tâche est terminée et qu'il est temps de récupérer leur mise, plus de 1 milliard de francs (non réévalués depuis quinze ans), soit peut-être 2 à 3 milliards de francs d'aujourd'hui : l'Etat d'abord, dont la part a été ramenée de 55 % à 44 % au profit de l'EDF (11 %), le Crédit agricole (14 %), le Crédit national (8 %), la Caisse des dépôts (5 %), plus un certain nombre de grandes et petites banques.

Leur investissement n'a guère été rentable dans le passé, l'actif net mobilisable étant largement inférieur à la mise initiale et le premier dividende n'ayant été payé qu'en

1986 : le premier en quinze ans ! Il est vrai que, pendant ses premières années, l'IDI a dû recueillir bien des canards boiteux, et ruineux, comme la Chapelle-Darblay, le Groupement européen de la cellulose, EMS (biens d'équipement de la formation du caoutchouc), devenues, hélas ! filiale à 100 %, et qui a coté, à elle seule, 300 millions de francs en treize ans.

Aujourd'hui, la situation est rétablie. Après plusieurs opérations chirurgicales (150 millions de francs de provision en 1983), les « boulets » ont été largués et EMS vendue par appartements, les participations majoritaires sont devenues systématiquement minoritaires, et grâce à la hausse de la Bourse combinée avec de brillantes réussites commerciales ou industrielles, de confortables plus-values, réalisées ou latentes, ont été enregistrées : plus de 200 millions de francs sur Salomon (fixations et chaussures de ski), 80 millions de francs sur Gaz et ceux de « bonnes affaires » sur Veve Clicquot, Bolloré, etc. Bref, l'IDI, qui ne valait presque plus rien il y a quatre ans, frise aujourd'hui, avec ses cent participations, le milliard de francs d'actifs nets et se peut relancer vigoureusement ses opérations de capital-risque : au rythme annuel de 500 millions de francs, directement ou indirectement avec ses filiales.

Après un tel redressement, amorcé au début des années 80 par Dominique de La Martinière, directeur général puis PDG pendant neuf ans, et parachevé par Claude Mandil, PDG depuis le début de 1984, assisté de Christian Langlois-Meurmes, directeur général, les vingt-cinq personnes qui animent l'IDI n'ont qu'une idée : continuer. Leur solution ? Une opération de reprise de l'entreprise par ses salariés sans avantages fiscaux (le statut de l'IDI ne s'y prête pas) grâce à un emprunt cautionné par un consortium financier, qui mêlerait Rothschild et associés, avec le concours de la Générale occidentale et éventuellement d'autres banques.

En attendant le verdict...

Le remboursement de l'emprunt s'effectuerait en cinq ans, en « dégonflant » l'IDI au rythme de 200 à 300 millions de francs par an, remplacés par des appels de fonds en participation. Leurs arguments ? « Nous sommes des accompagnateurs, pas des dominateurs. Nos clients veulent garder leur indépendance, et résistent les convulsions de l'arbre-pensée de groupes industriels ou financiers trop puissants. Nous ne leur fait pas peur, et on prend l'engagement moral de ne pas revendre sans leur autorisation les participations de l'IDI ».

Ailleurs, c'est l'argument inverse. Chez Bouygues, on trouve que l'IDI « est un outil de travail formidable, mais qui n'a pas assez de moyens. Les cadres qui resteraient avec nous auront l'opportunité de faire des affaires intéressantes et disposeront de gros moyens ». Au Crédit national, où la disparition des crédits bancaires conduit à la réorientation, notamment vers les opérations en capital (100 millions de francs en 1986), on juge tout à fait complémentaires les activités de l'IDI, qui pourrait s'appuyer, là aussi, sur de puissants moyens. Il faut rappeler, néanmoins, qu'aux Etats-Unis, Mecca du capital-risque, 70 % des fonds investis dans ce secteur sont gérés par des équipes d'individus, et 30 % seulement par de gros investisseurs. Au ministère de l'Industrie, on regarde favorablement le projet des cadres de l'IDI, tandis qu'au ministère des Finances on serait plus sensible au poids des gros bataillons. Quel qu'il soit, le verdict final sera très commenté.

FRANÇOIS RENARD.

● Trois tracés à l'étude pour la TGV-Nord. — Le tracé d'étude des tracés de la TGV nord-européenne, sur le territoire français, remettra son rapport à M. Jacques Douffleagues, ministre des transports, le 30 avril prochain. Son président, M. Raoul Rudeau, ingénieur général des ponts et chaussées, sera assisté de cinq rapporteurs et d'une cinquantaine de membres, des élus et des représentants des organismes patronaux et salariés concernés. Trois tracés seront étudiés d'un point de vue économique et écologique : un tracé direct par Lille et la plaine des Flandres, un autre effectuant un détour par Amiens, un troisième par Soissons, Douai et Cambrai, qui pourrait servir de tronc commun avec la TGV-Est. Le gouvernement tranchera entre ces solutions pendant l'été.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Cet emprunt ayant été soulevé, le présent avis est publié à titre d'information seulement

Février 1987



Crédit Foncier de France

Emprunt International FF 1.000.000.000
d'Obligations à Taux Variable 1987 - 1994
avec 100.000 Warrants
permettant l'acquisition par échange ou par achat
d'un montant global maximum de FF 1.000.000.000
d'Obligations 8 1/4 % 1987 - 1994

garantie inconditionnelle

La République de France

Prix d'Emission des Notes : 100 %
Prix d'Emission des Warrants : FF 50 par Warrant

- | | |
|--|---|
| Banque Nationale de Paris | Caisse des Dépôts et Consignations |
| Bank of Tokyo International Limited | Morgan Guaranty Ltd |
| Banque Indosuez | Banque Française Standard Chartered |
| Barclays de Zoete Wedd Limited | Banque Paribas Capital Markets Limited |
| Citibank S.A. | Chase Investment Bank |
| Crédit Commercial de France | Crédit Agricole |
| Crédit du Nord | Crédit Lyonnais |
| Dresdner Bank | Deutsche Bank Capital Markets Limited |
| IBJ International Limited | Fuji International Finance Limited |
| Merrill Lynch Capital Markets | Kleinwort Benson Limited |
| Shearson Lehman Brothers International | Robert Lefevre S.A.
Société Générale |

Baisse du montant des grands contrats d'équipement civils conclus en 1986

Le montant des grands contrats civils conclus en 1986 a diminué de 13,3 % par rapport à 1985, s'élevant à 6,3 milliards de francs contre 7,1 milliards l'année précédente, indique un communiqué du ministère du Commerce extérieur publié le 25 février. En 1982, le montant de ces contrats était de 11 milliards de francs, tombé à 5,6 milliards en 1983, pour remonter à 6,3 milliards l'année suivante, puis à 7,1 milliards en 1985. L'effet de ces contrats se fait sentir généralement dans les deux ans qui suivent. Leur faiblesse relative depuis quatre ans explique pour partie les médiocres résultats du commerce extérieur de la France.

Depuis deux ans, l'aéronautique (1), qui représente 95 % du secteur avions-avions-pistes-formes, assure le tiers des grands contrats civils. Le recul en valeur de ce poste (- 5 milliards de francs par rapport à 1985) ne traduit pas un recul en volume, la diminution en valeur

s'explique par la baisse du dollar, par l'importance des contrats portant sur l'Airbus A-320 (qui vaut deux fois moins cher que l'A-300) et par la diversification des moteurs qui équipent l'Airbus.

Pour la première fois, les pays en voie de développement représentent moins de la moitié des contrats signés, les pays industrialisés prenant le relais, grâce surtout à l'aéronautique. L'amélioration enregistrée pour les complexes énergétiques est due pour une grande part à la construction de deux centrales en Chine.

Les contrats militaires, dont le pas état le communiqué du ministère, sont eux aussi en diminution de 6,2 milliards de francs en 1986 à 3,8 milliards en 1985 et à 2,5 milliards en 1984.

(1) L'aéronautique comprend les Airbus, les moteurs CFM-56, ArianeSpace, les avions ATR et Falcon, les hélicoptères.

Evolution par secteurs des signatures de grands contrats civils (en milliards de francs)

	Ensembles complexes	Complexes aéronautiques	Aménagement de territoire	Navires Avions-Pistes-Formes	Biens individuels et prestations de services
1985	4,9	8,4	15,6	26,5	20,8
1986	6,3	13,5	9,7	21,7	14,7

PARLER DE NOUS, C'EST PARLER DE VOTRE ARGENT.

**Un nouveau service :
le calcul
de vos impôts
par Logitel.
Interrogez-nous.**

Au moment de remplir votre déclaration de banque à domicile sur Minitel : LOGITEL et LOGITEL-TITRES.

Nous proposons à nos abonnés un nouveau service : le calcul de l'impôt sur le revenu. Son principe est simple : remplissez votre déclaration d'impôt sur Minitel ; le montant de votre impôt sur le revenu ainsi que votre tranche marginale d'imposition sont automatiquement calculés. La Société Générale est la seule banque à proposer ce service.

Nous sommes, par ailleurs, les seuls au monde à avoir créé pour vous un service d'aide-mémoire télématique qui permet d'enregistrer de multiples informations confidentielles et de les consulter à tout moment.

65 000 d'entre vous sont actuellement abonnés à notre service bancaire LOGITEL, et parmi eux, 7 000 utilisent LOGITEL-TITRES afin de suivre l'évolution au jour le jour de leur portefeuille-titres.

Pour en savoir plus sur nos services télématiques, interrogez-nous dans l'une de nos 2300 agences France ou consultez notre programme d'information 36.14 code SG.

© SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Affaires

Londres interdit le rachat de British Sugar par Ferruzzi et Tate and Lyle

British Sugar, premier producteur de sucre de betteraves anglaises, se passera-t-il sous le contrôle du groupe agro-alimentaire italien Ferruzzi, pas plus qu'il n'entrera dans le giron du britannique Tate and Lyle, géant du raffinage de canne à sucre en Europe.

En outre, pour l'acquisition de 70 % du capital de leur filiale British Sugar, les 30 % restants devaient revenir à Tate and Lyle, afin, disaient-ils, de sauvegarder les intérêts des planteurs du Royaume-Uni.

Tout semblait réglé. Ferruzzi s'appropriait à devenir le premier groupe sucrier mondial, le joyau anglais s'ajoutant dans l'esprit de M. Gardini, à l'acquisition (en 1985) de la moitié du capital de Beghin Sely (numéro un français du sucre) et au développement d'Erdeniz, qui représente environ la moitié de la production italienne de sucre (1). Pour ne pas heurter la fibre nationale, l'industriel trans-

européen (position de Tate and Lyle) ou de l'opportunité offerte à ce secteur de se diversifier, grâce à des efforts conséquents de recherche (position de Ferruzzi).

REPÈRES

Pétrole Les prix tombent à 16 dollars

Les cours du pétrole brut ont continué à chuter fermement, mercredi 26 février, pour la troisième journée consécutive. Sur le marché de Londres, le cours du pétrole de référence est passé en dessous de la barre des 16 dollars le baril pour la première fois depuis l'accord de l'OPEP en décembre dernier. A New-York, les cours sont tombés brutalement à 16,05 dollars par baril pour clore finalement à 16,40 dollars par baril, 33 cents de moins que la veille.

Une affaire saine et prospère

Ce document indique en substance que l'acquisition de British Sugar par Ferruzzi aurait permis au groupe italien de contrôler l'essentiel de la récolte betteravière d'outre-Manche, et 22,5 % de la production communautaire. Une position dominante qui pouvait inciter à ne plus exporter vers la Grande-Bretagne que du sucre de provenance italienne, fermant du même coup le marché britannique aux sucres venus du reste de l'Europe.

Privatisations

Gré à gré pour la Banque du BTP

Le ministère des finances a annoncé les modalités de la privatisation de la Banque du bâtiment et

des travaux publics (BTP) avec un cahier des charges beaucoup plus contraignant que celui de Paribas. Alors que 49 % du capital seront partagés entre les salariés (10 %), les investisseurs institutionnels et le public, au moyen d'une offre publique de vente (OPV), l'Etat sélectionnera, de gré à gré, les acheteurs des 51 % restants, afin de constituer un « noyau stable ».

Aucun bloc d'affaires ne pourra obtenir plus de 35 %, et chaque actionnaire « stable » devra verser une prime en sus du prix de l'offre publique : 5 % pour moins de 5 % du capital, 10 % entre 5 % et 33,33 %, et 20 % au-dessus de 33,33 %. Les principales organisations professionnelles (Fédération nationale du bâtiment et Fédération nationale des travaux publics) sont intéressées, d'autant que l'essentiel des résultats de la Banque du BTP, très rentable (plus de 40 millions de francs de bénéfices d'exploitation en 1986 et 16,3 millions en 1985), pour un bilan de 8 milliards de francs, provient de fonds gérés par cette banque pour le compte d'organismes de la profession. Le prix envisagé par le Ruc de Rivoli s'inscrit dans une fourchette de 200 à 400 millions de francs.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Paribas cède sa filiale d'ingénierie OTH à ses cadres

L'activité d'ingénierie de la société OTH, filiale à 100 % du groupe Paribas, va être cédée à ses cadres dirigeants. OTH (Omnium technique holding), l'une des principales sociétés françaises dans le domaine de l'ingénierie du bâtiment, a réalisé, en 1986, un chiffre d'affaires de plus de 300 millions de francs et employé 600 personnes. La cession, dont le montant n'est pas révélé, sera officiellement entérinée le 16 mars par une assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'OTH.

Nucléaire : KWU va supprimer 20 % à 50 % de ses effectifs

KWU, filiale énergétique du groupe ouest-allemand Siemens, va accélérer les mesures d'épargne pour réduire ses effectifs de 20 % à 30 % d'ici à 1991. KWU emploie actuellement 14 200 personnes. La société souffre des difficultés du nucléaire en RFA et ailleurs. Elle n'a pas reçu de commande depuis 1982 et son chiffre d'affaires est passé de 11,4 milliards de deutschemarks à 2,7 milliards de deutschemarks en 1986. Il pourrait revenir à 6 milliards cette année, selon M. Barthel, le président du directoire.

Litton et Dresser fusionnent leurs activités de services pétroliers

Les groupes américains Litton Industries et Dresser Industries ont annoncé la fusion au sein d'une filiale commune de leurs activités de services à l'industrie pétrolière. La nouvelle société emploiera 8 500 salariés (4 000 de Litton et 2 500 de Dresser) et réalisera un chiffre d'affaires de plus de 500 millions de dollars. Ses activités porteront sur l'exploration sismique, la description des réserves et l'analyse des coupes géologiques, se plaçant ainsi en concurrence du groupe Schlumberger.

Bidermann vend son usine de La Roche-sur-Yon

Le groupe Bidermann, numéro un de la confection pour homme en France, a annoncé au comité central

d'entreprise, le 24 février, la vente de son unité de production de La Roche-sur-Yon, en Vendée, à M. Alain Fauconnier, ancien cadre de Bousac. Bidermann cède en location-gérance les murs et les machines, mais vend pour 1 franc symbolique le fonds de commerce et la « force de travail », c'est-à-dire le personnel. En outre, 61 postes de travail sur les 381 qui compte l'entreprise seront supprimés. Bidermann assurera 100 % du plan de charge de l'unité la première année et 40 % la deuxième. Pour l'intégration du groupe, cette solution ne garantit pas l'avenir de l'entreprise. La CEE a désigné un expert et seise le tribunal des référés afin de demander un délai permettant à l'expert de rendre ses conclusions.

Peugeot : 1 870 suppressions d'emplois en 1987, selon les syndicats

La direction des Automobiles Peugeot devrait annoncer, selon les syndicats, la suppression de 1 870 emplois en 1987 lors de la prochaine réunion du comité central d'entreprise, le 6 mars à Paris. La mesure viserait 1 350 postes d'ouvriers et 520 postes de techniciens ou d'agents de maîtrise. La plupart des centres de fabrication seraient touchés. Le plan social prévu serait identique à celui de 1986, qui a permis de résorber un sureffectif de 3 000 postes de travail.

Depuis 42 ans, le journal spécialisé "Les Annonces" est le N° 1 pour la vente de fonds de commerce

STUDIO MAGAZINE CE QUI RESTERA DU CINÉMA. Image of a woman in a dress.

هكذا من الاعمال

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS 25 FEVRIER Cours relevés à 17 h 32

Main table containing market data for 'Règlement mensuel' with columns for 'VALEURS', 'Cours', 'Précédent', 'Dernier', and various stock symbols.

Comptant (admission) Second marché (admission)

Table with multiple columns for 'Comptant' and 'Second marché' sections, listing various financial instruments and their prices.

Droits et bons Cote des changes Marché libre de l'or

Table with columns for 'Droits et bons', 'Cote des changes', and 'Marché libre de l'or', providing exchange rates and gold market data.

L'EUROPE DES VILLES RÉVÉES

Handwritten text at the bottom of the page, possibly a signature or note.

صحة من الالهي

Le Monde

Table of contents with categories: ÉTRANGER, POLITIQUE, SOCIÉTÉ, CULTURE, ÉCONOMIE, SERVICES, MINITEL.

ITALIE : épilogue du krach de la Banque Ambrosiano ?

Un mandat d'arrêt aurait été émis contre Mgr Marcinkus

ROME de notre correspondant. La rumeur a circulé, fort insistante, toute la journée du mercredi 25 février à Milan : un mandat d'arrêt aurait été émis à l'encontre de l'archevêque américain Mgr Paul Marcinkus...

Vatican - élevé en 1929 au rang d'Etat à part entière - à l'abri de toute ingérence de la part des pouvoirs publics d'Italie. Le Vatican lui-même avait fait observer qu'une communication de cette nature devait de toute façon transiter par les canaux diplomatiques normaux...

Qui était titulaire de ces comptes ? L'IOR, avait assuré Calvi, exhibant un document signé de la main de Mgr Marcinkus. Celui-ci avait bien reconnu ce document, mais il avait aussi assuré qu'il était « de pure courtoisie ».

An Vatican, on a toujours considéré, et parfois dit, que Mgr Marcinkus était en réalité un financier infiniment moins expérimenté qu'il n'avait réussi à le faire croire en son temps à Paul VI, et qu'il avait été dupé par Calvi.

Cet établissement, alors considéré comme la principale banque privée catholique d'Italie, avait dû cesser d'honorer les dettes de ses filiales à la mi-1982. Quant à son président, Roberto Calvi, surnommé « le banquier de Dieu », il avait été retrouvé, peu avant le 12 juin, pendu sous un pont de Londres.

Les deux juges d'instruction, MM. Pizzi et Brichetti, « ne confirment ni ne démentent », formule généralement interprétée comme une confirmation.

Si l'information se confirmait, ce serait la deuxième fois qu'un acte judiciaire serait pris à l'encontre du prélat américain, personnage en vue au Vatican depuis trois décennies.

Table with 4 columns: Valeurs françaises, Cours, Premier cours, Dernier cours. Lists various stock market values.

Le numéro du « Monde » daté 26 février 1987 a été tiré à 453 402 exemplaires.

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15 + ISLM

Trop confiant en Roberto Calvi. L'Institut pour les œuvres de la religion recueille et administre les avoirs financiers des grands ordres du monde entier, ainsi que de clients particuliers, la plupart ecclésiastiques...

Au terme de plusieurs jours de garde à vue. Les quatre dirigeants d'Action Directe vont être entendus par deux juges d'instruction.

La garde à vue des quatre dirigeants de la branche internationale d'Action Directe a pris fin, le mercredi 25 février, dans la soirée.

M. Marsaud a ouvert une information pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler l'ordre public par l'insultation ou la terreur, infraction à la législation sur les armes, munitions et explosifs, falsification de documents administratifs et usage, recel de documents falsifiés ou volés ».

Plusieurs chefs d'inculpation. Enfin M. Jean-Claude Vuillemin, juge d'instruction chargé des dossiers de meurtre de Georges Besse, PDG de Renault (novembre 1986), de celui de l'ingénieur général de l'armement René Audran (juin-juillet 1985) et de la tentative d'assassinat contre le vice-président du CNPF, M. Guy Brans (avril 1986), devrait également les entendre dans les jours prochains.

Il se confirme que, lors d'une « parade d'identification », trois témoins ont reconnu Nathalie Ménigon ainsi que Joëlle Aubron - avec cependant plus de réserves - comme les deux femmes qui ont tiré sur Georges Besse.

L'inculpation pour association de malfaiteurs que devrait notifier aux quatre membres d'Action Directe, M. Bruguère, vise divers faits établis durant les quatre jours de garde à vue.

panaméens avant de s'évanouir dans la nature. Qui était titulaire de ces comptes ? L'IOR, avait assuré Calvi, exhibant un document signé de la main de Mgr Marcinkus.

Le propriétaire de la ferme où ingénieur Jean-Marie Rouillan et Nathalie Ménigon, M. Devissoux, a aussi expliqué qu'il avait rencontré « Nadine et Robert » (Nathalie et Jean-Marie), lors de visites à ses enfants qui occupent, parfois, une autre moitié de la ferme.

Grâce sur les lignes UTA du Pacifique. - Les hôtes et les stewards de la compagnie UTA basés en Polynésie sont en grève du 26 février au 1er mars.

Le Monde à Strasbourg. A partir du 1er mars, le Monde publiera chaque semaine, dans ses éditions datées dimanche-lundi, une page spécialement destinée à ses lecteurs de Strasbourg et du Bas-Rhin.

Le Monde sur minitel. Les dernières critiques du Monde. Concours : comment devenir... 36.15 TAPEZ LEMONDE

Le Monde sur minitel. Les dernières critiques du Monde. Concours : comment devenir... 36.15 TAPEZ LEMONDE

LA CRISE : ON EN SORT QUAND ? SCIENCE & ECONOMIE MARS

Sur le vif

Troupeau

- Ah, c'est toi ? C'est Mina. Dis donc, t'es au courant ? C'est fou ce qui se passe ! On n'est plus lion, figure-toi !

- C'est comment, les cancers ? - C'est popote, c'est gentil, c'est dévoué, c'est nonchalant, c'est intraverti, c'est voltigeur, c'est...

Par décision de la CNCL. RTL 6 doit changer de nom. Pour les actionnaires de la future chaîne chaine, la surprise est de taille.

L'échec de la visite de M. Bariani au Nicaragua

Un incident mineur estime le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères

Les récents défilés du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères avec ses hôtes lors de sa visite au Nicaragua, ont été qualifiés par lui-même d'« incidents mineurs ».

Le Monde à Strasbourg. A partir du 1er mars, le Monde publiera chaque semaine, dans ses éditions datées dimanche-lundi, une page spécialement destinée à ses lecteurs de Strasbourg et du Bas-Rhin.

Le Monde sur minitel. Les dernières critiques du Monde. Concours : comment devenir... 36.15 TAPEZ LEMONDE

Sur le vif

Troupeau

- Ah, c'est toi ? C'est Mina. Dis donc, t'es au courant ? C'est fou ce qui se passe ! On n'est plus lion, figure-toi !

- C'est comment, les cancers ? - C'est popote, c'est gentil, c'est dévoué, c'est nonchalant, c'est intraverti, c'est voltigeur, c'est...

Par décision de la CNCL. RTL 6 doit changer de nom. Pour les actionnaires de la future chaîne chaine, la surprise est de taille.

L'échec de la visite de M. Bariani au Nicaragua

Un incident mineur estime le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères

Les récents défilés du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères avec ses hôtes lors de sa visite au Nicaragua, ont été qualifiés par lui-même d'« incidents mineurs ».

Le Monde à Strasbourg. A partir du 1er mars, le Monde publiera chaque semaine, dans ses éditions datées dimanche-lundi, une page spécialement destinée à ses lecteurs de Strasbourg et du Bas-Rhin.

Le Monde sur minitel. Les dernières critiques du Monde. Concours : comment devenir... 36.15 TAPEZ LEMONDE

Sur le vif

Troupeau

- Ah, c'est toi ? C'est Mina. Dis donc, t'es au courant ? C'est fou ce qui se passe ! On n'est plus lion, figure-toi !

- C'est comment, les cancers ? - C'est popote, c'est gentil, c'est dévoué, c'est nonchalant, c'est intraverti, c'est voltigeur, c'est...

Par décision de la CNCL. RTL 6 doit changer de nom. Pour les actionnaires de la future chaîne chaine, la surprise est de taille.

L'échec de la visite de M. Bariani au Nicaragua

Un incident mineur estime le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères

Les récents défilés du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères avec ses hôtes lors de sa visite au Nicaragua, ont été qualifiés par lui-même d'« incidents mineurs ».

Le Monde à Strasbourg. A partir du 1er mars, le Monde publiera chaque semaine, dans ses éditions datées dimanche-lundi, une page spécialement destinée à ses lecteurs de Strasbourg et du Bas-Rhin.

Le Monde sur minitel. Les dernières critiques du Monde. Concours : comment devenir... 36.15 TAPEZ LEMONDE

Large vertical advertisement on the right side of the page, containing various text and graphics, including the word 'Rapport' and 'Le Monde'.